

كلمة التحرير

LA RÉUNION DE VIENNE

L'OPEP accroît le quota du Nigéria

LIRE PAGE 21 L'ARTICLE DE VÉRONIQUE MAURUS

Le Monde

Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

« Le Monde des livres »

Pages 11 à 15

Lectures de la Révolution française

Les ennuis de la «dame de fer»

Une véritable tourmente économique s'est abattue sur la Grande-Bretagne...

Venant en aide aux mineurs de charbon dont la grève va entrer dans son cinquième mois...

Ce relèvement, l'un des plus importants jamais enregistrés, risque de compromettre la lente reprise de l'économie en aggravant le coût des investissements des entreprises...

Sans doute Mme Thatcher, qui se réagit jamais mieux que dans l'adversité, va-t-elle poursuivre sans désespérer sa croisade contre l'« autocratie » des syndicats et continuer à incriminer la politique « ravageuse » des taux d'intérêt menés par les États-Unis sans égard pour leurs partenaires et leurs difficultés.

Mais, un an après le début de son second mandat, la «dame de fer» semble commettre erreur sur erreur. C'est, du moins, l'opinion de l'« Economist », qui n'a pas hésité, dès la semaine dernière, à écrire que son gouvernement était le plus inepte depuis la guerre, la dépeignant en train de glisser sur une pente de banane et la comparant à M. Harold Wilson dans les dernières années de son premier mandat (1964-1970).

Décidément, la glorieuse période du conflit des Malouines est bien loin, et les grévistes risquent de se montrer plus coriaces que les Argentins. Quant au dollar et aux taux d'intérêt, pour M<sup>me</sup> Thatcher comme pour les autres, ce sont, à l'heure actuelle, des obstacles insurmontables.

(Lire nos informations page 26.)

Une femme candidate à la vice-présidence des États-Unis

En choisissant M<sup>me</sup> Ferraro, M. Mondale relance l'intérêt de la campagne

Le suspense entretenu par M. Walter Mondale depuis la fin des élections primaires démocrates sur le choix d'un candidat à la vice-présidence devait être officiellement levé, ce jeudi 12 juillet, dans la soirée. Mais, dès le matin, il ne faisait guère de doute que le « candidat à la candidature » du parti démocrate avait jeté son dévolu sur une femme : M<sup>me</sup> Geraldine Ferraro, représentante de New York. Le principal conseiller de M. Mondale s'était rendu mardi à San Francisco pour s'entretenir avec elle, et cette ultime rencontre avait l'annonce officielle avait simplement pour but de vérifier que rien, dans le passé de M<sup>me</sup> Ferraro, n'était susceptible de constituer un handicap lors de la campagne présidentielle. L'ancien vice-président de M. Carter, qui dispose d'ores et déjà d'une majorité de délégués à la convention démocrate qui s'ouvrira lundi prochain à San Francisco, a pris sa décision, mercredi dans la nuit. M<sup>me</sup> Ferraro a immédiatement accepté.

C'est la première fois dans l'histoire des États-Unis qu'une femme figure sur un « ticket » pour l'élection présidentielle. M. Mondale

DANIEL VERNET.

(Lire la suite page 4 et nos informations page 26.)

M. Mitterrand et la défense des libertés

Le président de la République veut convaincre l'opinion que les attaques de l'opposition sont injustifiées

M. François Mitterrand a décidé de s'adresser au pays, jeudi 12 juillet, à 20 heures, par l'intermédiaire des trois chaînes de télévision et de radio. Cette déclaration du président de la République a été annoncée, mercredi soir, peu avant 23 heures, par un communiqué laconique du secrétaire général de l'Élysée, diffusé trois heures après le retour de M. Mitterrand de son voyage en Jordanie. Le chef de l'État s'était auparavant entretenu avec le chef du gouvernement qui l'avait accueilli à l'aéroport de Roissy-Charles-de-Gaulle.

M. Mitterrand devait présenter les grandes lignes de son intervention aux membres du gouvernement réunis jeudi matin, à l'Élysée, en conseil des ministres.

Bien qu'aucune indication n'ait été officiellement donnée, il sur le thème de la déclaration présidentielle sur sa longueur, on précisait, jeudi matin, de source autorisée, que M. Mitterrand se proposait d'évoquer exclusivement la situation politique intérieure et d'entretenir le pays de l'état des libertés en France, en riposte aux campagnes menées sur ce thème par l'opposition. On

ALAIN ROLLAT.

(Lire la suite page 8.)

La polémique sur la sécurité

Le gouvernement sur la défensive

Le débat sur la défiance et l'insécurité a été relancé, mercredi 11 juillet, par M. Jacques Chirac, qui présidait la première séance du conseil de sécurité et de prévention de la capitale. M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, s'est étonné des critiques du président du RPR, en remarquant qu'il avait refait de s'associer à l'opération de prévention organisée par le gouvernement.

L'insécurité est devenue un enjeu politique et, sur ce terrain-là aussi, le gouvernement se bat le dos au mur. Les tribunaux n'ont jamais été aussi sévères et les prisons aussi pleines, mais l'opinion reste persuadée que la justice est laxiste. Il n'y a pas de prévention tous azimutés, mais il le fait de façon si « discrète », a admis mercredi M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, qu'il n'est tiré guère de bénéfice.

L'incapacité de la gauche à faire passer son message est une aubaine pour l'opposition. « Si nous livrons la bataille de 1988 sur le terrain économique, a affirmé samedi dernier M. Alain Peyrefitte devant le comité central du RPR, nous le perdrons, alors que sur le terrain des libertés nous la gagnerons. »

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 10.)

La guerre froide dans l'espace

I. - A la vitesse de la lumière

par ANDRÉ FONTAINE

Le dernier sondage en date donne à Ronald Reagan dix-neuf points d'avance sur le challenger qui s'appareille à désigner la convention du parti démocrate : Walter Mondale. Un autre, à sa place et à son âge, s'endormirait sur ses lauriers. Mais il n'y a pas qu'un Vatican qui n'entre pas au Concile pour en sortir caribou. L'histoire américaine fournit plus d'un exemple d'une élection apparemment gagnée d'avance et qui ne l'était pas : un grand quotidien parisien en a fait la cruelle expérience qui, au vu de pronostics usinés, avait eu l'imprudence d'annoncer sur toute la longueur de sa première page, en novembre 1948, la victoire de Thomas Dewey sur Harry Truman. Il lui fallut, le lendemain, corriger le

constamment mesuré les crédits militaires et, plus encore, les possibilités d'intervention armée, jusques et y compris dans cette Amérique centrale que les États-Unis ont pourtant considérée depuis longtemps comme leur « arrière-cour ».

Il va de soi que si la relance de la course aux armements et le langage muselé employés à propos de l'« empire du mal » avaient amené le Kremlin, comme on l'espérait à la Maison-Blanche, à se mouvoir conciliant, toute l'Amérique aurait applaudi. Mais c'est le contraire qui s'est produit : les relations des deux superpuissances sont pour l'heure passablement tendues.

(Lire la suite page 2.)

XXXVIII<sup>e</sup> FESTIVAL D'AVIGNON

Sous deux rois d'Angleterre

Au Festival d'Avignon, rue Petrarque, dans un beau jardin - buisseries ardentes, grille des fées, balcon en fer, roses trémières et menthe sauvage. Anne Marbeau interprète le procès de Jeanne d'Arc sous la houlette de Pierre Nortel, dont nous omissions, tant il paraît jeune, qu'il a été l'aumônier des comédiennes et le digne de Saint-Germain-des-Près. Pierre Nortel a appelé le spectacle *Un habit d'homme*, puisque cet habit fut l'un des faux prétextes que trouvèrent les dominicains de l'Inquisition pour condamner Jeanne d'Arc.

Ante Marbeau, friée l'été dernier comme un mouton d'Australie quand elle jouait dans cette même cour, les poèmes de Marie Noël, se présente cette fois les cheveux plats coupés « à bob », ce que l'on

appelle improprement la « coiffure à la Jeanne d'Arc ».

En fait, Jeanne d'Arc, sur le front, sur la nuque, sur les tempes, était rasée carrément au-dessus du haut des oreilles. Il ne lui restait qu'une petite calotte de cheveux tout en haut, tout à fait comme l'une des coiffures punk d'aujourd'hui, la crête de couleur en moins. Une mode qui a doré une dizaine d'années vers 1430, une coiffure qui était alors ultra-snob, que ne se permettaient que les messieurs du très grand monde, plutôt à la cour du duc de Bourgogne d'ailleurs que de côté de Charles VII. Et c'est cette enflure masculine, très in, très happy few, qui mettait hors d'œuvre les inquisiteurs, plus que l'uniforme militaire que portait Jeanne d'Arc par la force des choses.

PASTEUR METHODISTE URUGUAYEN
M. Emilio Castro est élu secrétaire général du Conseil œcuménique des Églises
LIRE PAGE 16

Dans cette mise en scène, la « prison » de Jeanne d'Arc, pour une fois, n'est pas caricaturée, elle est à peine indiquée sous une voûte de la demeure. Car, en vérité, Jeanne d'Arc était libérée durant le procès dans le château de Rouen, où résidait alors le petit roi de France et d'Angleterre, Henri V, et les Anglais avaient fait venir l'un des meilleurs menuisiers de Rouen pour aménager dans l'une des tours une chambre qui donnait sur les champs.

A ce propos, dans notre époque de « droits de l'homme », il est intéressant de noter que dans le procès de révision de la condamnation de Jeanne d'Arc, les inquisiteurs ont nettement assoupli l'emprisonnement et la torture. Ils disent : « Par torture, on ne doit pas seulement entendre les tourments appliqués au corps, mais aussi les autres douleurs pressantes, la faim, la soif et ce que nous appelons la mauvaise demeure, c'est-à-dire la prison. » Soit dit en passant, l'expression « mauvaise demeure » pour désigner la prison est d'une élégance tout ecclésiastique.

MICHEL COURNOT.

(Lire la suite page 17.)



Insaisissables Français

par PIERRE DROUIN

Quel est l'état d'esprit des Français au moment où M. François Mitterrand, le prenant par surprise, leur adresse la parole ? Les plus cyniques diront que la première préoccupation de leurs compatriotes, à la veille du 14 Juillet, n'est pas le sort de la République, mais l'état des routes de vacances. Ce qui n'empêche pas que se bousculeront dans les têtes un peu plus de contradictions qu'au moment d'autres départs. On ne « décroche » pas aussi facilement cette année. Pourquoi ? Tout simplement, parce que les citoyens se trouvent au nud d'un tourbillon politico-économique dont ils ne savent pas dans quel état ils sortiront.

« Je ne vois pas pourquoi les Français sont mécontents », glissait M. Mitterrand lors du sommet de Fontainebleau. Si l'on se place du côté de ceux qui ont une garantie d'emploi, une indexation de salaire, qui ont un peu tiré seulement sur leur livret de caisse d'épargne pour boucler leur budget, qui ont tranquillement relevé les prix des produits qu'ils vendent ou celui de leurs consultations pour « faire leur année » avec une clientèle fidèle, si l'on regarde la manière dont certains continuent de dépenser leur argent dans les restaurants ou ailleurs, alors, oui, la France ne paraît pas en voie de sous-développement. Com-

bien d'étrangers nous envient en traversant notre pays !

Même si le pouvoir d'achat s'effrite un peu, même si - bouchons-nous les yeux - les Français vivaient en 1984 comme ils vivaient il y a deux ou trois ans, est-ce là un drame affreux, comparé à d'autres situations dans le monde, ou même à ce qui s'est passé aux États-Unis, en Grande-Bretagne ou en Allemagne, au temps de la « purge » économique de 1980-1983 ? Pourquoi la sensibilité de nos compatriotes est-elle si vive sur le sujet ?

Enfin, M. Delors n'a-t-il pas raison de se féliciter d'une baisse de l'inflation, de la réduction du déficit extérieur et d'une reprise des investissements ? Mais combien de Français sont-ils sensibles aux variations de la macro-économie ? Bien sûr, ils ont tort de ne pas l'être, parce que leur destin dépend de ce climat-là. Enfin il en est ainsi.

Peu visible, parce que nos rassemblés, est la colonne des deux millions deux cent mille chômeurs dont on annonce qu'il faudra inexorablement y rajouter trois cent mille individus à la fin de l'année. Cette fatalité pèse sûrement cette fois, plus encore peut-être que la baisse du pouvoir d'achat, sur la mentalité des Français. Ce ne sont pas les échecs présents qui affectent tellement l'opinion publique.

(Lire la suite page 8.)

l'univers
massivement propres
Plus vite, moins cher!
Vous cherchez une 305 ou une 505?
Plus vite, moins cher!
Plus vite, moins cher!

La guerre froide dans l'espace

(Suite de la première page.) Reagan, ou fur et à mesure que se rapproche l'échéance électorale, voudrait donc bien pouvoir convaincre ses compatriotes que la détente est pourtant possible et qu'il y travaillerait plus volontiers, dans ces conditions, qu'une bonne petite négociation avec les Soviétiques, voire une rencontre au sommet avec Tchernomir. Mais celui-ci, bien entendu, est tout à fait déterminé à ne rien faire qui puisse contribuer en quoi que ce soit à la réélection d'un personnage coupable d'avoir installé les euro-missiles et tenu un langage délibérément antisoviétique.

Ainsi s'explique le quiproquo qui vient d'intervenir à propos de la « guerre des étoiles ». En proposant une conférence destinée à la rendre impossible, le Kremlin misait sur un refus des Etats-Unis, dont il pourrait dénoncer une fois de plus l'irresponsable bellicisme. Dans un premier temps, la Maison Blanche lui a d'ailleurs fourni les arguments es-otériques en faisant mine de l'incapacité des conversations proposées à la reprise des deux négociations sur la limitation des fusées à longue portée et eurostratégiques interrompues l'an dernier. Les Soviétiques ayant refusé depuis longtemps de les reprendre tant qu'il ne serait pas mis fin au déploiement des euro-missiles, ils avaient beau jeu de dénoncer dans le bien ainsi établi une prétention insupportable. Or ne voit-on pas que Reagan, poussé dans ce sens par Paris, Londres et Bonn, revient à la charge et déclare sur tous les tons, y compris en faisant remettre un message personnel à Tchernomir par l'ambassadeur soviétique à Washington, qu'il est disposé à parler des armes spatiales et à déchaîner contre eux un torrent d'invectives. Sir Geoffrey Howe, l'excellent secrétaire au Foreign Office de Sa Majesté britannique, a résumé la situation, au terme de sa visite à Moscou il y a quelques jours, en disant que, pour les Soviétiques, « un oui n'est pas une réponse ».

Détruire ou protéger ?

Il serait navrant qu'au reste là la question de la « guerre des étoiles » est d'une importance capitale, peons nos mots, pour l'avenir de l'humanité. De quoi s'agit-il ? Dans le discours qu'il a consacré le 23 mars 1983 à son « initiative de confiance stratégique » (SID), Reagan a demandé, rien de moins, « à la

communauté scientifique qui nous a donné les armes nucléaires de mettre son grand talent à rendre ces armes impuissantes et dépassées ». Comment ? Tout simplement en les interceptant.

L'idée n'est pas nouvelle, si ses implications le sont. Dès 1962, Khrouttchev assurait avoir résolu le problème avec une efficacité comparable à celle d'un « coup de fusil frappant une mauche en plein vol » (1). 64 rampes de lancement d'antimissiles - le réseau Galosh - étaient installées autour de Moscou. Les armes en question, ou ABM (pour Anti Ballistic Missiles), étaient équipées de têtes coéféaires et étaient supposées détruire les fusées ennemies au moment de leur rentrée dans l'atmosphère. Par la suite le nombre des rampes de lancement n'a été réduit de moitié.

Les Etats-Unis répliquèrent d'une part en augmentant le nombre de leurs fusées intercontinentales, d'autre part en lançant eux aussi un programme d'ABM à têtes nucléaires, le « projet Sentinel ». A la différence du système Galosh, « dense » et donc assez étanche, mais ne protégeant qu'une superficie limitée, le réseau Sentinel était « mince » et donc d'une efficacité bien moindre, mais s'étendait à tout le territoire de l'Union. Au début des années 70, un autre projet, « Saovegarde », a été mis en route à la place de Sentinel.

Il visait à protéger un ou deux sites de lancement de fusées intercontinentales. Aux Soviétiques qui soulevaient, avec à première vue quelque bon sens, que les ABM étaient par nature défensives, les Américains firent valoir que, dans la mesure où elles obéissaient à des impératifs de sécurité, elles étaient aussi offensives. Aux Soviétiques qui répliquaient, elles renforçaient la main de l'éventuel agresseur et devaient donc être considérées comme offensives. A l'époque, en effet, les deux camps basaient leur sécurité sur la doctrine MAD (Mutual Assured Destruction) selon laquelle leur « destruction mutuelle » devait être « assurée ». C'était une de ces théories impressionnantes, écrit Henry Kissinger dans ses Mémoires, quand on les expose dans un cours d'université, mais absolument inutilisables par un responsable politique affronté au réel.

Les dirigeants américains l'ont apparemment abandonnée aujourd'hui puisque, comme l'a rappelé récemment Michel Tom, le secrétaire à la Défense, Kasparyan déclare désormais préférer la « protection assurée » à la classique « destruction assurée » (2). Du coup, c'est au tour des Soviétiques de soutenir que les antimissiles américains ont un caractère offensif dans la mesure où, comme l'a déclaré l'an dernier An-

droprov en réagissant au discours de Reagan, il s'agit de « rebouter l'autre partie de ses capacités de résister ».

Pour conclure cette querelle théologique, on serait tenté de donner raison au major général John Storie, l'un des principaux spécialistes américains de la question selon lequel « entre la défense stratégique et l'offensive (offense) » (3) la ligne que doit tracer le gouvernement américain est bien « étroite ».

Le traité ABM

Aux beaux jours de la détente, Brejnev et Nixon avaient signé à Moscou, le 26 mai 1972, en même temps qu'une convention provisoire sur « certaines mesures relatives à la limitation des armes stratégiques offensives », un autre traité, le premier accord SALT, « un traité sur la limitation des systèmes de missiles balistiques ». Ils s'engageaient à placer tous leurs ABM - cent au maximum pour chacune des deux superpuissances - dans deux sites seulement. Ce chiffre a été ramené à un par un protocole annexé du 3 juillet 1974. L'année suivante, le gouvernement de Washington alla négocier unilatéralement, sous la pression d'un Congrès que la guerre du Vietnam avait rendu très antimilitariste, à installer le réseau projeté.

Le traité ABM n'interdisait cependant que les armes munies de têtes nucléaires. Les autres systèmes sont donc tout naturellement poursuivis dans les deux camps sur la mise au point d'antimissiles non nucléaires. Elles ont abouti le 10 juin dernier, de côté américain, à un succès considérable : une ogive baptisée « Interceptor », à 100 mètres de son objectif par un ABM dépourvu de tout explosif que ce soit. C'est simplement sa rencontre avec l'ogive qui l'a désintégrée. La précision de l'impact a été telle que la missile a fait mouche avec sa partie centrale, sans que les balles de parapluie géantes dont il était doté, pour rabattre en quelque sorte la proie, aient eu à servir.

Si le programme SDI annoncé par Reagan l'an dernier devait voir le jour, le missile dont il vient d'être baptisé « Interceptor » serait le dernier recours, c'est-à-dire au cas où la fusée qu'il s'agit d'intercepter n'aurait pu être détruite auparavant. Pour assurer une sécurité maximale, le projet serait en effet « multicoûches » (multilayer). Une première « couche » (ou écran) entrerait en action dès le lancement de la fusée, qui serait détectée avant même le départ grâce à un considérable dégagement de chaleur provoqué par la mise à feu : il resterait alors 450 secondes pour intervenir avant que la fusée, dont le type et le numéro chimique, produites par la combustion spontanée de l'hydrogène et du fluor, soit à rayons X, provenant de petites explosions nucléaires.

En dehors de la solution du laser, les Américains travaillent également sur des « détecteurs de particules » capables de détecter les systèmes électroniques des fusées adverses, voire de détruire leurs charges ou leurs réserves de carburant. Enfin, quatre types de missiles - y compris des grappes de mini-missiles lancés d'un satellite - pourraient être utilisés. Les têtes de repérage seraient retenues, la diversification paraissant la clé d'un maximum de fiabilité.

Aucune de ces armes n'est prêt d'être opérationnelle. Le progrès technique à accomplir est énorme : « On nous demande », déclare Jack Rubin, un professeur du MIT cité par Time, « de passer de l'âge du cerf-volant à celui du Boeing-747 ». Mettre un pareil système en place demandera donc, dans ce qu'on n'ose appeler la meilleure hypothèse, un temps considérable - une quinzaine d'années au moins - et coûtera une fortune : certains parlent de 1 000 milliards de dollars, soit plus de la totalité de cette dette de tiers-monde à laquelle l'Occident ne sait déjà pas comment faire face.

ANDRÉ FONTAINE.

Prochain article :

UNE DEUXIEME COURSE AUX ARMEMENTS ?

(1) Cité par Michel Tatu. « Les Triangles de Washington-Moscou-Pékin et les Deux Europe(s) ». Castorama, 1972, p. 51.  
(2) Voir Michel Tatu. « Une remise en cause des stratégies nucléaires ». Le Monde du 27 mars.  
(3) Time magazine du 12 décembre 1983.

LETTRES AU MONDE

Réponse à Maurice Ligot

Dans un article paru dans le Monde en date du 10 juillet 1984, M. Ligot joue sa partie dans l'entreprise générale de la droite pour tenter de montrer que, dans tous les domaines, le gouvernement porte atteinte aux principes républicains. Quelques exemples suffisent à démontrer la méthode de M. Ligot. Il pose en principe que la gauche veut politiser l'administration. A l'appui de sa thèse, il procède par affirmations sans preuves, ce qui l'amène, tout naturellement, à une conclusion conforme à ses a priori.

En quoi la titularisation des auxiliaires est-elle marquée par un esprit partisan ? Faut-il rappeler que la loi de juin 1983 a été adoptée, sans opposition, à l'Assemblée nationale comme au Sénat ?

M. Ligot indique que les organisations syndicales sont habilitées « non seulement à mener les négociations salariales avec les pouvoirs publics, mais aussi à déterminer la gestion de l'action sociale, culturelle et sportive... et, plus encore, à participer aux décisions disciplinaires ». Il est nécessaire de revenir sur ces textes. Ceux-ci ne stipulent pas que les syndicats « déterminent la gestion de l'action sociale », mais, plus simplement, que les fonctionnaires « participent à la définition et à la gestion de l'action sociale, culturelle ou de loisirs dont ils bénéficient ou qu'ils organisent ». M. Ligot est-il contre cette participation ?

Certes, les sanctions disciplinaires les plus graves sont prononcées après avis des conseils de discipline, dans lesquels siègent, à parité avec les représentants de l'administration, les délégués élus des fonctionnaires. Mais, d'une part, ces organismes partiraient ne disposent que d'un pouvoir consultatif. D'autre part, sur ce point, le récent statut général n'a rien innové par rapport à la législation antérieure. M. Ligot veut-il mettre en cause les organismes consultatifs paritaires ?

Abordant ensuite la fonction publique territoriale, M. Ligot affirme que les élus « perdent très rapidement leur indépendance et abandonnent leur pouvoir de recrutement aux redoutables centres de gestion des personnels territoriaux, eux-mêmes contrôlés par les syndicats ». Mais l'auteur ce nous explique pas comment les syndicats contrôlent des centres de gestion dirigés par des conseils d'administration composés uniquement d'élus des collectivités territoriales, à l'exclusion de tous représentants des personnels. Aussi bien, le Conseil constitutionnel, dans une décision des 19 et 20 janvier 1984, a estimé que la création de centres de gestion ne portait pas atteinte à l'article 72 de la Constitution, qui dispose que les collectivités territoriales s'administrent librement.

Enfin, M. Ligot revient sur les projets de loi tendant à ramener de soixante-huit ans à soixante-cinq ans les limites d'âge de certains hauts fonctionnaires et magistrats. Or ces textes ne font que prolonger des lois de 1975 et de 1976 qui, déjà, avaient ramené de soixante-dix à soixante-huit ans et de soixante-sept à soixante-cinq ans la limite d'âge des mêmes catégories d'agents de l'Etat.

Comme on peut raisonnablement imaginer que M. Ligot connaît les textes, force est de constater qu'il ne recule devant aucune facilité et aucune démagogie pour apporter sa contribution au psychodrame permanent entretenu par la droite.

MICHEL CHARZAT, secrétaire national, PS, au secteur public, et JACQUES DEHLINGER, délégué national à la fonction publique.

A propos du train du 2 juillet 1944

Revenant des Congrès des médailles de la Résistance et des Belges anciens de Dachau, je ce suis que maintenant en mesure de rectifier les chiffres indiqués par M. Zarjowski, dans son article « Anniversaire du train du 2 juillet 1944 » (Le Monde du 29 juin).

Ce sont ce réalité 984 morts (dont 50 fusillés à Reims) qui furent dénombrés à l'arrivée au camp de concentration de Dachau (et non 536).

Dans un des wagons, 3 survivants sur les 100 personnes qui y étaient entassées ; les 97 autres étaient mortes d'épuisement ou s'étaient entretuées comme dans d'autres wagons.

Dans un seul wagon, il n'y eut pas de victime, une organisation ayant été réalisée, grâce aux détenus de la centrale d'Eyssaes. Les gens se dépla-

çaient à tour de rôle devant les Incarnes, ce qui leur a permis de bien mieux respirer (ce procédé avait été utilisé dans le précédent grand convoi parti de Compiègne le 18-6-44, arrivé à Dachau le 20 juin. Il n'y eut qu'un décès à la suite d'une blessure par balle. Le convoi était surtout composé des détenus patriotes de la centrale d'Eyssaes à Villerneuve-sur-Lot, condamnés pour leurs activités contre le gouvernement de Vichy, les collabos ou les occupants, et ayant formé un bataillon FFI dont l'histoire mériterait d'être contée.

HENRI ENTINE, Paris (ancien de Dachau).

L'enfant du couple mixte : un double enjeu

La tentative « Uo bateau pour Alger » cache les problèmes profonds soulevés par les enfants de couples mixtes dissociés.

Quelle décision judiciaire sur la garde est adaptée si elle ne prend pas en compte ce contexte d'interculture ? Il n'y a pas de solution juridique satisfaisante (mais il faut signer les conventions bilatérales comme textes référentiels) si chaque partenaire ne bénéficie pas d'un accompagnement psycho-sociologique et même idéologique en vue de se situer le mieux possible face à l'insertion de l'enfant dans une culture. Cet enfant était, au moment où tout allait bien, l'enfant enjeu d'une soudure entre deux individus, entre deux peuples. Et quand il devient l'enfant enjeu d'une rupture, les conséquences sont trop lourdes pour lui. Pour le meilleur ou pour le pire, on le cachera ou on le montrera en scène. Les adultes en feront un stigmatisé, par-delà les frontières.

Cette proposition d'accompagnement pourrait être le rôle de commissions neutres de règlement à l'amiable avant et après toute décision judiciaire. Sans se substituer aux compétences juridiques, elles en

éclaireraient leurs jugements par leur travail de dédramatisation des conflits et de recherche d'aménagements entre les conjoints et leurs groupes pour l'intérêt de l'enfant. Composées entre autres de familles mixtes binationnelles conciliantes, elles joueraient un rôle de tutelle et de coopération avec les parents séparés pour les conduire, dans une démarche de persuasion compréhensive et respectueuse, à conclure et à respecter des accords concrets qui sauveraient une relation affective réelle entre chaque conjoint et l'enfant. Ce serait un travail long et non spectaculaire. Ni otage ni victime, cet enfant pourrait bénéficier d'une vie normale jusqu'à son autonomie complète.

AUGUSTIN BARBARA, maître assistant de sociologie, auteur d'une thèse sur les mariages mixtes.

Les nouveaux barbares

J'ai lu avec un effarement mêlé de terreur, dans votre numéro en date du 24 juin, le cas de ce malade américain atteint à la fois d'un cancer du poumon et de plusieurs maladies graves, et qui est, sur ordre des médecins, entravé des mains, afin qu'il ne puisse pas mettre fin à ses jours ! Et l'article ajoute qu'il s'est trouvé un juge pour donner raison aux tortionnaires - pardon : aux médecins, - pour l'admirable raison que le cancer n'en était pas encore « à sa phase terminale », autrement dit, que le malade avait la chance de pouvoir encore souffrir durant quelques semaines.

Il fut un temps où des lois barbares condamnaient des êtres humains au supplice dit « de la mort lente », de tous le plus cruel. On croyait ces temps révolus. De toute évidence, il n'en est rien, et dans les hôpitaux modernes il existe des prisonniers que l'on enchaîne, comme dans les cachots de l'Inquisition, pour que leurs souffrances durent le plus longtemps possible.

ROBERT MARTIN, Paris.

LU

MEDITATION TRINITÉE D'HUMOUR NOIR A L'INTENTION DE CEUX QUI PASSENT DES NUITS BLANCHES, de Freddy Klepfenstein

La mort apprivoisée

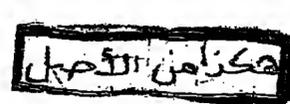
Dieu sait - et encore ce n'est pas sûr - pourquoi les protestants passent pour être austères et ennuyés... ils ne semblent pourtant pas plus dénués d'humour que le commun des mortels, fussent-ils pasteurs. Freddy Klepfenstein, directeur de l'Alerte hebdomadaire romand de la Vie protestante, ne cherche pas à battre des records de drôlerie mais simplement à faire passer ceux de ses lecteurs qui passent des nuits blanches. L'auteur a écrit des lectures sélectives et un carnet de citations suggestif : « L'amour aux doigts de rose » (Homère) ; « Mourir, dormir, rêver peut-être » (Shakespeare) ; « Le combat du jour et de la nuit » (Victor Hugo agonisant). Soit que par éclaircie, il se refuse à voir des preuves de Dieu suffisantes dans la création « ou même dans la joie ». « Dieu, écrit-il, est tellement Dieu que

l'on peut vivre heureux sans se référer à lui... et s'amuse du crocodile qui prétend : « Aussi longtemps qu'on a cru, j'ai pleuré » ! Tel le chat qui ronronne en paix au milieu du living brossant de conversations, il nous conduit à ne pas nous extraire du monde pour dormir (surtout, vous, il n'y a pas de majuscule à monde !). Voici la mort apprivoisée. L'auteur avoue sans façon qu'il a déjà vécu en se couchant dans un cercueil les quelques secondes d'angoisses que tout homme ressent un jour. Lisez sans crainte ces pages sautillantes et profondes : vous n'aurez pas de cauchemars. Et, qui sait ? peut-être que le lendemain, en vous réveillant, vous suffirez dans votre salle de bains.

HENRI FESQUET, \* Edit. Privat-Gesati, 1, rue de la Boulangerie, Genève (Suisse), 42 pages, 22 francs suisses.

Advertisement for Frédéric Rey's novel 'La haute saison'. The ad features a dark, atmospheric image of a landscape with a small building. Text includes: 'Une saison exceptionnelle.', 'FRÉDÉRIC REY la haute saison ROMAN', 'En 1891, dans un village de l'Ardèche la plus désolée, fait irruption, venu d'on ne sait où, un jeune maître d'école chargé de beauté et d'énigmes. Épopée paysanne et chronique, le dernier roman de Frédéric Rey, âpre et chaleureux, est aussi une méditation sur la liberté et l'amour.', 'Flammariion'

Advertisement for 'Le Monde' magazine. It lists the address: '5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09', phone number '246-72-23', and subscription rates for various countries including France, Belgium-Luxembourg, and Switzerland. It also includes a list of prices for different editions and a note about reproduction rights.



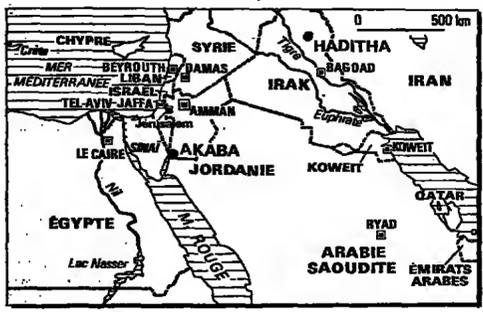
PROCHE-ORIENT

Bagdad et Amman se sont mis d'accord pour la construction d'un oléoduc Irak-mer Rouge

Amman. - Les gouvernements jordanois et irakien...

De notre correspondant derniers mois. En ce qui concerne le premier, il a été décidé que les crédits consentis par les Etats-Unis...

Etats-Unis qu'Israël n'attaquera pas la conduite. Les Américains nous ont assurés de l'intérêt qu'ils portaient à l'oléoduc...



Le financement du projet sera assuré à près de 60% (soit 570 millions de dollars)...

Dans le cas de la COFACE, il s'agit de crédits « acheteurs », ce qui signifie, si la France accepte d'accorder les prêts demandés...

Selon M. Jaouad Anani, ministre jordanois du commerce et de l'industrie, si l'oléoduc était endommagé par un bombardement israélien...

L'oléoduc Haditha-Akaba aura une capacité d'au moins cinq cent mille barils/jour. Dans un deuxième temps, celle-ci pourra être portée en quelques mois à un million de barils/jour...

LE PROJET DE CONFÉRENCE INTERNATIONALE SUR LE PROCHE-ORIENT

Les Israéliens réaffirment à M. Cheysson leur exigence de « négociations directes »

Le conflit irako-libanais a été longuement examiné mercredi 11 juillet au cours de l'entretien en tête-à-tête de 90 minutes qu'a eu M. Mitterrand avec le chef de l'Etat égyptien...

S'agissant d'une éventuelle conférence internationale sur le Proche-Orient, regroupant toutes les parties en cause, y compris Moscou...

Tel-Aviv. - Un certain mystère plane sur le voyage du ministre français des relations extérieures...

Ce jeudi 12 juillet, M. Cheysson s'est entretenu en tête à tête avec M. Shimon Peres, chef du Parti travailliste...

Accueillant le ministre français à l'aéroport, M. David Kimche, directeur général du ministère des affaires étrangères...

M. Cheysson devait quitter Tel-Aviv pour Damas en milieu de matinée ce jeudi. Un voyage plus « délicat » si l'on en juge par les propos de la presse syrienne...

Protestation grecque contre la Libye. - Bien qu'elle entretienne de bonnes relations avec Tripoli, la Grèce a officiellement protesté...

Washington et l'intervention syrienne au Liban. - Mercredi 11 juillet, M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain...

Une question sur le même thème, à la sortie du dîner, le premier ministre israélien, a précisé: « Nous sommes prêts à ouvrir des négociations avec la Jordanie dans le cadre des accords de Camp David ».

S'entretenant avec des correspondants d'agences de presse, M. Murphy a déclaré à propos de l'application du plan de paix à Beyrouth: « Dans la mesure où ce à quoi nous assistons aujourd'hui à Beyrouth est le résultat d'une nouvelle orientation des actions de la Syrie, je dois reconnaître que c'est positif ».

Un morceau plein de bonne humeur. On rêve, on flotte. Davantage: il y a un charme exotique, une vigueur à nous entraîner sur le pont d'un navire.

« Aventures, combats, amours, exotisme, alliés à une solide argumentation historique, voilà le cocktail qu'a concocté Robert Escarpit ».

« Un certain mystère plane sur le voyage du ministre français des relations extérieures... »

« M. Cheysson devait quitter Tel-Aviv pour Damas en milieu de matinée ce jeudi... »

« Nous sommes prêts à ouvrir des négociations avec la Jordanie dans le cadre des accords de Camp David ».

« Dans la mesure où ce à quoi nous assistons aujourd'hui à Beyrouth est le résultat d'une nouvelle orientation des actions de la Syrie, je dois reconnaître que c'est positif ».

« Un morceau plein de bonne humeur. On rêve, on flotte. Davantage: il y a un charme exotique, une vigueur à nous entraîner sur le pont d'un navire. »

« Aventures, combats, amours, exotisme, alliés à une solide argumentation historique, voilà le cocktail qu'a concocté Robert Escarpit ».

ASIE

Nouvelle-Zélande Les derniers sondages avant les élections législatives donnent une confortable avance aux travaillistes

Les Néo-Zélandais sont appelés à se rendre aux urnes samedi 14 juillet pour élire leurs 95 députés après la dissolution du Parlement décidée le 14 juin par le premier ministre, Sir Robert Muldoon.

On assiste depuis plusieurs mois à un éparpillement de l'électorat traditionnel des conservateurs vers le Parti du crédit social, qui compte deux élus, et, surtout, vers le Parti de Nouvelle-Zélande, fondé l'année dernière par un ancien ami du premier ministre, M. Bob Jones...

Sir Robert Muldoon avait marqué d'une façon originale chacune des trois précédentes campagnes électorales qu'il a menées victorieusement depuis 1975 par la publication d'un livre. Cette fois-ci, le premier ministre néo-zélandais, dont le Parti national domine la vie politique du pays...

De plus, le blocage des prix et des salaires pendant un an a suscité une vague de mécontentement. Selon les prévisions économiques, le taux d'inflation pourrait repasser, dans les prochains mois, la barre des 5%.

Le dernier sondage publié une semaine avant cette élection donne une confortable avance à l'opposition. Les travaillistes recueilleraient 49% des intentions de vote - ce qui leur donnerait la majorité absolue des 95 sièges au Parlement - contre 36% au Parti National. Mais, peut-être plus qu'ailleurs, la personnalité des chefs de parti joue un rôle prépondérant dans la vie politique néo-zélandaise.

Si la situation économique a dominé les derniers jours de la campagne électorale, cette consultation va se tenir avec, en toile de fond, la réunion du pacte de défense entre l'Australie, la Nouvelle-Zélande et les Etats-Unis (ANZUS) le 16 juillet, à Wellington, en présence du secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz.

Le chef de la majorité subit l'usure du pouvoir, et son équipe, qui n'a peut-être pas su renouveler à temps certains de ses membres, risque d'être victime de la crise économique mondiale qui frappe également la Nouvelle-Zélande.

Il paraît clair, à l'issue de cette visite, que les Chinois souhaitent aujourd'hui voir les Japonais coopérer à la modernisation de leur armée tout comme ils participent à celle de leur économie.

De violents accrochages se sont déroulés mercredi 11 juillet dans la région de Chéram, à l'est de Tripoli, nord du Liban, entre deux milices alliées et proches de la Syrie.

Si ses premières apparitions en public en tant que chef de l'opposition furent réellement catastrophiques - il collectionnait les gaffes, ce qui faisait dire à Sir Robert Muldoon qu'il avait affaire à un « bouffon ».

Malgré des contacts intenses entre responsables politiques de la région afin de parvenir à un cessez-le-feu immédiat, des accrochages aux armes lourdes de tous calibres ont continué tout l'après-midi de mercredi entre les éléments armés des deux parties, et les combats se poursuivent en retraite, le colonel Hicham Karam, chef de la milice libanaise, a déclaré.

« Une centaine de morts dans la catastrophe minière de Talpeh ». Seulement vingt-deux des cent vingt-cinq mineurs qui se trouvaient au fond d'une mine de charbon du district de Talpeh ont un incendie s'était déclaré mardi 10 juillet, avaient été retrouvés vivants, mais paraissent dans un état critique par les sauveteurs jeudi. Trois autres mineurs restaient manquants.

« Washington et l'intervention syrienne au Liban. - Mercredi 11 juillet, M. Richard Murphy, secrétaire d'Etat adjoint américain, a jugé « positive » l'intervention de la Syrie au Liban en vue de promouvoir le processus de réconciliation et de ramener la paix à Beyrouth ».

« Un certain mystère plane sur le voyage du ministre français des relations extérieures... »

« M. Cheysson devait quitter Tel-Aviv pour Damas en milieu de matinée ce jeudi. Un voyage plus « délicat » si l'on en juge par les propos de la presse syrienne, qui, depuis le début de la visite de M. Mitterrand en Jordanie, prête les plus noirs desseins à la diplomatie française dans la région, et notamment celui de vouloir « relancer le processus de Camp David ».

« Un morceau plein de bonne humeur. On rêve, on flotte. Davantage: il y a un charme exotique, une vigueur à nous entraîner sur le pont d'un navire. »

« Nous sommes prêts à ouvrir des négociations avec la Jordanie dans le cadre des accords de Camp David ».

« Dans la mesure où ce à quoi nous assistons aujourd'hui à Beyrouth est le résultat d'une nouvelle orientation des actions de la Syrie, je dois reconnaître que c'est positif ».

« Un certain mystère plane sur le voyage du ministre français des relations extérieures... »

« M. Cheysson devait quitter Tel-Aviv pour Damas en milieu de matinée ce jeudi... »

« Nous sommes prêts à ouvrir des négociations avec la Jordanie dans le cadre des accords de Camp David ».

« Dans la mesure où ce à quoi nous assistons aujourd'hui à Beyrouth est le résultat d'une nouvelle orientation des actions de la Syrie, je dois reconnaître que c'est positif ».

« Un morceau plein de bonne humeur. On rêve, on flotte. Davantage: il y a un charme exotique, une vigueur à nous entraîner sur le pont d'un navire. »

« Aventures, combats, amours, exotisme, alliés à une solide argumentation historique, voilà le cocktail qu'a concocté Robert Escarpit ».

« Nous sommes prêts à ouvrir des négociations avec la Jordanie dans le cadre des accords de Camp David ».

« Dans la mesure où ce à quoi nous assistons aujourd'hui à Beyrouth est le résultat d'une nouvelle orientation des actions de la Syrie, je dois reconnaître que c'est positif ».

« Un morceau plein de bonne humeur. On rêve, on flotte. Davantage: il y a un charme exotique, une vigueur à nous entraîner sur le pont d'un navire. »

« Aventures, combats, amours, exotisme, alliés à une solide argumentation historique, voilà le cocktail qu'a concocté Robert Escarpit ».

Japon

La première visite d'un ministre chinois de la défense est interprétée comme un premier pas vers une plus grande coopération

(De notre correspondant.)

Tokyo. - La première visite au Japon du ministre chinois de la défense, M. Zhang Aiping, à l'issue d'une mission d'achat d'armements qui l'a conduit pendant un mois dans les pays de l'OTAN (en Europe de l'Ouest, aux Etats-Unis, puis au Canada) est interprétée ici comme un pas vers une plus grande coopération sino-japonaise - et par extension sino-américaine - en matière de défense. La précédente visite d'un haut responsable militaire chinois, celle du numéro deux de l'armée populaire, date de 1978 et était située dans le prolongement d'un périple chez les Américains et leurs alliés.

Le geste d'aujourd'hui est exceptionnel et remarquable. Mais on sait peu de chose quant à la substance des entretiens entre le ministre chinois et son homologue japonais, M. Yuko Kurihara, les milieux gouvernementaux et la presse japonaise étant là-dessus d'une grande discrétion - Constitution pacifique et opinion publique obligent. Un officiel a même tenté de présenter la visite de M. Zhang comme une simple « escale de repos ». Cependant, M. Zhang est venu parler affaires et il a pris publiquement position pour le traité de défense américano-japonais (une des cibles favorites, avec le réarmement, des critiques chinoises il y a pas si longtemps) et pour un échange d'experts militaires entre Tokyo et Pékin.

Il paraît clair, à l'issue de cette visite, que les Chinois souhaitent aujourd'hui voir les Japonais coopérer à la modernisation de leur armée tout comme ils participent à celle de leur économie. Reste à savoir jusqu'où Tokyo peut aller dans ce domaine.

Indonésie LA CONFÉRENCE DE L'ASEAN S'OUVRE PAR UN APPEL A LA SOLIDARITÉ AMÉRICAINE

M. Mochtar Kusumatmadja, ministre indonésien des affaires étrangères, a lancé, jeudi 12 juillet, un appel aux pays industrialisés afin qu'ils coordonnent leurs politiques, notamment avec les pays en développement non communistes de la région du Sud-Est asiatique.

Dans son discours d'ouverture des travaux de la conférence de l'ASEAN (Brunei, Malaisie, Philippines, Indonésie, Thaïlande et Singapour), leurs alliés du Pacifique (Australie, Etats-Unis, Canada, Japon et Nouvelle-Zélande) et la Communauté économique européenne, il a insisté pour que l'on mette rapidement en oeuvre un système international d'échanges commerciaux plus ouvert. S'adressant au secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, M. Mochtar Kusumatmadja a réclamé des dispositions urgentes face au problème de la montée des taux d'intérêt et de l'endettement mondial.

D'autres part, M. Shultz a remis à ses interlocuteurs indonésiens un appel de cent vingt-trois parlementaires démocrates et républicains en faveur de la population de Timor oriental. Ils protestent contre la mort d'un moins cent mille personnes des suites de famine, de maladies ou des combats qui ont suivi l'invasion de ce territoire par l'Indonésie en 1975. (Reuters, AFP.)

« Une centaine de morts dans la catastrophe minière de Talpeh ». Seulement vingt-deux des cent vingt-cinq mineurs qui se trouvaient au fond d'une mine de charbon du district de Talpeh ont un incendie s'était déclaré mardi 10 juillet, avaient été retrouvés vivants, mais paraissent dans un état critique par les sauveteurs jeudi. Trois autres mineurs restaient manquants.

Escarpit picaresque. ESCARPIT les voyages d'Hazembert. Un morceau plein de bonne humeur. On rêve, on flotte. Davantage: il y a un charme exotique, une vigueur à nous entraîner sur le pont d'un navire. Jacques-Pierre Amette - Le Point. Aventures, combats, amours, exotisme, alliés à une solide argumentation historique, voilà le cocktail qu'a concocté Robert Escarpit. Jean-Claude Perrier - Le Quotidien de Paris. Flammarion

# AMÉRIQUES

Point de vue

Haïti

## Les « émeutes de la faim » sont d'abord politiques

Le 23 mai 1984, une émeute populaire éclatait dans la ville des Gonaïves, déclenchant d'autres émeutes dans les provinces littorales. D'après les agences de presse étrangères, il faudrait mettre ces émeutes sur le compte de la faim. En réalité, il s'agit d'un tournant important dans l'histoire de l'opposition au clan Duvalier.

Il est indéniable que la faim fait des ravages en Haïti. Privations et malnutrition ne sont que trop visibles chez les enfants : cheveux rouges, ventre gonflé, bras et jambes squelettiques, sont, hélas ! courants. Le manque d'hygiène, l'excès de la majorité des docteurs et infirmières ne font qu'aggraver la situation de ce pays où la mortalité infantile atteint un bébé sur trois.

Il est indéniable également que l'élimination totale des cochons haïtiens, sous le prétexte d'une fièvre porcine localisée, a provoqué une crise grave dans les campagnes où le cochon servait à la fois pour l'alimentation et comme réserve monétaire en cas d'urgence.

Mais les raisons profondes des émeutes sont politiques. Quel est le détonneur qui déclenche la première émeute ? Des coups portés par les « tortions macoutées » à une femme décaillée des suites de ses blessures. A Bombardopolis également, l'émeute fut provoquée par une arrestation à laquelle s'opposa la population. Quant au Cap-Haïtien, les motifs de l'émeute sont encore plus clairs. La foule descendit dans la rue avec des pancartes proclamant : « A bas Duvalier ».

Les Haïtiens, eux, savent que les émeutes sont avant tout politiques.

L'un des slogans criés les plus répandus en Haïti ces jours-ci, c'est « Fok kat la rebat » (il faut rebattre les cartes). Après vingt-sept ans d'assassinats et de gaspillage, le peuple haïtien proclame tout haut ce qu'il pensait depuis longtemps. Des graves de commerçants et d'étudiants ont ébranlé le régime à ses débuts. Mais ces mouvements, limités à Port-au-Prince, avaient été vite étouffés dans le sang par un Papa Doc qui avait tous les pouvoirs. Même démentement pour les députés de la révolte armée du FLUCH (Parti communiste haïtien) en 1969. Les débarquements successifs des groupuscules de droite - du premier groupe, en 1959, jusqu'au groupe Senericq sur l'île de la Tortue, en décembre 1983, - n'ont guère eu d'effet parce que militairement mal préparés et sans lien avec la population locale.

Mais la situation a progressivement changé sous Jean-Claude Duvalier. Raisons intimes d'abord : le pouvoir de Papa Doc n'est plus concentré dans les mains de Baby Doc. Son mariage avec Michèle Bennett, une jeune maîtresse arrogante, ambitieuse, a réveillé la vieille question de couleur Noirs-Mulâtres, provoquant une division entre partisans des Bennett et partisans de Papa Doc, ralliés à Mme Duvalier mère. La mère de Michèle, qui se définit comme « la Voltaire des Caraïbes », exploite la position influente de sa fille pour monopoliser presque tout le commerce d'import-export, ruinant ainsi de nombreux commerçants qui s'étaient rangés du côté de Jean-Claude. On peut le compter maintenant parmi les opposants.

Raisons extérieures ensuite : la campagne de « libéralisation » du régime jusqu'à l'élection de M. Reagan en 1980, des militants formèrent des syndicats issus de la base ouvrière, encouragés par des journalistes indépendants de la presse écrite et parlée, tels que Konpé Filo, Marcus, Jean-Dominique, Pierre Citandre... Des artistes lancèrent un mouvement théâtral en ardoise sans précédent dans l'histoire du pays et jouèrent des pièces qui bouleversèrent le grand public. Après sept représentations à guichets fermés de *Déshérité*, le gouvernement fut obligé de publier, le 9 mai 1979, une loi stricte qui obligeait tout artiste à soumettre son œuvre à une censure préalable.

Autre raison externe : l'évolution de l'Église catholique. En signant l'accord de 1966 avec le Vatican, François Duvalier avait cru s'assurer les loyaux services de l'épiscopat haïtien. Le Concordat permit en effet au président de nommer les évêques, le Vatican se réservant un droit de veto sur certains noms. A l'arrivée de Jean-Paul II en Haïti, le 9 mars 1983, Jean-Claude Duvalier déclara son intention de renoncer à ce droit. Mais les relations Église-Etat étaient déjà gâtées.

D'une part, l'action de conscientisation menée dans les communautés de base inquiète le gouvernement. En outre, certains religieux et certains évêques se dressent ouvertement contre les abus du gouvernement. La

par le Père  
JEAN-YVES URFFIE (\*)

veille de l'arrivée du pape, cent mille personnes rassemblées devant le palais de Duvalier acclamèrent Mgr Roméus, évêque de Jérémie, qui dénonça la corruption gouvernementale et les abus quotidiens que vivent tous les Haïtiens. Coup dur renforcé le lendemain par le sermon du pape, qui déclare : « Les choses doivent changer ici », et qui apporte son soutien à toutes les communautés actives dans la travail de promotion humaine.

Mgr Roméus a récidivé cette année en dénonçant le farde des élections législatives de février, où seuls les candidats duvaléristes furent autorisés à se présenter... ou à être élus. Le 16 février 1984, il déclara : « Le peuple a été berné, ce peuple qui est encore à se demander si c'est le chef ou bien son entourage qui s'est ainsi moqué de lui ».

C'est Mgr Roméus encore qui a déclenché la campagne de solidarité nationale qui força le gouvernement Duvalier à libérer un speaker de radio très populaire, Gérard Duclercq. Autre incident significatif : peu de jours avant les élections des Gonaïves, les curies de Boderies et de Thiottes étaient arrêtées. On leur reprochait d'avoir traduit en ardoise une lettre du président Duvalier interdisant la torture et les arrestations arbitraires. Le texte français de cette lettre n'était évidemment pas destiné à la population, mais aux ambassadeurs.

Autre détail : beaucoup de jeunes prêtres refusent maintenant de se prêter à la comédie des Te Deum officiels que le gouvernement fait chanter en l'honneur de Duvalier. Ils s'opposent aux foules du gouvernement et de Mgr Ligondé, archevêque de Port-au-Prince et cousin de Mme Duvalier.

Comment réagit le pouvoir duvalériste ? En retournant aux bonnes vieilles méthodes de Papa Doc. Mais ce qui était possible sous Papa Doc ne l'est plus en 1984. Ainsi, lorsque Grégoire Eugène, dans *Fraternité*, et Sylvio Claude, dans *Conviction*, publièrent des articles critiquant le régime, leurs journaux furent interdits... mais Grégoire Eugène récidiva en juin, fut arrêté, puis relâché. Le directeur d'une revue de création récente, l'*In-*

formation, Pierre-Robert Auguste est arrêté et torturé pour avoir publié un reportage sur les émeutes. Un député, Rocketteier Guère, poursuivant Duvalériste, est également arrêté pour avoir dénoncé la corruption gouvernementale. Plus grave encore : le ministre Cécile, envoyé dans la plaine des Gonaïves pour négocier avec les paysans en révolte, pérorait à Jean-Claude Duvalier en conseil des ministres et est démis. Le soir même, il fit sa démission avec Clément Désir et Victor Blanchet, anciens membres du gouvernement de Papa Doc, et des membres de l'armée. Les rats commencent à quitter le navire duvalériste. Cela n'est pas sans inquiéter le gouvernement américain. A l'heure où Washington cherche à établir une base navale dans la baie du Môle Saint-Nicolas, la chute des Duvalier signifierait la fin de ce projet. C'est pourquoi le Country Development Strategy Statement déclare : « Haïti a une position stratégique et l'existence d'un gouvernement et d'une population non hostiles en Haïti est d'un intérêt fondamental pour la sécurité des États-Unis. » Il ne faut pas s'étonner d'apprendre que l'ambassadeur américain en Haïti ait déclaré que, si Port-au-Prince bouge, il fera venir 1600 « marines » pour rétablir l'ordre.

A l'heure où les États-Unis réclament au Nicaragua des élections « démocratiques » et rétablissent l'ordre à Grenade, leurs fidèles alliés, les Duvalier-Bennett, suppriment les partis politiques, les syndicats, les journaux et radios libres.

Le peuple haïtien n'a plus peur de proclamer dans les rues : « A bas Duvalier ! » Le peuple haïtien n'a su organiser son propre réseau de communication, supprimé les partis politiques qui n'ont jamais eu d'implantation populaire nationale. Le 15 juin 1984, à Gonaïves, quatre-vingt-neuf représentants de cette nouvelle opposition signèrent une déclaration remise à toutes les ambassades accréditées à Port-au-Prince, invitant tout le pays et la diaspora, forte d'un million, à « signifier au monde entier son refus de la présidence à vie et de la dictature de Jean-Claude Duvalier ».

(\*) Le Père Jean-Yves Urffie vit aux États-Unis, à Brooklyn, au service des communautés haïtiennes.

Etats-Unis

## Une femme candidate à la vice-présidence

(Suite de la première page.)

Or les femmes sont non seulement majoritaires dans la population américaine, mais elles se sont inscrites en masse sur les listes électorales, à tel point qu'il y aura six millions d'électorales de plus que d'électeurs inscrits pour l'élection présidentielle du 6 novembre prochain. Si, jusqu'en 1980, les femmes avaient tendance à voter comme les hommes, depuis les dernières élections, le « gender gap », l'écart entre les intentions de vote des deux sexes s'est creusé.

En choisissant une femme pour faire campagne à ses côtés, M. Mondale peut donc avoir le sentiment de réaliser un « bon coup » politique et publicitaire. Il en a bien besoin. Dans les sondages, il se trouve loin derrière M. Reagan, qui fera campagne avec le vice-président Bush, et, de plus, plus grave encore, l'écart a tendance à se creuser. Toutefois, si l'opération n'a qu'un but électoraliste, elle risque de faire long feu. D'une part, le vote des femmes, militantes ou non, était en toute hypothèse acquis au candidat démocrate, par rejet de M. Reagan. Les positions du président républicain, proches des tenants de « l'ordre moral », que ce soit sur l'école, l'interruption de grossesse, l'égalité des sexes, lui ont aliéné le soutien des électrices les moins engagées, sans rallier véritablement les bien-pensantes. Nombre d'électorales décidées par l'actuelle administration dans le domaine social ont touché en priorité les femmes, notamment celles des milieux les plus défavorisés, permettant aux démocrates de dénoncer « une féodalité de la pauvreté ».

D'autre part, la présence d'une femme sur le « ticket » démocrate pourrait coûter à M. Mondale un certain nombre de suffrages dans les États conservateurs du Sud, et chez les « cols blancs » du Middle West, plus traditionalistes. Le risque vaut sans doute d'être couru. M. Ferraro, dont les qualités ne se limitent pas à un physique séduisant, va apporter une touche d'indéfit dans une campagne qui s'annonçait assez ennuyeuse.

M. Mondale a clarifié ses relations avec les féministes. Il lui restait à se concilier les minorités de couleur, et surtout les Noirs, qui soutiennent M. Jesse Jackson. Le pasteur noir, qui vient encore de critiquer dur et fort M. Mondale, a bien l'intention de monter son appui. S'il se rallie publiquement au candidat choisi par la convention, les démocrates pourront enfin, après des mois de querelles fratricides, se retourner contre leur principal adversaire, qui entend bien rester quatre ans de plus à la Maison Blanche.

DANIEL VERNET.

# DIPLOMATIE

## LA FIN DE LA CONFÉRENCE DE GENÈVE SUR LES RÉFUGIÉS AFRICAINS

### Le financement d'un tiers des projets de développement est déjà acquis

De notre correspondante

Genève. - La deuxième Conférence internationale sur l'assistance aux réfugiés en Afrique (CIARA II) s'est terminée, mercredi 11 juillet, par l'adoption, par acclamations, d'un document final contenant à la fois une déclaration d'intention et un programme d'action (le Monde du 7 juillet). Ce dernier prévoit une « assistance à trois niveaux » : les secours d'urgence adaptés aux besoins immédiats des réfugiés ; des solutions à long terme (rapatriement librement consenti ou installation dans les pays d'accueil liés à des solutions durables) ; enfin et surtout, et c'est là l'originalité de cette conférence, l'assistance technique et financière « aux pays qui doivent accueillir les réfugiés et à ceux qui réservent un bon accueil aux rapatriés », assistance qui doit s'ajouter à tous les autres programmes de développement. A cet effet, de nouvelles missions d'enquêtes des collectes de données exactes et des études de viabilité seront nécessaires dans de nombreux cas.

Bien qu'un temps de réflexion soit accordé aux pays donateurs, puisque l'action décidée doit s'échelonner sur une période de trois à cinq ans, le financement d'un tiers des cent vingt-huit projets destinés à développer l'infrastructure des quatorze pays africains qui ont accueilli quatre millions de réfugiés (le Monde du 11 juillet), est déjà acquis.

Il n'y eut point de débat durant les trois jours de réunion, mais une série d'interventions qui, par la force des choses, étaient quelque peu répétitives. Des observations se sont cependant énoncées que les représentants des pays bénéficiaires n'avaient guère manifesté leur reconnaissance aux États qui leur sont venus en aide. Il est pourtant remarquable qu'un pays en proie aux difficultés financières comme la Tunisie ait annoncé une contribution de 10 000 dollars. Pour sa part, l'Algérie, par la voix de son ministre de la Santé, M. Djamel Houhou, a rappelé que son pays abrite des réfugiés sahariens et s'est prononcé en faveur de solutions durables, sans toutefois offrir de contribution. Le représentant de l'OCDE n'a pas non plus fait d'heureux chiffres, mais a déclaré que près de la moitié du fonds de son organisme pour le développement international allait vers l'Afrique. La déclaration de M. Marc Bezin, au nom de la Banque mondiale, a montré - s'il en était encore besoin - combien une assistance financière et technique au continent noir est indispensable, du fait que le

nombre d'Africains végétant aujourd'hui au-dessous du seuil de pauvreté risque d'augmenter de 60 % à 80 % d'ici à 1995.

### Absence des pays de l'Est

Au cours d'une conférence de presse, M. Léo Tindemans, ministre belge des affaires étrangères, président de la conférence, s'est félicité du grand nombre de pays qui y ont participé, mais n'a souligné que l'absence des États du bloc de l'Europe de l'Est. Il est vrai que personne, au cours de ces trois jours, n'a évoqué cette défection. M. Tindemans a également marqué sa satisfaction de la sérénité qui a régné pendant la réunion. Lorsque, en effet, l'ambassadeur Durweil, représentant l'Algérie auprès des Nations unies à Genève, a pris la parole, il n'a provoqué le départ d'aucun délégué et fut applaudi. Fait inhabituel pour une conférence se tenant sous l'égide de l'ONU.

Bilan positif, estime-t-on au sein du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés. Il reste qu'un fait patent n'a pas été suffisamment pris en considération, à savoir que les pays qui reçoivent des réfugiés ont été souvent victimes d'une grande partie de leurs citoyens, devenus des réfugiés sous d'autres cieux. On peut regretter qu'aient été généralement occultés les causes tragiques de ces exodes massifs et la faible volonté, de la part des gouvernements des pays de départ, d'en atténuer les conséquences. Il faut, d'autre part, remarquer que les réfugiés n'ont pas été représentés à la CIARA II, où des dizaines de personnalités politiques se sont succédé pour parler en leur nom.

Il faudra enfin attendre la prochaine Assemblée générale des Nations unies pour avoir une réponse à une question-clé : à qui va incomber au premier chef la responsabilité de cette gigantesque opération de développement à laquelle participent non seulement les États et des experts d'organisations internationales, notamment du PNUD (Programme des Nations unies pour le développement), mais encore une quantité d'organismes bénévoles ?

Qu'il en soit, le Haut-Commissariat pour les réfugiés (HCR), organisateur et cheville ouvrière de la CIARA II, poursuivra en Afrique sa tâche traditionnelle, qui demeure considérable et qui a déjà fait ses preuves.

ISABELLE VICHNIAC.

## Paris et Bonn ont ratifié l'accord sur la suppression des contrôles à la frontière franco-allemande

La France et la RFA ont ratifié mercredi 11 juillet l'accord annoncé depuis plusieurs semaines sur la levée des contrôles des polices et douanes au passage de leur frontière commune. Un communiqué du ministère des affaires européennes en a précisé les modalités d'application.

Dès ce mois de juillet, un protocole de contrôle sans temps d'attente sera mis en place à la frontière franco-allemande, c'est-à-dire qu'il sera procédé à une simple surveillance visuelle des véhicules roulant à vitesse réduite. Des contrôles individuels seront effectués dans les cas douteux ou par sondages. Des postes frontalières communs seront mis en place à Sarrebrunnentourne. Ottmarheim-Neuenburg et Beinhelm-Isfezheim. D'autres mesures, comprenant, selon le texte du ministère, « une poursuite plus intense de la coopération entre la police et la douane des deux pays et une harmonisation des réglementations concernant la délivrance des visas », seront préparées par des experts d'ici à la réunion que MM. Mitterrand et Kohl doivent tenir au mois d'octobre.

En outre, poursuit le communiqué, les deux pays « veulent prendre des initiatives communes » afin d'augmenter les franchises accordées pour les marchandises importées par les voyageurs et d'« exempter de toutes interdictions ou restrictions les marchandises ne dépassant pas les quantités destinées à l'usage personnel et dont la possession n'est pas non plus interdite aux nationaux ». Il est également prévu de « faciliter - dans le cadre de la CEE - la circulation transfrontalière des autocars de touristes par

l'uniformisation de l'impôt sur le chiffre d'affaires pour les prestations de transport et par l'harmonisation des tarifs fiscaux pour les carburants Diesel ».

Enfin, d'ici à la fin de 1986, « les deux gouvernements s'efforceront de remplir les conditions d'une abolition des contrôles sur la circulation des ressortissants des pays de la CEE et des marchandises dans la Communauté », et s'emploieront à « rapprocher les législations en matière de délivrance des passeports ».

L'autocoilant que les automobilistes désireux de bénéficier du passage sans arrêt à la frontière devront apposer sur leur pare-brise sera de couleur verte, avec un « E » majuscule blanc (pour « Europe ») ou « Europa »), et-on par ailleurs annoncé à Bonn. Il portera en outre - et tout cas sur le modèle allemand, disponible dès lundi - la mention « bon voyage » dans les deux langues. - (AFP).

# Monsieur le Ministre, 55 millions de Français nous font confiance !

55 millions de Français comptent sur leurs médecins :

- pour être là quand ils ont besoin d'eux,
- pour les soigner lorsqu'ils sont malades,
- pour faire le maximum avec les moyens nécessaires quand la santé est en jeu (laboratoire, radiologie, médicaments).

Aujourd'hui, parce qu'ils nous font confiance, nous leur disons :

## LA MÉDECINE GÉNÉRALE EST MENACÉE

Nous savons tous que la France a des difficultés économiques.

Chaque jour dans les villes, dans les campagnes, nous voyons des Français qui souffrent.



C'est avec notre compétence et notre dévouement que nous les aidons, mais c'est avec tous les moyens dont la science dispose que nous les soignons. Pour eux tous, la santé est une priorité. Laissez-nous les moyens de les soigner.

les médecins généralistes

esmf Confédération des Syndicats Médicaux Français 60, boulevard de Latour-Maubourg - 75007 PARIS - TEL: (1) 705.59.72

**STERN**  
GRAVEUR  
depuis 1848  
Pour votre Société  
papiers à lettres et  
imprimés de haute qualité  
Le prestige  
d'une gravure traditionnelle  
Ateliers et Bureaux  
47, Passage des Panoramas  
75002 PARIS  
TEL: 236.94.48 - 508.86.45

**University Studies in America Inc.**  
Une importante organisation universitaire américaine vous offre la possibilité de faire un an d'études dans une grande université US que vous choisissez (selon vos préférences) et vos diplômes (à la demande) ou de compléter un cycle complet de préparation au « Bachelor » en « Business » ou « P.H.D. » CALIFORNIE, FLORIDE, MIDDLE WEST, NORD-EST.  
USA-French Office, 67, rue Charles-Lafitte, 92200 Neuilly, 722.94.94

مركز التحصيل



# EUROPE

## Tchécoslovaquie

### Deux pèlerinages ont réuni près de 150 000 catholiques

Levoča (AFP). - Près de cent cinquante mille catholiques tchécoslovaques ont participé, samedi 7 et dimanche 8 juillet, aux deux principaux pèlerinages de l'année, en Moravie et en Slovaquie. Ces impressionnants rassemblements populaires sont les seuls à ne pas être organisés par les autorités communistes. L'Église apparait ainsi comme l'unique force d'opposition au régime, la dissidence politique ne comptant plus que quelques militants sans véritable soutien populaire.

Le pèlerinage le plus important a eu lieu aux environs de Levoča, une bourgade médiévale de Slovaquie orientale, à 130 kilomètres à l'ouest de la frontière soviétique et à environ 40 kilomètres au sud de la Pologne.

Dès samedi après-midi, des milliers de catholiques ont convergé vers cette ville de onze mille habitants, perpétrant ainsi une tradition vieille de plus d'un siècle. La police a tenté, sans succès, de refouler certains pèlerins. Les fidèles se sont répandus à travers champs pour at-

teindre le sanctuaire. La plupart ont passé la nuit à la belle étoile, à 1 700 mètres d'altitude, autour de feux de camp, tandis que des policiers patrouillaient avec des chiens dans les rues de Levoča.

Dimanche matin, ils étaient de cent mille à cent vingt mille à assister à la messe. Seuls quelques centaines de pèlerins avaient trouvé place dans la minuscule église de Levoča-Hora. Les autres, agglomés dans l'herbe d'une clairière, faisaient circuler des missels, rares et précieux car les imprimeries contrôlées par le gouvernement n'en publient que quelques exemplaires. Une vingtaine de prêtres se sont ensuite relayés, trente heures durant, pour les fidèles qui attendaient devant une demi-douzaine de confessionnaux éparpillés sous les arbres.

Le même jour, à 200 kilomètres à l'ouest de Levoča, ils étaient quelques dizaines de milliers à prier dans la cathédrale de Veligrad (Moravie du Sud) pour que le pape vienne fêter le mille centième anniversaire de la mort de saint Méthode, l'apôtre des Slaves.

## Italie

### LES SUITES DE L'ENQUÊTE SUR LA LOGE P2

#### La démission de M. Longo ministre social-démocrate du budget doit permettre à M. Craxi d'écarter la menace de crise

De notre correspondant

Rome. - Le secrétaire général du Parti social-démocrate italien, M. Pietro Longo, devait remettre ce jeudi 12 juillet en fin de matinée sa démission de ministre du budget. Celle-ci était attendue depuis la publication du rapport de la commission d'enquête parlementaire sur les activités de la loge P2, qui avait établi que son nom figurait sur la liste des membres de l'organisation maçonnique. Son éventualité était devenue, depuis plusieurs semaines, un facteur de tension au sein de la majorité. La démission de M. Longo devrait donc permettre à M. Craxi de poursuivre dans un climat plus serein la « vérification » de la cohésion gouvernementale qu'il a entreprise en s'entretenant avec MM. De Mita, secrétaire général de la démocratie chrétienne, et Spadolini, chef du Parti républicain. La menace de crise semble ainsi écartée jusqu'à l'automne.

L'adoption, mercredi, par la commission d'enquête, du volumineux rapport rédigé par sa présidente, Mme Anselmi (approuvé par trente-quatre voix sur quarante), avait mis M. Longo dans une situation délicate. Ce rapport (dont la première mouture avait été publiée par la presse italienne voici quelques semaines, et dont nous avons donné de larges extraits dans *Le Monde* daté du 27-28 mai) confirmait en effet l'authenticité des listes d'apparte-

nance à la P2. Mais M. Longo avait espéré, jusqu'à la dernière minute, que l'ouverture d'une crise gouvernementale lui évitait de devoir remettre sa démission.

Au cours d'une réunion de la direction de son parti, M. Longo a déclaré qu'il se résignait à cette extrémité, « afin de sauver une politique juste, et d'éviter de mettre le gouvernement Craxi en difficulté ». En d'autres termes, tout en proclamant son innocence, il entend présenter sa démission comme un « sacrifice » à la première expérience d'un gouvernement à direction socialiste en Italie. Il n'en demeure pas moins secrétaire général du PSDI, et, à ce titre, il participera aux entretiens des chefs de parti de la majorité.

Quant aux directions des autres partis, elles semblent pour l'instant soulagées de leur temps avant la décision de ce qu'il adviendra de certains de leurs membres impliqués dans le scandale de la loge P2, et assurant encore des fonctions de grands commis de l'Etat. Le PCI et l'extrême gauche demandent, pour leur part, l'extension de l'enquête aux sphères supérieures de la loge - la « seconde pyramide », selon les termes du rapport Anselmi, - qui seraient composées de personnalités de premier plan.

PHILIPPE PONS.



**Pour réussir les trente prochaines années de votre vie, jouez la bonne carte:**

une solide formation de base en gestion, concrète, pratique, efficace, appréciée des entreprises. Celle que vous propose le programme de formation polyvalente en gestion

### Administration de l'Entreprise

Celui qui vous offre la possibilité unique d'acquiescer en 9 mois d'études à plein temps une formation méthodologique et technique valable pour trente ans de réussite professionnelle. Parce que ce programme est différent. Son but essentiel est de former des managers immédiatement opérationnels, à l'aide de méthodes et moyens pratiques, concrets et réalistes, en faisant appel uniquement à des praticiens des affaires comme enseignants.

Il serait vraiment dommage que vous passiez à côté de ce programme, dont la prochaine session débute en octobre 1984, car vous pouvez être l'un des quarante stagiaires qui y seront admis.

Un dossier d'information existe à votre intention. Vous l'obtiendrez sans engagement en nous adressant votre carte ou en nous téléphonant.

### ECADE

Ecole d'Administration et de Direction des Entreprises  
Rue du Bugnon 4, CH-1005 Lausanne (Suisse) - Tél. (021) 221 511

## Pologne

### LES RAPPORTS ENTRE LE POUVOIR ET L'OPPOSITION

#### La direction clandestine de Solidarité a refusé l'impunité proposée par les autorités contre une renonciation à toute activité

Le procès de quatre anciens dirigeants du KOR (Comité de défense des ouvriers) devait s'ouvrir, vendredi 13 juillet, à Varsovie. Ils sont accusés d'avoir voulu renverser par la violence le régime de la Pologne. Les autorités avaient proposé aux quatre détenus, ainsi qu'à sept autres dirigeants de l'opposition, une libération à condition qu'ils acceptent de quitter le pays pour quelques années. Les accusés ont refusé et exigé d'être jugés.

Dans le dernier bulletin publié le 10 juillet par la commission de Solidarité clandestine (TKK), M. Zbigniew Bajak, principal animateur de ce mouvement, a indiqué que le gouvernement avait offert, en mai dernier, l'impunité aux militants clandestins du syndicat dissous contre un engagement de l'opposition de ne pas avoir d'activité politique pendant deux ans et de ne pas participer à la première expérience d'un gouvernement à direction socialiste en Pologne, en l'automne prochain pour régler, sans procès, le sort des onze dirigeants de l'opposition avaient débouché sur des propositions concernant « toute l'opposition dans le pays ».

La TKK a refusé cette proposition, transmise par l'intermédiaire de l'Eglise et d'anciens conseillers de Solidarité. « Ni les onze ni la TKK, a indiqué M. Bajak, ne sont

intéressés par des négociations qui ne concernent que leur sort individuel, et les seules conditions acceptables (pour sortir de la clandestinité) impliquent un retour au pluralisme syndical et l'élaboration d'un statut de prisonnier politique ».

Après l'échec de ces négociations, le procès des dirigeants du KOR sera suivi celui de Solidarité, car les accusés ont tous été militants du syndicat, estime M. Bajak. Les militants du KOR, affirme-t-il, « se trouvent actuellement dans la position des [dissidents soviétiques] Soljenitsyne, Sokolov et Boukovski qui ont tout fait pour que le monde comprenne l'essence du communisme ».

Il apparaît ainsi à la veille du procès du KOR que le régime du général Jaruzelski a mené ces derniers mois une vaste offensive pour se débarrasser « en douceur » de l'opposition, en la contraignant au silence, et sans laisser le moindre espoir quant à une ouverture sur le plan des libertés syndicales. La situation est « bloquée », estime en conclusion M. Bajak, qui se déclare pourtant convaincu que « Solidarité ne peut perdre après avoir survécu au régime » et que « sa génération abolira le système communiste pour en édifier un nouveau ».

## Grande-Bretagne

### Un « savon » pour M<sup>me</sup> Thatcher

L'anecdote est cruelle : pour illustrer un éditorial sur les méthodes de gouvernement, le grave hebdomadaire britannique *The Economist* a ressorti une couverture prévue pour le lendemain des élections du 9 juin 1983 en cas de défaite conservatrice. La direction l'avait renvoyée dans les cartons puisque le scrutin s'était soldé par un rassemblement pour la Chambre des communes. Elle l'a exhumée parce qu'elle lui paraissait de nouveau parfaitement en situation : M<sup>me</sup> Thatcher est en train de glisser sur une peau de banane.

Malgré un ton toujours serré, *The Economist* n'a pas pour habitude d'écouter ses opinions et il ne s'est jamais privé de distribuer des conseils à tous les gouvernements. Mais, dans son numéro du 10 juillet, il a écrit : « Le deuxième gouvernement de M<sup>me</sup> Thatcher est en passe de devenir le plus nul depuis la guerre. Les ratés, les erreurs, les négligences qui ont caractérisé son premier mandat ont été répétés en double dans le deuxième mandat de M<sup>me</sup> Thatcher, avec le dernier gouvernement de M. Harold Wilson et surtout avec celui de M. Edward Heath, ancien premier ministre conservateur, qui est peut-être le pire de tous au moment où des millions de Britanniques s'apprêtent à prendre le bateau pour passer leurs vacances sur le continent. La Chambre des

lords, pourtant bastion du conservatisme, a refusé d'annuler les élections locales qui auraient permis à M<sup>me</sup> Thatcher de liquider les conseils des grandes métropoles dominés par les travaillistes. Les députés grognent parce que l'accord relatif à l'Écosse n'est pas aussi avantageux qu'ils le souhaitent. La dénationalisation des sociétés exploitant le pétrole de la mer du Nord se heurte aux ambitions d'un groupe trop puissant. Un projet de réforme de l'état-major des forces armées soulève les protestations des commandants en chef des trois armées. Les chutes, les taux d'intérêt grimpent, la masse monétaire augmente plus vite que prévu, faisant renaître le spectre de l'inflation. Libyens et Nigériens sont venus négocier la police de Saï Ghat, de nouvelles règles de toutes les règles internationales.

On pourrait multiplier à l'infini les exemples. Mais ce sentiment d'impuissance, qui tient largement au fait que la réussite semble avoir abandonné le premier ministre, date cependant du lendemain de son triomphe de 1983. M<sup>me</sup> Thatcher n'a pas su ou voulu profiter alors des possibilités que lui donnait l'élection d'une « chambre introuvable ». A-t-elle été grisé par son succès ou s'est-elle endormie sur ses lauriers ? A-t-elle cru à son propre mythe, pensant qu'il lui suffirait de parler pour que ses amis obéissent, ses adversaires se taisent et ses alliés s'inclinent ?

La « savon » passé par *The Economist* pourrait être salutaire. L'occasion de relancer l'action gouvernementale se présentera avec le remaniement prévu pour l'automne. A condition toutefois que M<sup>me</sup> Thatcher accepte de s'entourer de personnalités véritablement représentatives de tous les courants conservateurs, et non de simples courtisans sans expérience, et surtout qu'elle daigne les écouter, même si elles ont l'audace de ne pas être toujours de son avis.

DANIEL VERNET.

## Belgique

### Le gouvernement doit se prononcer sur l'extradition de deux militants basques

De notre correspondant

Bruxelles. - Le sort de deux militants basques, dont l'Espagne réclame l'extradition, est devant le gouvernement belge. Ces militants, MM. Ormaztegui et Arache, ont été arrêtés le 29 octobre 1983 près d'Anvers, en possession de cartouches de guerre. Ils ont purgé leur peine de prison, leur sort dépend maintenant des autorités belges.

Il y a trois solutions : les extraire en Espagne, les expulser vers un autre pays ou leur accorder le droit d'asile en Belgique. Cette dernière éventualité a déjà été rejetée par Bruxelles. En outre, les deux basques n'ont pas fait la demande. Les autorités espagnoles accusent les deux militants d'avoir participé à une attaque de banque en Espagne en janvier 1979, à une prise d'otage

criminelle. Leurs avocats dénoncent la faiblesse des charges, qui, à leurs yeux, ne sauraient justifier une extradition.

Le gouvernement de Bruxelles ne souhaite pas livrer ces militants à la justice espagnole. Mais il semble qu'aucun pays, même en Amérique latine, ne soit prêt à les recevoir. L'un des avocats a suggéré une solution : aux termes d'une convention passée avec la Belgique, la France ne peut refuser de les accueillir, dit-il. Après tout, soutient-on ici, les deux militants venaient de France. Ayant commis un délit en Belgique, ils ont accompli leur peine. Et n'est-il pas logique de les renvoyer dans le pays d'où ils sont venus ?

J. W.

## Tribune internationale

### AVANT LE PROCÈS DU KOR

#### Les étrangetés de l'acte d'accusation

par KRZYSZTOF POMIAN (\*)

C'EST un bien étrange procès qui s'ouvre le 13 juillet à Varsovie. Sur le banc des accusés, quatre personnes : Jacek Kuron, historien, cinquante ans ; Adam Michnik, historien, trente-huit ans ; Zbigniew Romaszowski, physicien, quarante-quatre ans ; Henryk Wujec, physicien, 45 ans. L'accusation est des plus graves : « implication en vue de commettre la crime consistant en une entente avec d'autres personnes afin d'abolir l'indépendance de la Pologne, de renverser par la violence le régime ou d'affaiblir le potentiel défensif de la République populaire de Pologne (article 128, alinéa 1 en liaison avec l'article 123 du code pénal polonais). Peines prévues : un à dix ans de privation de liberté.

Mais on a bien lire et relire les dix-neuf feuillets de l'acte d'accusation, rien de ce qui y est imputé aux inculpés ne tombe sous le coup des articles du code invoqués par le colonel Kubala, procureur du parquet militaire général. Les seuls faits qu'on trouve dans ce texte ont trait aux activités du Comité d'autodéfense sociale KOR (KSS-KOR) issu, en septembre 1977, du Comité de défense des ouvriers (KOR) créé un an plus tôt. Évoquons le procureur :

« L'activité poursuivie par les inculpés dans le cadre du KSS-KOR et de ses annexes se concentrait autour de la réalisation pratique de la doctrine de l'auto-organisation de la société, présentée en tant que solution de renouveau à l'ordre social existant en Pologne et au système d'institutions politiques qui en découle. Les inculpés se sont surtout attachés à indiquer les moyens indispensables pour atteindre cet objectif. Le catalogue de ces moyens se modifiait en fonction de la situation dans le pays et, en tout cas, les inculpés, depuis 1981, proclamaient ouvertement la nécessité de renverser le régime de la Pologne ainsi que la nécessité de l'emploi de la force et de la violence. »

Cet extrait est essentiel, car il est le seul à imputer aux inculpés un acte susceptible, à première vue, d'être visé par les articles 128, 1 et 123 du code pénal, mais il comporte au moins trois vices de forme. Le premier, c'est que avant 1981, les inculpés n'ont rien fait qui puisse tomber sous le coup de ces articles. Le deuxième c'est que, même après cette date, ils n'ont fait, toujours selon le procureur, que proclamer ouvertement la nécessité de renverser le régime ». etc. Or, entre le proclamer la nécessité de quelque chose et « faire des tentatives à son encontre » en vue de réaliser ce quelque chose, il y a une différence reconnue même par le code pénal polonais. Un troisième vice est contenu dans la formule élogieuse « depuis 1981 », dont le flou doit cacher le fait que le procureur vise la période d'après le 13 décembre 1981, quand le KSS-KOR n'existait plus - il s'était dissous en septembre 1981 - et quand trois parmi les inculpés étaient internés et, partant, ne pouvaient agir. Zbigniew Romaszowski, le seul à être resté en liberté après le coup de force du général Jaruzelski, a déjà été condamné pour ses activités clandestines à quatre ans et six mois de prison. On notera, par ailleurs, que le procureur évite ici toute référence précise à une date, un fait ou un texte.

L'acte d'accusation consacre de longs développements à démontrer que le KSS-KOR a été une association clandestine et criminelle. Ainsi, le procureur affirme qu'elle avait un « centre de décision ». Informel, voire un « groupe dirigeant ». Mais c'est lui-même qui constate un peu plus loin que « les décisions concernant l'activité du KSS-KOR à caractère public ou politique - surtout en ce qui concerne les actions spectaculaires - étaient prises lors de réunions auxquelles participaient tous les membres de l'association, signataires de la résolution du 29 septembre 1977. Ces décisions étaient prises après avoir été discutées et votées ». Comment concilier cette phrase avec la suivante : « Les réunions des membres du KSS-KOR se tenaient selon les règles de la conspiration », qu'on demeurant rien n'était ?

### Une réelle popularité

D'autre part, l'acte d'accusation passe sous silence l'essentiel de l'activité du KSS-KOR, qui était l'aide aux ouvriers victimes de la répression et de l'arbitraire, et dont s'occupait le bureau d'intervention dirigé par Romaszowski. Car ce dernier est inculpé pour la période allant de février 1981 à août 1982. Cela permet d'éliminer du procès l'évocation du travail accompli par le bureau d'intervention entre septembre 1977 et février 1981. (A partir de cette date, ce bureau était rattaché à Solidarité et son existence était donc publique.) Mais le procureur a tenté de négliger les activités publiques du KSS-KOR, qui ne tombent pas sous le coup de la loi, ou à les présenter comme la simple couverture d'une prétendue entente clandestine et criminelle. Comme les arguments supposés prouver la réalité d'une telle entente relèvent tous de l'expression des opinions politiques et de rien d'autre, on ne peut que conclure qu'elle n'est qu'une fiction, un phantasme du colonel Kubala.

Le général Jaruzelski et son entourage semblent être pleinement conscients que l'acte d'accusation contre les quatre membres de l'ex-KSS-KOR n'est pas défendable au regard de la loi polonaise même. Aussi ont-ils fait leur possible pour éviter le procès, en gardant les accusés en prison comme otages et menant d'échange. Le procureur a terminé son œuvre le 27 septembre 1983. Mais il a fallu que, au juin dernier, Jacek Kuron menace de commencer une grève de la faim si la date du procès n'était pas fixée pour que les autorités se résignent à le faire. Le 13 juillet commence donc à Varsovie ce procès, organisé par le pouvoir, qui en est l'instigateur, et ridiculisé par les opposants, qui peuvent revendiquer la très haute moralité morale et politique, et qui jouissent d'une réelle popularité auprès d'une fraction importante de l'opinion polonaise. C'est pourquoi le régime veut de sortir de son arsenal de propagande l'arme dont il s'est déjà servi à maintes reprises dans des moments difficiles : l'antidémocratie. Un journaliste qui n'est déjà fait connaître dans cette spécialité en 1983 a ouvert il y a quelques jours une nouvelle saison de la chasse aux « francs-maçons » et aux « socialistes ». Il tente de souligner que l'ex-KSS-KOR n'était, selon lui, un repaire trop longtemps toléré (le Monde du 7 juillet).

En choisissant l'état pour ouvrir ce procès, les gouvernements internationaux de la Pologne tablent sur la fatigue de l'opinion internationale. Et sur les vacances. Il faut donc que la vigilance ne se relâche pas et que les jours du procès soient ceux des manifestations de solidarité avec les accusés et, à travers eux, avec l'opposition démocratique polonaise et, à continuer sa résistance pacifique à l'oppression.

(\*) Historien et philosophe polonais résidant en France ; membre du Comité contre le procès de Varsovie.

مكتبة المصطفى

EUROPE

AFRIQUE

POSITION... male... IS DU KOR... getés... ccusation... CANAN

Le 12 juillet... personnes... Zogneur Romaz... physique... R.S.S. KOR... 123 du...

Le 12 juillet... personnes... Zogneur Romaz... physique... R.S.S. KOR... 123 du...

Le 12 juillet... personnes... Zogneur Romaz... physique... R.S.S. KOR... 123 du...

Le 12 juillet... personnes... Zogneur Romaz... physique... R.S.S. KOR... 123 du...

Le 12 juillet... personnes... Zogneur Romaz... physique... R.S.S. KOR... 123 du...

URSS
Moscou essaye de renforcer l'unité du camp socialiste

De notre correspondant
Les secrétaires à l'idéologie des partis communistes au pouvoir (à l'exception des Chinois, des Albanais et des Yougoslaves) se sont réunis...

Moscou. - L'intensification des contacts entre les partis frères est perceptible depuis que M. Constantin Tcherenkov a succédé à Kremenin à Youri Andropov. Ayant rassemblé le lendemain...

Quinze ans après le dernier sommet mondial de ce genre, l'idée de célébrer à nouveau l'unité des PC du monde entier peut paraître désuète...

Souveraineté limitée
Reste le cas de la Chine, avec laquelle la normalisation ne progresse décidément pas, en dépit de quatre séries de négociations en dix-huit mois...

Pour exercer pareil dogmatisme, les alliés européens de l'URSS sont un terrain de prédilection. En célébrant, le 17 avril dernier, le cinquantième anniversaire de la mise à l'écart d'Alexandre Dubcek...

CEPES
préparation intensive en sept semaines, au
CFPA
centre formation professionnelle
480 pages 89 F

Etre jeune au Maghreb
IV. - Tunisie : intégristes en « jeans »

De notre envoyé spécial JEAN DE LA GUÉRIVIÈRE.
Le problème, nous dit un universitaire, est qu'on a de plus en plus de mal à faire cueillir des olives à des diplômés...

Tunis. - Notre taux de croissance démographique est encore très élevé (2,50 %) mais moins qu'au Maroc et en Algérie, nous dit le directeur d'un grand quotidien de Tunis...

La part allouée à l'éducation nationale et à d'autres départements au titre de la formation représente plus de 30 % du budget de l'Etat...

La réalité, hors des chiffres rassurants des dossiers ministériels, saute aux yeux, même en plein cœur de la capitale. Sous les feux de l'avenue Bourguiba, les marchands de fleurs alternent avec les kiosques...

Seule formation à avoir une préoccupation culturelle, le Mouvement de la jeunesse islamiste (M.J.I.) propose d'organiser la réponse à la question : Comment être à la fois une femme moderne et bien dans sa peau ?

LE ROMAN DE VOTRE ÉTÉ
ISABEL ALLENDE
LA MAISON AUX ESPRITS
Traduit de l'espagnol par Claude et Carmen Durand
PRIX DU GRAND ROMAN D'ÉVASION 1984
FAYARD 480 pages 89 F

AFRIQUE

Depuis plus de dix ans, l'Union générale des étudiants tunisiens est en sommeil. Ceux qu'un appel ici les « régimes » ne se manifestent guère lors des campagnes pour l'élection des délégués étudiants aux conseils de faculté...

Ces silencieux regroupent sans doute certains excès sur les campus, mais pas au point de rejoindre l'organisation des étudiants socialistes destouriens, qui n'a plus de bureau dans les facultés en raison de l'hostilité récurrente. De même, chercherait-on en vain dans les lycées une antenne de l'Organisation nationale de la jeunesse scolaire sous la houlette du parti gouvernemental...

La Maison du Parti, bloc de béton en face des ministères, une Union tunisienne des organisations de jeunesse (UTOJ) regroupe les étudiants et lycéens destouriens et quelques autres mouvements de jeunesse féminine, scouts, auberges de la jeunesse...

Le paradoxe est que la démocratisation de l'enseignement a permis à ces jeunes d'accéder à l'université alors qu'ils ont « la conscience algée, désarmée, de l'impossibilité de faire partie de l'élite même à force de travail, en raison de la crise économique...

Le paradoxe est que la démocratisation de l'enseignement a permis à ces jeunes d'accéder à l'université alors qu'ils ont « la conscience algée, désarmée, de l'impossibilité de faire partie de l'élite même à force de travail, en raison de la crise économique...

Le paradoxe est que la démocratisation de l'enseignement a permis à ces jeunes d'accéder à l'université alors qu'ils ont « la conscience algée, désarmée, de l'impossibilité de faire partie de l'élite même à force de travail, en raison de la crise économique...

PIANOS BAUDE
LOCATION 280 / mois
VENTE 252 / mois
CREDIT GRATUIT 12 mois
GARANTIE 10 ANS
75 bis, av. de Wagram 96017 PARIS
763-34 17 / 227-88-54

LE DÉBAT AU SEIN DU PS

Le CERES estime que le pouvoir doit rompre avec sa pratique politique actuelle

L'éditorial que signe M. Didier Motchane, l'un des dirigeants du CERES, dans le revue En Jeu illustre en demi-teinte l'insatisfaction de la critique du CERES à l'égard de la politique du gouvernement.

Le changement de gouvernement, souhaité au CERES comme dans le reste du PS, n'est qu'une étape. La constitution d'un gouvernement élargi à des personnalités extérieures à l'actuelle sphère gouvernementale en est un autre.

JEAN-LOUIS ANDRÉAN.

« Une démission idéologique et morale »

M. Didier Motchane, membre du secrétariat national du Parti socialiste et animateur du CERES, tire les leçons, dans l'éditorial du numéro d'été (juillet-août) de la revue En Jeu, des élections européennes et de la manifestation organisée, le 24 juin, par les défenseurs de l'école privée.

recherchant à tout prix - c'est-à-dire à un médiocre niveau d'activité - le rétablissement d'un grand équilibre (l'emploi), le gouvernement met la gauche en déséquilibre.

LA DISCUSSION INTERNE AU PCF

M. GAYSSOT S'OPPOSE A M. LE PORS SUR LA NOTION D'ECONOMIE MIXTE

M. Jean-Claude Gayssot, qui était jusqu'à son entrée au bureau politique du PCF, en février 1982, l'un des responsables de la section économique du comité central, rend compte, dans le numéro de juillet-août d'Économie et politique, mensuel économique du PCF, du livre de M. Antoine Le Pors, Contradictions (voir le Monde du 23 juin).

M. Gayssot estime, aussi, que « l'option d'Antoine Le Pors sur le concept d'économie mixte, qu'il rejette, est étonnante. On voit bien la démarche de l'auteur, fidèle à la conception de deux logiques qui s'opposent, écrit-il. Mais qu'en est-il du processus de cet affrontement ? »

RECTIFICATIF. - M. Max Lejeune (gauche dém.), sénateur de la Somme, a voté pour la question préalable sur le projet de la loi portant statut de la Nouvelle-Calédonie, rejetant ainsi le texte. Il ne s'est pas abstenu contrairement à ce qui était indiqué dans le compte rendu des travaux du Sénat publié par le Monde du 12 juillet.

Listez le Monde des PHILATÉLISTES

A CLERMONT-FERRAND

Le débat communiste sur les ondes

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. - Radio-Puy-de-Dôme, station décentralisée de Radio-France, a eu accès, le 9 juillet, à la réunion du bureau de la fédération communiste du département et en a donné un compte rendu pratiquement brut, mercredi 11 juillet, durant près de trois quarts d'heure.

Les dix-huit membres du bureau fédéral (la fédération compte deux cent dix cellules et près de trois mille adhérents) s'y sont pas allés de main morte. Sur les libertés dans les pays de l'Est : « Le PCF a perdu depuis longtemps le drapeau de la liberté » ; « je déplore que ce soit l'actualité qui nous ait contraints à parler de la Pologne » ; ou encore : « le gros problème, c'est tous ces aller-retour, dans nos positions, par rapport aux pays de l'Est, ce qui me fait mettre en question nos propres médias. Il est vital qu'il y ait le pluralisme chez nous. »

Sur l'effondrement du PCF : « On a soufflé le chaud et le froid et on a ainsi désorienté notre électorat. » Sur le fonctionnement du parti : « On ne peut plus fonctionner comme ça, ça va tellement vite, il y a des décisions à prendre à la base ; il faut donc former de nouvelles générations de militants qui prennent leurs responsabilités » ; « on ne retrouve pas le débat dans l'Huma » ; « l'unanimité qu'on a connue dans nos congrès a vécu » ; « il faut arrêter de penser qu'on a une vie de parti qui tend à la perfection ; ah ! ça, nous n'avons pas peur de discuter pendant des heures, mais, si des gens nous quittent, c'est qu'il existe un décalage. »

Sur les luttes : « François Mitterrand est venu en Auvergne et n'a pas dit un mot sur la politique de Mitterrand. Les travailleurs n'ont pas envie de lutter. Ils ont l'impression qu'on les laisse. Alors les luttes, oui, mais ce qu'on n'a pas fait depuis 1981, comment le faire maintenant avec un parti à 11 % ? »

Sur M. Georges Marchais : « On l'a mis à toutes les sauces, présidentielle, européennes, le parti l'a fait parler à Moscou de l'Afghanistan ; il en a trop usé à la télé » ; « il faut davantage de pluralisme dans les interventions » ; « une question se pose, c'est que Marchais ne passe plus. » On entendra cette récurse :

« Ce serait trop simple de changer Georges Marchais, ce qui compte, ce sont les orientations politiques. » Au milieu de ces interrogations, on a remarqué le cri du cœur d'une enseignante : « Il n'y a plus de gauche en France. Est-ce qu'on reste l'incarnation de la gauche dans ce pays ? Je vis des contradictions plus fortes que jamais. Je ne trouve plus les vivres. Mon « truc », je ne le trouve plus dans le gouvernement, et je commence à ne plus le trouver dans le parti. »

LIBERT TARRAGO.

LE MONDE diplomatique JULIET 1984 L'AFRIQUE DU SUD MARQUE DES POINTS

ÊTES-VOUS BALZAC ?

Vous avez un diplôme de grande école ou de 2<sup>e</sup> cycle ? Ou vous travaillez depuis plusieurs années dans les métiers de la communication ? Vous voulez aller plus loin ? Vous pensez qu'à l'âge de la télématique, le jeune Balzac ne resterait pas seulement assis sur les bancs d'une vieille université ?

ALORS VENEZ A LA FONDATION POUR LES ARTS ET LES SCIENCES DE LA COMMUNICATION, LA PREMIÈRE GRANDE ÉCOLE DE COMMUNICATION MULTIMÉDIA.

M. Mitterrand et la défense des libertés

(Suite de la première page.)

Le même jour, au Puy-en-Velay, le président de la République, au terme d'un long plaidoyer en faveur du projet de loi sur l'enseignement privé, avait exprimé l'intention de revenir sur le sujet : « J'aurai l'occasion d'en parler ailleurs, avait-il dit. Je ne serai pas absent de ce débat. Moi aussi, à ma façon, je dirai au pays ce que j'en pense, assuré que, parlant au Français, ils sont assez nombreux ceux qui ont le scrupule de lire les textes qu'ils contestent, de procéder à leur examen avec raison avant de céder aux fantasmes de leurs passions. »

La légitimité des projets législatifs du pouvoir et de sa majorité parlementaire ayant été à nouveau mise en cause par les orateurs de l'UDF et du RPR dans le débat de censure qui a eu lieu, mardi 10 juillet, au Palais-Bourbon, et le rythme donné par le Sénat à la session extraordinaire du Parlement confirmant le succès d'obstruction de l'opposition, M. Mitterrand devait proposer ses propres « adresses », directement cette fois, à l'ensemble du pays.

Les circonstances dans lesquelles sa déclaration a été annoncée traduisent clairement sa volonté de solliciter, en la dramatisant quelque peu, la portée de cette adresse à l'opinion publique. Depuis son élection à la présidence de la République, M. Mitterrand n'était intervenu que de façon anodine qu'à deux reprises : la première, le 20 septembre 1982, pour annoncer l'envoi de soldats français au Liban ; la deuxième, le 23 mars 1983, après les élections municipales pour exposer la nécessité du second plan de rigueur.

C'est donc la première fois que le président de la République se propose d'intervenir aussi spectaculairement dans les débats de politique intérieure.

Tout indiquait, quelques heures avant cette déclaration radiotélévisée, que M. Mitterrand voulait le faire dans l'intention d'imposer l'autorité de l'Etat et sa propre légitimité face aux attaques de l'opposition et, par la même occasion, d'appeler à la mobilisation des forces de gauche contre ce qu'il analyse comme une tentative de déstabilisation des institutions.

ALAIN ROLLAT.

M. Barre talonne M. Chirac. - Selon un sondage de « BVA » publié dans l'hebdomadaire Paris-Match daté du 21 juillet, M. Michel Rocard apparaît toujours comme le meilleur candidat pour représenter la majorité en cas d'élection présidentielle. Il devance nettement (avec 40 %) M. Jacques Delors (14 %), M. Mitterrand (12 %) et M. Mauroy (14 %). Pour l'opposition, M. Chirac reste en tête avec 24 %, mais à un point seulement de M. Barre (23 p.). Mme Veil obtient 14 % et M. Giscard d'Estaing 11 %.

Un autre sondage réalisé à la même époque par BVA et portant sur un échantillon national représentatif de 1 750 personnes révèle d'autre part qu'en cas d'élection présidentielle, la gauche ne recueillirait actuellement que 38 % des suffrages des Français (24 % pour le PS et 10 % pour le PC) contre 56 % aux formations de l'opposition (31 % au RPR, 14 % à l'UDF et 8 % au Front national). En mai le rapport gauche-droite s'établissait à 42,5 % contre 53 %.

Une épreuve de force est engagée entre le Sénat et le gouvernement

Article 29 de la Constitution : « Le Parlement est réuni en session extraordinaire à la demande du premier ministre ». Article 30 : « Les sessions extraordinaires sont ouvertes et closes par décret du président de la République. »

MM. Pierre Mauroy et François Mitterrand ont usé de cette prérogative constitutionnelle. Depuis le 7 juillet, l'Assemblée nationale et le Sénat sont réunis pour débattre de sept projets de loi, que le gouvernement juge suffisamment importants pour demander qu'ils soient adoptés rapidement. Ils concernent la presse, l'enseignement privé, le statut de la Nouvelle-Calédonie, les conditions de l'élection de l'Assemblée de ce territoire, le statut de la Polynésie française, l'abaissement de l'âge de la retraite des magistrats de la Cour de cassation et de celui des agents de la fonction publique et du secteur public.

En fait, si les trois projets concernant les territoires d'outre-mer suivent un processus parlementaire classique, qui devrait permettre leur adoption définitive la semaine prochaine par les députés, les quatre autres textes sont « enterrés » au Palais du Luxembourg.

L'abaissement de l'âge de la retraite des magistrats et hauts fonctionnaires, après avoir été adopté par le Sénat le 10 juillet, a été repoussé par la commission des lois du Sénat. Le président de celle-ci, M. Jacques Larché (PR. Seine-et-Marne), n'a pas caché son opposition farouche à ce projet, dont il était apparu clairement, lors des débats au Palais-Bourbon, qu'il émanait directement de l'Élysée.

Le projet sur l'enseignement privé, adopté par le conseil des ministres le 18 avril, avait été approuvé par les députés le 24 mai, après que, dans leur majorité, ils avaient refusé de renverser le gouvernement, celui-ci ayant engagé sa responsabilité sur ce texte. Depuis lors, la commission des affaires

culturelles du Sénat s'en est fait, mais le rapporteur de celle-ci, M. Adolphe Chauvin (CDS, Val-d'Oise), a prévenu qu'il ne sera prêt à présenter le fruit de ses travaux en séance publique avant le début du mois d'août.

Le projet sur la presse avait, lui, été déposé à l'Assemblée nationale au cours de la session de l'automne 1983. Déjà, il avait fait l'objet d'une session extraordinaire pour que les députés l'adoptent en première lecture, le 13 février. Là encore, les sénateurs avaient insisté, pris leur temps, puisqu'ils ne l'avaient voté que le 30 mai - après l'avoir entièrement modifié. Une nouvelle bataille de retardement, menée par l'opposition au Palais-Bourbon, a contraint le gouvernement à engager sa responsabilité sur son vote en dernière lecture, qui est intervenue, le 10 juillet, par rejet de la motion de censure déposée par l'opposition. C'est maintenant, de nouveau, aux sénateurs de se prononcer.

Une épreuve de force est, ainsi, engagée entre le Sénat et le gouvernement et même, directement, avec le président de la République. Celui-ci, pour accepter que l'Assemblée nationale adopte le projet de loi sur la presse, doit faire passer par le Sénat les textes constitutionnels donnant aux députés la possibilité - si l'exécutif le souhaite - d'imposer leur volonté aux sénateurs, et que l'attitude de l'opposition, tant à l'Assemblée nationale qu'au Sénat, si elle persiste dans sa stratégie actuelle, risque de mener à un blocage de l'institution parlementaire. Or, l'article 5 de la Constitution indique que le président de la République « assure, par son arbitrage, le fonctionnement régulier des pouvoirs publics ».

THÉOPHILE BÉHÉNE.

Insaisissables Français

(Suite de la première page.)

Rappelons-nous que Georges Pompidou disait à peu près qu'au-delà d'un million de sans-emplois, la France explosait. On a vu qu'il n'en était rien, et aucun expert ne pourra dire sérieusement où se situe le seuil. En fait, ce sont les chômeurs à venir qui inquiètent le plus parce que, parmi les 90 % de la population active qui travaillent, beaucoup envisagent de quitter le pays de leur plein gré. Ce qui les renforce dans cet état d'esprit, ce sont les informations à répétition sur les fermetures d'entreprises, les licenciements, les reconversions ou résultats catastrophiques de telle ou telle branche, dont aujourd'hui l'automobile, affectée d'une valeur mythique et fournie de travail à de multiples sous-traitants.

Pays riche, la France regarde plutôt du côté des tentatives qui pourraient attaquer son équilibre. C'est sa nature paysanne. Pays de libertés (qui les méritent vraiment aujourd'hui ?), nos concitoyens vivent comme si on allait les leur ravir. Le psychodrame sur l'école est parfaitement révélateur. L'immense majorité de ceux qui ont défilé le 24 juin étaient parfaitement sincères : ils n'ont pas vu ce qui, dans le projet Savary, renforçait le statut des établissements privés - une garantie énorme puisqu'elle venait de la gauche - pour ne s'attacher qu'à des aspects qui ne vont pas dans le sens qu'ils souhaitent.

Les communistes reprochent au gouvernement de ne pas appliquer tout le programme de la campagne de 1981, comme s'il s'agissait des Tables de la loi, comme si, en trois ans, les événements nationaux et internationaux ne comptaient pour

rien et ne devaient pas infléchir les propositions d'origine. L'opposition, qui n'aurait pas proposé moins de rigueur dans cette phase de la conjoncture, ferait les yeux de certains résultats bénéfiques, attaque sur le chômage, qu'elle a laissé, de son temps, admettre filer.

Cela fait partie du jeu politique, beaucoup plus contrasté ici que dans d'autres pays. Dans la mesure où les Français en prennent et en laissent (et ils en laissent plus qu'ils n'en prennent), cela n'est pas très grave. Plus inquiétant : le discours du pouvoir n'arrive pas à passer. Sans doute, après l'état de grâce offert à tout nouveau gouvernement, la tendance naturelle de nos concitoyens est de franchir les seuils et de suspecter les intentions de ceux qui sont en place. Mais cette donnée incluse dans nos gênes, cette versatilité, cet entraînement par la dispute qui remonte aux Gaulois, pourquoi n'en pas réellement tenir compte ?

Les Français sont insaisissables. Certains d'entre eux n'hésitent pas à passer des communistes à M. Le Pen pour exprimer leur grogne. Bon ! Raison de plus pour essayer de leur expliquer mieux ce qui se passe vraiment, la réalité des enjeux, la différence entre le court terme et le long terme, les points de passage obligés pour atteindre des rivages plus sains. Non, on préfère trop souvent leur raconter des histoires, camper sur des positions intolérables (on n'a pas changé de politique en 1983). Si les Français sont si insaisissables, c'est peut-être aussi parce qu'on ne sait pas les saisir par la raison ou par le cœur, c'est-à-dire leur communiquer des vérités et une foi.

PIERRE DROUIN.

M. Le Pen dépose une plainte contre « le Canard enchaîné »

M. Jean-Marie Le Pen a fait savoir, mercredi 11 juillet, au cours d'une conférence de presse, qu'il a déposé une plainte contre le Canard enchaîné après la publication, dans les numéros de l'hebdomadaire satirique des 4 et 11 juillet, d'articles reprenant des accusations qui avaient été lancées contre lui à l'époque où, parlementaire en congé, il avait servi en Algérie, au début de 1957, un service des renseignements au 1<sup>er</sup> régiment étranger de parachutistes.

M. Le Pen avait été alors accusé de s'être livré à des tortures sur un jeune Algérien. Le président du Front national a déclaré qu'il souhaite « voir l'« abécédaire » et rappeler qu'il conteste l'authenticité du rapport de police sur lequel se fonde cette accusation et en soulignant que cette accusation avait été reprise par le FLN à la suite fin de discrediter les troupes françaises d'Algérie. « Nous allons faire un procès qui prouvera que les faits allégués sont faux », a-t-il indiqué.

M. Le Pen s'est déclaré convaincu que la liste du Front national, conduite par M. Pascal Arrighi, ancien maire RPR de Vico (Corse-du-Sud), recueillera « plus de 10 % des suffrages exprimés ».

Interrogé sur ses relations avec M. Raymond Barre, le président du Front national a réaffirmé qu'il avait rencontré l'ancien premier ministre à deux reprises à Paris, après une première rencontre fortuite dans un aéroport, sur la Côte d'Azur, à l'automne dernier. M. Le Pen a précisé que, conformément à un « gentlemen agreement », ces entretiens s'étaient bornés à une « information réciproque ». « Nous sommes convenus de nous rencontrer chaque fois que nous en éprouvons la nécessité », a-t-il ajouté.

[Les indications données sur ce dernier point par M. Le Pen, au cours de cette conférence de presse, ne correspondent pas exactement à celles que donne le secrétariat de M. Raymond Barre puisque celui-ci est considéré comme une seule rencontre, en octobre 1983.]

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

مكتبة النجدة

(Publicité)

# FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

Philippe Pétain, le 17 juin 1941.

## - AVEZ-VOUS OUBLIÉ...

- Qu'en 1916 seul le général Pétain sut opposer à l'ennemi une résistance victorieuse, qu'il fut l'homme de la victoire et mérita l'impérissable gloire d'être, avec ses soldats, le vainqueur de Verdun ?
- Qu'en 1917, au moment des graves mutineries, seul le général Pétain sut, avec une autorité et une humanité profondes, restaurer la discipline, relever le moral et remettre l'armée sur le chemin de la victoire ?
- Que ses conceptions novatrices assurèrent à nos soldats de vaincre ?
- Que, chef des armées françaises, il défila à leur tête le 14 juillet 1919, passa sous l'Arc de Triomphe dans un indescriptible enthousiasme ? Il avait bien mérité de la patrie.

## - AVEZ-VOUS OUBLIÉ...

- Que sa vie déjà si longue fut alors tout entière consacrée à servir ?
- Que, créateur des chars, avec Estienne, en 1917, il conçut, proposa leur utilisation dans le combat moderne, ainsi que le développement de l'aviation ?
- Que, ministre de la guerre, il s'efforça d'augmenter les crédits de la défense nationale, augmentation que combattirent les forces de gauche ?
- Qu'en 1925 il défit Abd-el-Krim et sauva le Maroc ?

# FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

## - AVEZ-VOUS OUBLIÉ...

- Qu'en 1939 le gouvernement de Front populaire supplia Philippe Pétain, dont Léon Blum affirmait qu'il était « le plus humain de nos chefs », de représenter la France en Espagne et d'empêcher que Franco ne créât un troisième front sur les Pyrénées ? Miracle, l'Espagne renonça à faire la guerre à la France. Philippe Pétain, ambassadeur, avait vu Franco.

# FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

## - SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

- Qu'en 1940 les pouvoirs civil et militaire avaient conduit la France au désastre. Les responsables le supplièrent de venir à son secours. Par l'appel du 17 juin 1940, il obtint l'armistice, empêcha l'ennemi de camper sur les bords de la Méditerranée. Ce qui sauva les Alliés. Le pouvoir lui fut alors donné légalement par les Assemblées parlementaires, où le Front populaire était majoritaire. Les Français, reconnaissants, le tinrent, à juste titre, pour leur sauveur. Il y eut 4 quarante millions de pétainistes (1). Combien ne s'en souviennent plus et combien l'ont renié ?
- Qu'au milieu de difficultés qu'aucun chef de la France n'avait connues, des atrocités, des persécutions nazies, il les protégea contre la toute-puissance allemande et sa barbarie, veillant aussi au salut de deux millions de prisonniers de guerre.
- Qu'il assura le pain de chaque jour, rétablit la justice sociale, défendit l'école libre, sauvegarda une économie mise au pillage.
- Que par sa politique suprêmement habile, il alla le même jour à Montoire et à Londres, par un représentant personnel, permettant à la France vaincue de maintenir sa position entre les exigences contradictoires des Allemands et des Alliés et, par ses accords secrets avec l'Amérique, de préparer et de contribuer à la libération de la France, pour laquelle il avait formé l'armée d'Afrique.
- Qu'il conserva à la France la presque totalité de ce qu'on osait appeler encore son Empire.
- Que Hitler et Ribbentrop lui reprochèrent sa résistance, le menacèrent, et que, le 20 août 1944, les troupes allemandes le déportèrent en Allemagne.

# FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

## - SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

- Que, pendant qu'il était captif de l'ennemi, Philippe Pétain fut poursuivi sur l'ordre de Charles de Gaulle pour avoir trahi la patrie, alors qu'il avait tout fait pour la sauver.

## - SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

- Que, s'évadant d'Allemagne, il revint en France, quel que fût le danger personnel qu'il y pouvait courir, pour répondre à cette monstrueuse accusation et essayer d'assurer, par sa présence, la sauvegarde de ceux qui lui avaient obéi.

# FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

## - SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

- Que l'accusation utilisa, avec les plus hautes complicités, un faux, comme dans l'affaire Dreyfus, pour obtenir sa condamnation ; qu'à quatre-vingt-dix ans il fut, à la hâte, condamné à mort.

## SAVEZ-VOUS

- Que, consultée par différents sondages, l'opinion française se montra hostile à cette condamnation ? Que, en 1984 encore, il y eut jusqu'à 61 % d'opinions hostiles à cette condamnation ? Est-ce cela, la démocratie ?

# FRANÇAIS, VOUS AVEZ LA MÉMOIRE COURTE

## - SI VOUS AVEZ OUBLIÉ...

- L'agonie du vieux chef dans sa dure prison de l'Île d'Yeu où il mourut à quatre-vingt-seize ans.
- Que, malgré de nombreuses demandes et de nombreuses preuves de son innocence, justice ne lui fut jamais rendue.
- Que sa tombe est toujours en exil, à l'Île d'Yeu, loin de ce champ de bataille où il s'était illustré à jamais.

Demain, le Président de la République française et le Chancelier d'Allemagne scelleront la réconciliation franco-allemande en se rendant à Verdun.

# FRANÇAIS, SI VOUS N'AVEZ PAS LA MÉMOIRE COURTE,

Ne pensez-vous pas qu'en ce lieu et qu'en ce jour l'ombre du Maréchal planera sur cette rencontre ?  
 Ne pensez-vous pas aussi qu'après les temps de guerre étrangère et ceux de guerre civile que la France a connus il serait contraire à toutes les lois de l'humanité et de la justice que les Français ne se retrouvent pas enfin auprès de ce tombeau qu'il avait souhaité et qui l'attend encore ?...  
 Comme l'a dit le Président de la République le 23 juin, « les réconciliations d'aujourd'hui dominent les vieilles ruptures ».

(1) Henri Amouroux.

Ecrire à l'Association pour défendre la mémoire du Maréchal Pétain  
 6, rue de Marengo, 75001 Paris  
 et à l'Association nationale Pétain-Verdun  
 78, avenue d'Argenteuil, 92600 Asnières

est engagé  
gouvernement

est Français

une plainte  
ard enchainé

LE DÉBAT SUR LA DÉLINQUANCE ET LA SÉCURITÉ

Le gouvernement accuse le maire de Paris de ne pas s'associer à l'opération « anti-été chaud »

M. Roland Dumas, porte-parole du gouvernement, a commenté mercredi 11 juillet à Paris, au cours d'une conférence de presse, l'opération de prévention de la délinquance que le gouvernement a décidé de reconduire cet été. M. Dumas a saisi l'occasion pour critiquer à nouveau M. Jacques Chirac, le reprochant d'avoir refusé de s'associer à cette opération.

M. Chirac ne veut pas « laisser Paris devenir le Chicago des années 30 »

« Je ne laisserai pas Paris devenir le Chicago des années 30 ». Cette formule sonne le ton du discours prononcé par M. Jacques Chirac lors de la première séance du conseil parisien de sécurité et de prévention, mercredi 11 juillet, à l'Hôtel de Ville de Paris.

« La gauche n'a pas su être assez convaincante »

nous déclare M. Bonnemaison (PS)

Vice-président du Conseil national de prévention de la délinquance, M. Gilbert Bonnemaison, député (PS) du Seine-Saint-Denis, fait le bilan de son action et analyse le cours pris ces jours derniers par le débat sur la délinquance.

mise en œuvre des peines de substitution, tel le travail d'intérêt général, c'est la mise en place d'associations d'aide aux victimes, etc.

« On ne gagne pas seulement avec des indices, ni en entretenant à plaisir des situations conflictuelles. On gagne avec des faits, en sachant les expliquer.

Un bilan encourageant

« Un an après la création, en juillet 1983, du Conseil national de prévention de la délinquance, quel est le bilan ?

Le gouvernement sur la défensive

(Suite de la première page.) Contraint par les événements de partir à la reconquête de l'opinion — si tant est qu'il l'ait jamais eue — sur ce point, le gouvernement a déjà un lourd handicap, celui d'avoir refusé toute démagogie sur un thème et à un moment qui s'y prêtent.

LA CONDAMNATION DES EMPLOYÉS DE L'UNION DE BANQUES SUISSES

Secret volé

Berne. — C'est par un verdict sévère que s'est achevé, mercredi 11 juillet, devant le tribunal correctionnel de Lausanne, le procès intenté à deux anciens employés de l'Union des banques suisses (UBS) accusés d'avoir subtilisé et remis aux douanes françaises des bandes magnétiques d'ordinateur.

EN BREF

M. Balestre et ses activités pendant l'occupation

M. Jean-Pierre Dubreuil, auteur du livre Des holidays en or, a été condamné, le 11 juillet, par le tribunal civil de Paris à 5 000 F de dommages-intérêts pour atteintes à la vie privée de M. Jean-Marie Balestre, président de la Fédération internationale du sport automobile (FISA), dont les revenus avaient été publiés dans l'ouvrage.

« Nuit bleue » en Corse

Viingt-huit attentats ont été commis en Corse dans la nuit de mercredi 11 au jeudi 12 juillet, dix-sept en Haute-Corse et onze en Corse-du-Sud. Cette « nuit bleue » est la troisième depuis le 17 juin dernier. Dix-sept attentats avaient été commis ce jour-là, date anniversaire de la disparition du militant nationaliste Guy Orsoni (le Monde du 18 juin). Dans la nuit du 9 au 10 juillet on avait dénoncé seize attentats dont huit à Ajaccio.

LES AVOCATS AU SECOURS DE M. BADINTER

Les déclarations de M. Jacques Chirac, affirmant que c'est « une erreur fondamentale » d'avoir nommé un avocat garde des sceaux (le Monde daté 8-9 juillet), suscitent des réactions au sein du barreau. M. Jeanne Franceschi-Bernard, présidente de la Fédération nationale des unions de jeunes avocats (modérée), estime que ces propos « relèvent d'une démagogie inquiétante, reflet d'un débat politique recentré sur le terrain électoral ».

Mon

billat

Une querelle d'héritier

Propos recueillis par EDWY PLENEL

(1) Pour en finir avec la peur - Editions Robert Laffont (Le Monde du 22 juin).

Bernard

Un ar...

D'...

Les avocats...

Le juge a expliqué...

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

LECTURES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Lamartine et ses Girondins

La tourmente vue par un poète.

U fil des ans, l'Histoire des Girondins écrite par Lamartine en 1846 réapparaît régulièrement chez les lecteurs. Belle récompense pour un texte quand même assez confidentiel, qu'aucune publicité ne soutient plus depuis sa parution. En le réimprimant dans une collection déjà consacrée par le très remarquable Journal de Delacroix, les subtils et messagers Mémoires de Talleyrand, Plon met à la disposition d'un vaste public l'une des œuvres les plus étonnantes jamais parues sur la Révolution française.

Lorsqu'il s'y attaquait, Lamartine, déjà célèbre depuis un quart de siècle, entrait dans la pleine maîtrise de son art. Aujourd'hui, lui seul pourrait expliquer par quel bizarre caprice il réserva uniquement aux amis de Madame Roland le nom de cette fresque foisonnante où tourbillonnent tous les personnages, tous les événements apparus entre le décès de Mirabeau et l'exécution de Robespierre. Ces messieurs de la Gironde y tiennent assurément leur place à jamais la première! L'auteur ne s'intéresse pas davantage à eux qu'à d'autres partis. Il ne leur voue même aucune sympathie particulière. Sans illusions sur ces faibles, il précise même leur pitoyable, insuffisance par quelques formules sévères bien senties: « L'homme-tête qui manqua à leurs chefs manqua à leur conduite; l'intrigue les entraîna ».

Arbitres entre le trône et l'épée, ils passèrent de l'opportunisme à la démagogie. Leur mort courageuse ne les sauve même pas d'un verdict sans appel: « On se demanda après la disparition de ce parti quelle était son idée et s'il en avait une... La pensée, la politique, la révolution, tout leur manquait. Ils avaient fait la Révolution sans la vouloir; ils la gouvernèrent sans la comprendre ». Lamartine s'éloigne donc rapidement de ces incorrigibles velléitaires. Le génie bâtard mais attachant d'un Dumouriez, l'inconsistance historique du roi, la puissance terrifiante d'un Danton, le dogmatisme implacable de Robespierre offrent des sujets d'étude plus intéressants au poète-psychologue.

Quand il entama son gros livre, à la cadence vertigineuse de parfois vingt-cinq pages quotidiennes, beaucoup de leurs compagnons vivaient encore. A commencer par le plus célèbre de tous en 1846: Louis-Philippe, roi des Français mais aussi ancien combattant de Valmy, fils de Philippe d'Orléans, le conventionnel républicain, naguère sympathique à Danton, et proche de Dumouriez. Le 10 août 1792, M. de Lamartine père avait bataillé aux Tuileries pour défendre Louis XVI.

Lamartine fit rechercher d'autres témoins de cette terrifiante époque. Il en découvrit d'étonnants: l'abbé Lambert, admis auprès des Girondins durant la nuit qu'ils passèrent à fêter avant leur exécution; Souberbielle, confident des dantonistes, et même la pauvre Elisabeth Duplay, fille du logeur de Robespierre, mariée à son fidèle Philippe Lebas quelques semaines avant Thermidor. Entre deux caeteris, Lamartine tint, pilla copieusement la collection des célèbres « Mémoires relatifs à la Révolution française », éditée par les frères Baudouin, libraires-éditeurs, de 1820 à 1828, et puis dans cette mine une foule d'anecdotes, de souvenirs de première main, parfois un peu ternes, qu'il rebaissa de vives couleurs. Curieusement, Lamartine évoque peu la Vendée ni ses six cent mille morts, suivant le calcul de Taine, aujourd'hui discuté. D'autres hécatombes moins connues suffirent à l'occuper. Colles de Lyon, après description qu'il en donna par exemple, laissent des frissons d'effroi.

Le temps des massacres

Chroniquement précis, bon dramaturge, l'auteur excelle à isoler quelques crimes symboliques. Durant les massacres de Septembre, des assassins conduits par la fameuse Thérèse de Mércourt s'emparent ainsi d'une jeune femme, meurtrie par jalousie, amoureuse, célèbre par sa grande beauté, et la livrent à d'incroyables supplices: « Attachée nue à un poteau, les jambes écartées, les pieds cloués au sol, on brûla avec des torches enflammées les corps de la victime. On lui coupa les seins à coups de sabre; on fit rougir des fers de piques qu'on lui enfouit dans les chairs. Enveloppés sur ces fers rouges, ses cris traversaient la Seine et allaient frapper d'horreur les habitants de la rive opposée ».

A Reims, au même moment, les « patriotes » se distraient d'une autre façon. Les têtes de deux administrateurs coupés devant l'Hôtel de Ville servent à joner aux boules. Puis ils allument un grand feu sur le parvis de la cathédrale et précipitent dedans « tous les prêtres trouvés dans la ville. Pendant deux jours, les assassins aiment ce bûcher et y jettent pour l'alimenter de nouvelles victimes. Ils forcent le ser de sa propre main le bois pour consumer le corps de son oncle », et ainsi de suite pendant des pages et des pages.

Le glaive révolutionnaire frappe indistinctement toutes les classes, tous les âges, souvent sans nécessité politique. En septembre 1792, les tueurs violent et massacrent les prostituées détenues à la Salpêtrière, les malades, les men-

dants et les fous entassés à Bicêtre. Plus tard, l'abbé de Fénélon, fondateur d'une organisation charitable pour enfants pauvres, monte à la guillotine malgré ses quatre-vingt-neuf ans. Il faut le soutenir jusque sur la planche. Après l'arrestation des Girondins, soixante-dix départements révoltés par ces dénonces refusent d'obéir à un nouveau pouvoir. Orange, une commune populaire épure le Midi: « Dix mille victimes tombèrent bien moins sous la hache de la République, que sous la vengeance de leurs ennemis personnels », précise Lamartine en toute impartialité.

La souveraineté du droit

Les forfaits qu'il énumère ne viennent pas sous sa plume par goût douteux des détails morbides. Il n'en tranche pas non plus en gentilhomme viscéralement solidaire des autres aristocrates sacrifiés. Dès le début du livre, il choisit d'ailleurs son camp sans la moindre équivoque. La Révolution annonce pour lui « la souveraineté du droit sur la force ». « La souveraineté de l'intelligence sur les préjugés ». Son cœur se rallie à la République. Choix profond. Deux ans plus tard, il l'imposera contre une régence de la duchesse d'Orléans, pendant les orages de février 1848. Dès ses Girondins, il soutient même une défense de Robespierre fort judicieuse pour son époque.

Avec Lyon, Bordeaux, Toulon, Paris, la Vendée, des provinces entières portaient encore les cicatrices de la Terreur quand il écrivit cet ouvrage. Le sang trop frais ne passait pas encore aux pertes et profits de la corporalité nationale. Delacroix le pensait aussi lorsqu'il notait dans son Journal, quelques semaines avant la parution des deux premiers volumes des Girondins: « Il y a fort à rabattre de l'émousiement et de la spontanéité dans les mouvements que l'on admire le plus à cette époque ».

La thèse idéaliste, rassurante, d'un peuple unanime dressé contre les privilèges, les nobles et l'Église ne résiste pas mieux à l'examen. Elle n'explique ni la durée ni l'étendue des massacres. Jusqu'au 9 thermidor inclus, les proscriptions entre conventionnels obéissent évidemment à une autre logique, mais se concluent aussi par des hécatombes. Loin d'apaiser les passions, la chute, puis la mort du roi éveillent plutôt chez ses ennemis de furieuses haines. Tous, de Vergniaud à Danton, du prince « rouge » Philippe d'Orléans à Saint-Just, modérés, extrémistes, le suivront dans la tombe. Robespierre mettra seulement dix-neuf mois à l'y rejoindre, malgré tant de fêtes livrées en otages à un destin féroce.

GILBERT COMTE.  
(Lire la suite page 14.)

le feuilleton

Jaurès entre Marx et Michelet

UN bicentenaire comme celui de 1789, cela ne s'improvise pas. Espérons que Furet, Manceron, Ariane Mnouchkine et Costa-Gavras sont déjà au travail, pour fournir à temps le « Dalles » en bonnet phrygien qu'attend la planète: nos exploits « vendeurs » et nos mythes universels ne sont pas si nombreux que nous laissions échapper ce marché-là!

En librairie, on ne craint pas d'arriver trop tôt. Avec quatre ans et demi d'avance, les Editions sociales rééditent la version jaurésienne de la Révolution, parue en club en 1969 avec des notes d'Albert Soboul. La nouvelle version est enrichie d'introductions par Ernest Labrousse et Madeleine Rabéroux.

Il aurait été plaisant de rétablir à cette occasion le découpage de 1900 par fascicules à suivre. Michelet et Hugo parurent ainsi morcelés. Rien ne dit que l'habitude ne pourrait pas se reprendre, de grosses lectures par abonnements et livraisons écheonnées.

A l'origine, le public populaire était spécialement visé et fut démarché par des méthodes nouvelles pour l'époque: publicité dans les journaux, affiches du plus beau rouge. Jaurès tenait à gagner les lecteurs ouvriers et paysans pour que, mieux instruits de leur passé, ils parachèvent la révolution bourgeoise. L'historien en lui ne se dissociant pas du militant. D'où le titre de son monument de 3 000 pages: Histoire « socialiste » de la Révolution française.

On lui a évidemment reproché l'épithète « socialiste »: l'histoire était l'histoire, point. Elle n'avait pas à porter de label. Elle se devait d'être laïque, en somme. Jaurès a tenu bon et s'en est expliqué dans les « observations » rejetées en fin du deuxième volume. Son histoire était « socialiste » pour deux raisons: parce qu'elle s'adressait au peuple et parce qu'elle répondait à une certaine vision du progrès humain.

Le premier argument de destination tient mal, d'autant que les quatre tomes finissent par coûter une à deux semaines de salaire ouvrier en 1900. La seconde raison convainc davantage. Jaurès dénonçait avant beaucoup d'autres le mythe de l'objectivité.

par Bertrand Poirot-Delpech

On dirait aujourd'hui qu'il annonce la couleur et sort son drapeau de sa poche. Tout historien, dit-il, observe les événements avec un certain point de vue général sur la société et la vie. Pourquoi ne pas prévenir, dès le titre, que la Révolution sera éclairée par le terme où il paraît à l'auteur qu'elle doit aboutir?

Au demeurant, l'épithète ne recouvre aucun sectarisme. Autant, qui rit sur l'histoire de la période dans la Sorbonne du début du siècle, louera l'impartialité merveilleuse de Jaurès. La tribune met en sourdine son lyrisme légendaire (avis à ceux qui espèrent le retrouver là). L'humaniste a des tendresses pour les acteurs éloignés de lui. Tout au plus rappelle-t-il souvent deux marottes: que la Révolution marque une étape de l'humanité vers plus de justice, ce dont, à part Michelet, beaucoup de bons auteurs doutaient au dix-neuvième siècle; que l'histoire économique et sociale a été négligée jusque-là, ce qui n'est guère contestable.

LORS, marxiste. Jaurès? Le temps n'étant pas venu où l'épithète vaudra le soupçon infâme d'inspirer et d'absoudre tous les crimes russes, l'auteur la revendique; et Labrousse la lui accorde.

Dans une conférence de 1894, Jaurès a été en position par rapport à Marx. Il accepte que toute la vie intellectuelle, morale, religieuse, de l'humanité reflète des phénomènes économiques dans le cerveau humain.

« Ce n'est pas la conscience des hommes qui détermine leur être, c'est leur être social qui détermine leur conscience. » La classe sociale est la grande médiatrice entre l'économie et les mentalités...

Mais l'économique n'est pas tout. « Le contact de l'univers, écrit Jaurès, fait vibrer dans l'âme humaine des forces mystérieuses et profondes, forces de l'éternelle vie mouvante qui précède les sociétés humaines et qui les dépassent. »

A cette conviction, que Marx n'écrit pas, Jaurès ajoute une foi qui le distingue du matérialisme strict. Une aspiration désintéressée à plus de justice mènerait le monde. C'est elle qui aurait conduit de l'esclavage au servage, et du servage au salariat. Elle contribuerait à rendre l'histoire intelligible.

Cette mystique écarte Jaurès de Marx pour le rapprocher des deux autres patrons qu'il invoque: Plutarque, pour la place conservée à l'action individuelle; Michelet, pour la croyance dans le progrès humain.

La récente réédition de l'Histoire de la Révolution française, de Michelet, dans la collection « Bouquins » de chez Laffont, permet une relecture croisée des deux visionnaires, dont l'un croyait en Dieu et l'autre moins.

(Lire la suite page 14.)

billet

Une querelle d'héritiers

COMME chaque année, les Français danseront le 14 juillet sous les lampions des bals de quartier. Pour la plupart d'entre eux, la prise de la Bastille est davantage un synonyme de réjouissances populaires que la célébration d'un grand chambardement, d'un événement fondateur.

Il n'en est pas de même du côté des historiens et des politiciens où l'on prépare activement le bicentenaire de la Révolution. La Commission nationale de recherche historique pour le bicentenaire de la Révolution française a recensé un programme foisonnant de projets, d'échanges, de colloques scientifiques internationaux, impliquant les chercheurs et les universités tant françaises qu'étrangères.

Sur les cinq continents, on étudiera aussi les divers aspects de la Révolution française dans un état d'esprit plus paisible que sur l'Hexagone.

Cat, qu'ils le veulent ou s'en offensent, tous les Français sont les héritiers de 1789. C'est de la disposition des états dans l'assemblée révolutionnaire que sont nées les expressions « droite » et « gauche ». Dis-moi d'où tu parles... Ce qui n'était qu'un regroupement d'affinités est devenu rapidement une clarification politique. Et aussi une manière tranchée de lire la Révolution. Il y a une lecture progressiste et une lecture révisionniste qui n'échappent pas à la moussé de l'actualité.

Le centenaire et le cent cinquantième furent l'occasion dans la presse de polémiques dont certaines frisent aujourd'hui le ridicule. Elles n'étaient, dans l'ensemble, même pas inventives, reprenant les arguments, déjà échangés entre la presse révolutionnaire et la presse royaliste. Derrière ces assauts, se cachait le privilège à défendre ou à supprimer.

Car la Révolution, autant que les Droits de l'homme et la Terreur, fut une immense redistribution des terres: la vente des biens nationaux fit changer de main un cinquième du territoire.

Ne voilà-t-il pas de quoi frapper de saisissement ceux qui possèdent et ceux qui attendent? Le bicentenaire de la Révolution - effort ou espérance - nous promet de belles empoignées...

BERNARD ALLIOT.

Eric Ambler, l'ennemi du mensonge

Un art de la fable et du divertissement.

DISCRET et perspicace. Ceux qui ont rencontré Eric Ambler le décrivent ainsi. Britannique d'allure (il est né à Londres en 1909), costume de flanelle, chemise et cravate bleues, lunettes d'écaillé. Tel est l'homme qui a révolutionné le roman d'espionnage. Ingénieur de formation, puis rédacteur publicitaire, il fut le Copernic du genre.

Hitchcock, qui l'admirait, parla de son « haut niveau de raffinement ». Il avait sa, lui aussi, en adaptant John Buchan et Somerset Maugham, mêlant l'humour et les jugements moraux.

George Carey, un jeune avocat de Philadelphie, se voit confier une mission impossible: chercher un héritier à la descendante d'un sergent prussien, Franz Schirmer, qui a déserté après la bataille d'Eylau (1806). Cette femme, Amelia Schneider Johnson, est morte sans testament, en 1938, à Lampport, Pennsylvanie. Elle laissait 3 millions de dollars en valeurs, hérités de son frère, un fabricant de boissons gazeuses.



Portrait de ERIC AMBLER.

L'enquêteur débarque à Paris. Il engage une interprète, miss Kolin, pour l'accompagner en Allemagne où il a une piste. Un comptable nommé Friedrich Schirmer est décédé à Bad-Schwabenheim, en 1939. Il avait un fils, Johann. Carey doit le retrouver ou, s'il est mort, son héritier. De Stuttgart à Cologne, le couple, en interrogeant des témoins, finit par apprendre l'existence... d'un sergent Schirmer, parachutiste, muté

de la dernière partie du roman, étourdissant. Comme avec l'Affaire Delchev, un procès en Bulgarie, Ambler porte ici un jugement désabusé sur la première tragédie du siècle, le massacre des innocents, joué par les grandes puissances. Il y pratique, à sa manière, si subtile, l'art du retourne-ment, et invite son lecteur, en l'amusant, à réfléchir.

Les romans d'Ambler sont donc des fables et des avertissements. Leur limpidité obéit à une exigence proche de celle de George Orwell qui, en 1946, dénonçait les mécanismes du langage mensonger, la manipulation des mots (2). Les théories de la révolte sociale sont désormais prises au dépourvu. Ambler, en inventant ses histoires, nous enseigne la méfiance quand tout tend à nous morceler à l'infini.

RAPHAËL SORIN.  
\* L'HERITAGE SCHIRMER, d'Eric Ambler, traduit de l'anglais par Brigitte Verhulst, éditions de Seuil, 238 p., 69 F.

(1) - Points Romanes.  
(2) La Politique et la langue anglaise. L'insécurité sociale, SP 243, 75564 Paris Cedex 12.

Elsa MORANTE Aracoeli roman traduit de l'italien par Jean-Noël Schifano "Un homme de quarante ans qui recherche les traces de sa mère plonge dans l'enfer de la mémoire, éternellement recommencée. Le magnifique retour d'Elsa Morante." Angelo Rinaldi, L'Espresso GALLIMARD

aincanted  
ur la défense  
LES AVOCATS AU SEIN DE M. BADNITE

POUR LES VACANCES : UN LIVRE DE RÉFLEXION FONDAMENTALE FACILE À LIRE... RARISSIME !

Ce « rapport » qui n'a jamais été écrit jusqu'à nous... est à lire absolument. Il nous donne matière à réflexion pendant pas mal de temps et qu'importe si, in fine, vous aboutissez sur tel ou tel point. À un contact de désaccord. LE FIGARO

LE PHYNN

MISSION SUR LA PLANÈTE FOL

Sommes-nous dignes de survivre ?

-éditée-

EN LIBRAIRIE

EDIFREE, S.P. 106, 77305 Fontainebleau Cédex - Tél. (6) 422.53.21

NOUVEL ALBUM BILAL-CHRISTIN LOS ANGELES L'ÉTOILE OUBLIÉE DE LAURIE BLOOM

autour d'un ALBUM 98 PAGES, 99 F.

Important Editeur Parisien

recherche pour ses différentes collections manuscrites inédites de romans, poésie, essai, théâtre. Les ouvrages retenus feront l'objet d'un lancement par presse, radio et télévision.

Adressez manuscrit et C.V. à la Pensée Universelle 4 rue Charlemagne, 75004 Paris - Tél. 887.08.21. Conditions fixées par contrat.

Notre contrat habituel est défini par l'article 49 de la loi du 11 mars 1957 sur la propriété littéraire.

la pensée universelle

AU NOM DE LA ROSE... un livre sur l'influence de la rose dans l'art. Textes inédits de R. DESNOS, M. BUTOR, G. LAROCHE, J.-L. BARRAULT, I. GITLIS, Léo MALET, G. XURIGUERA, etc. Peintures inédites de : HÉROLD, FASSIANOS, MIOTTE, DERE, ARNAL, PIAUBERT, JENKINS, etc. ARTÈRE 4, rue Tonicelli - 75017 PARIS 672-03-16

Rélicien MARCEAU de l'Académie française Appelez-moi Mademoiselle roman "Un bijou d'aventure, d'humour et d'intelligence." Jean-Marie Rouart/Le Quotidien de Paris "Un récit sobrement conté, rigoureux, drôle." Michelle Gauthierou/Le Figaro GALLIMARD urf

lettres étrangères

Les machineries d'angoisse de Patricia Highsmith

Dix nouvelles et une réédition.

On connaît Patricia Highsmith pour sa force de malice, sa noire puissance cruelle qui fait jouer d'implacables pièges à ses personnages. Ce qu'elle traite, en multiples variations, de M. Ripley à Ces gens qui frappent à la porte, c'est la prise de possession d'une âme par le mal ; c'est ce lent déséquilibre qui fait passer un homme de la « normalité » dans une zone poisseuse, angissante, haïssable, qui va lui apparaître comme sa vérité. Et le mal, chez Highsmith, surgit quand le désir de ses héros, à la faveur d'une crise quelconque, est amené à se révéler autre que ce à quoi, jusque-là, ils étaient habitués.

C'est cette Highsmith-là qu'on retrouve dans la Cellule de verre, rééditée aujourd'hui vingt ans après sa première parution, un roman bizarre, improbable, et pourtant doté d'un insidieux pouvoir d'effroi. Carter, innocent, est condamné à la prison. C'est dans la prison que va se faire jour le sens de sa vie, de ces petites erreurs dont il était coutumier, ces négligences qui ont fini par le faire condamner injustement, certes, mais non sans justesse méritées. Quand il trouve l'homme auquel il s'était attaché assassiné au cours d'une émeute, la peine qu'il éprouve lui donne la force de tuer pour le venger. Il tue, et n'y pense plus. Ce n'est que dans les mots cinglants de sa femme, dans son mépris pour cette amitié où elle a vu de l'amour, qu'il se connaît vraiment. Plus que l'homosexualité, ce qu'il doit affronter, c'est cette étrange passivité qui le caractérise, qu'il lit désormais comme le signe d'une infériorité, d'une carence fondamentale. Ce qui va alors le lier à la mort et au meurtre, puisqu'il lui faut maintenant effacer toute trace de ce qui la relève. Ce flou obscur en lui, sa passion, littéralement, sera de l'aboyer en saprimant ceux qui en sont témoins.

Le basculement vers la folie

Le monde de Highsmith est celui du basculement, ce qui était réel et assuré devient soudainement fou, ce qui était sûr ou impossible de dire devient le réel. Elle ne fait pas de portrait psychologique, elle met en branle la tragédie du défiant sexuel ; ce petit quelque chose qui soudain brille, exactement, par son absence. Moins que d'ambiguïté, il s'agit là d'une impossibilité à être complet, comme les autres : d'une impossibilité, longuement discutée, et qui soudain envahit tout. Highsmith a une approche des machineries d'angoisse pure : peu importe si le récit est parfois bécoté, les protagonistes pâles.

EVELYNE PIELLER. \* LA CELLULE DE VERRE, de Patricia Highsmith, traduit de l'anglais par René Roussell. Calmann-Lévy, 312 p., 64 F. \* LES SIRÈNES DU GOLF. Nouvelles traduites de l'anglais par Marie-France de Paléologue. Albin Deshayes, Elisabeth Gille et Émile-Michel de Lempdes. Calmann-Lévy, 222 p., 65 F.

Le KGB contre le PMU

Des devises dans le galop d'un cheval

Le Grand Derby de Moscou est le seul ouvrage d'Anatoli Gladiline à avoir été traduit en français. Turfiste averti, l'auteur décrit minutieusement, sur un mode rocambolesque, les tribulations de deux joueurs passionnés mais minables. Le narrateur, dit le Prof, et Eugène, dit le Parrain, naviguent avec aisance entre les pièges des tricheries et les différentes combines qui ont cours dans le monde à part qu'est l'hippodrome à Moscou.

Il y trouvent une illusoire liberté de choix. Jusqu'à un jour où le Prof est le seul sur l'hippodrome à miser sur deux chevaux qui, a priori, n'ont aucune chance de gagner et qui pourtant l'emportent. Alors le KGB, cet Etat dans l'Etat, qui sait toujours tout, décide de lancer une opération originale : le Prof et le Parrain (sans avoir pu toucher ce gros gain, bien entendu) iront en France pour gagner sur l'hippodrome de Vincennes une partie des devises dont l'URSS a besoin pour des achats de produits alimentaires. Ils se retrouvent à Paris après plusieurs mois d'entraînement dans un centre des services spéciaux. Nous laisserons au lecteur le plaisir de découvrir le dénouement de ce duel entre le KGB et le PMU ; il est fort amusant.

Un non-conformiste

Mais là ne réside pas le seul intérêt de ce roman. Anatoli Gladiline sait fort bien dresser, sans avoir l'air, un tableau précis de la vie quotidienne des Soviétiques, avec leurs soucis, leurs petites joies, les problèmes lassants auxquels ils doivent faire face. Et dont le moindre n'est pas l'omniprésence de la police dans toutes ses métamorphoses, allant de la simple milice au tout-puissant KGB (Comité de la sécurité d'Etat), dernière version de ce que fut le sinistre Gépéou ou la triste Tcheka... Il nous fait entrer dans les coulisses de la vie du personnel des ambassades soviétiques à l'étranger, ce monde tout un non-soviétique connaît tout au plus les salons de réception. Il procède par petites touches et dresse ainsi un tableau bien plus révélateur que ne le font les imprécisions ou les pompeuses réflexions philosophiques.

Anatoli Gladiline, né en 1935, est un écrivain prolifique et populaire en URSS. Il a publié son premier ouvrage, Chronique des temps de Viktor Youstov, en 1956 dans la revue Youstov. Son succès immédiat auprès des jeunes lui valut des critiques officielles acerbes pour non-conformisme. Parmi les dizaines de romans parus à Moscou (tirés à plus d'un million d'exemplaires), il faut noter particulièrement l'Évangile selon Kholostyev, publié en 1970 par les Éditions politiques dans leur collection « Les révolutionnaires ardents ». S'abritant derrière des citations d'auteurs autorisés et de personnages historiques - seule planche de salut au pays de la littérature sous surveillance - Gladiline montre dans cet Évangile comment l'idéalisme pur mène à la terreur et au totalitarisme. Ce fut un best-seller immédiat. Il n'est pas étonnant, après cela, qu'il ne soit pas parvenu à faire publier en URSS son ouvrage suivant : Promesses pour demain, un roman fortement autobiographique. Il y oppose les menues difficultés de la vie quotidienne d'un habitant d'une ville soviétique à la phraséologie officielle sur les grands idéaux et les grands travaux. Son personnage principal est un météorologue installé dans une métropole du Grand-Nord, et qui fournit chaque jour les prévisions météorologiques à court et à long terme alors qu'il est incapable de faire le moindre pronostic concernant sa vie personnelle, qu'il s'agisse de réelles ou de choses essentielles. Bref, le mal de vivre et d'être un Soviétique contemporain moyen. En 1972, ce roman parut en russe aux Éditions Poisev à Francfort-sur-le-Main, et fut traduit en Autriche et en Italie. Gladiline dit subir quelques reproches, puis on le laisse tranquille. Il décide cependant de tirer pour lui-même la leçon de ces expériences. « Que voulez-vous, nous dit-il, quand on veut quitter l'URSS il n'y a qu'un moyen. Il faut partir ce que disent l'if et Petrov dans les Douze Chaises : « L'automobile n'est pas un luxe mais un moyen de transport », en remplaçant le mot automobile par celui d'Israël. » Depuis 1976, Gladiline vit à Paris et a obtenu sa naturalisation. Nous venons donc de faire connaissance d'un écrivain français de langue russe. ANNE-MARIE BORGEAUD. \* LE GRAND DERBY DE MOSCOU, d'Anatoli Gladiline, traduit de russe par Émile-Michel de Lempdes. Albin Michel, 237 p., 69 F.

la vie littéraire

« Art et fantasme »

Issu des conférences annuelles du Centre d'étude de l'expression (hôpital Sainte-Anne, Paris), ce recueil de textes publié sous le titre : Art et fantasme, par les éditions Champ Vallon (diffusion : PUF, 263 p., 118 F.), mérite qu'on s'y attarde. On y trouve, en effet, une étude pleine d'ironie du professeur Georges Lanteri-Laura sur « La psychopathologie de l'art comme stratégie de la singularité ». Il s'agit pour l'auteur de montrer par quels détours et selon quelles subtils stratégies les psychiques, accablés ainsi par leur narcissisme moral, se sont parés du prestige du spécialiste, voire du surspécialiste, dans les domaines artistiques où ils passaient auparavant pour des amateurs aussi sympathiques que fatigués.

On lira également les réflexions de Paul C. Racemier sur « La fonction du fantasme dans la création artistique et dans la psychose ». A contre-courant des modes, Racemier voit dans « la schizophrénie l'entreprise la plus hasardeuse sans doute, mais certainement la plus achevée qui soit menée contre le réel et contre le fantasme ». Discutable, mais intéressant aussi, est la thèse selon laquelle une névrose est faite de fantasmes figés, une psychose de fantasmes mortifiés, alors que la création artistique ou scientifique se nourrit de fantasmes susceptibles de circuler entre l'inconscient et le conscient et, par là même, entre les hommes. Didier Anzieu, avec la scrupuleuse clarté qu'on admire toujours chez lui, évoque la psychanalyse de Samuel Beckett avec Bion à Londres (1934-1935) et parle de la dégradation et de la mort psychique, centrées dans son œuvre Jean-Michel Palmier, lui, revient à un sujet qui lui est cher : les fantasmes de la folie et du crime sous la République de Weimar. Il est aberrant, répète-t-il, de voir dans l'expressionnisme une préparation du fascisme : « L'irrationnelisme est une composante essentielle de la culture allemande et n'a pas produit elle-même le national-socialisme, même s'il y a un irrationalisme nazis ». Ont également collaboré à ce recueil sur Art et fantasme : H. Chemane, M. Gagnebin, G. Pankow, G. Picoletto, S. Thies, C. Wiert, G. Wajerman et J.-M. Ribettes. R. JACCARD.

Poésie contemporaine à Cogolin

Cogolin, à 8 kilomètres de Saint-Tropez, produit des poètes, des poèmes en bryales et des poèmes en instruments à vent. C'est aussi, après les premières Rencontres internationales de poésie contemporaine (du 1<sup>er</sup> au 7 juillet), un nouveau centre éphémère des aventuriers.

Grâce à l'Association des poètes éditeurs régionaux opérant sur Provence-Alpes-Côte d'Azur (1), créée par les revues et éditions Doctès, Marité, Sédria et Béatrice Spitz, on a vu, assis au café, sous les platanes, des figures, des mouvements et des groupes venus du monde entier : Dick Higgins, l'un des initiateurs de « Fluxus », Bernard Heidsieck, de la Poésie sonore, Harjoto de Campos, du groupe Noigrandes (Bédou), Juan Hidalgo, de « Zé » (Barcelone), Michèle Mistral, de l'OUUPO, Adriano Spatola, de Tam-Tam, etc.

Avec deux séminaires (Higgins, Denis Roche), une exposition « Fluxus », des soirées yougoslaves, toulousaines ou italiennes, des revues inédites (Chemin de ronde, Loques, Lotta poétique) et les organisateurs des Rencontres ont brisé les genres, mis les écoles, fait sortir la poésie de ses gonds. Performance, « action », concert, lecture, event, gag ou élogio, le poème moderne a pris des formes diverses. Ce rendez-vous amical, soutenu par sa municipalité, fera de Cogolin, comme Amsterdam ou Paris (qui reçoit Polyphonix), un lieu toujours ouvert de confrontations et d'échanges. — RAPHAËL SORIN.

(1) APERO/PACA, 2, rue Frédéric-Mistral, 13100 Aix-en-Provence.

Eloge de la « science moralo-sociale »

L'économie et la morale peuvent-elles faire bon ménage ? A première vue pas tellement, à en juger par le cynisme froid qui semble habiter les manéges de la science, pour qui seul l'intérêt mène les hommes. C'est pourtant le contraire que formule Albert O. Hirschman, dans les quelques textes de conférences, particulièrement stimulants et incisifs, réunis dans le petit volume paru dans la collection de l'École des hautes études, L'Économie comme science morale et politique (Gallimard-La Seuil, 111 p., 65 F.). Pour ce spécialiste de l'économie du développement, auteur des Passions ; et les intérêts et de Bourne privé et action publique, les économistes seraient avisés de lever le nez de leurs courbes et de leurs théories, et d'« incorporer à leurs analyses des émotions et des traits fondamentaux tels que le dévouement, le pouvoir et le sacrifice, la peur de s'ennuyer, le plaisir de l'engagement et de l'inattendu, la recherche de sens et de solidarité... »

Ainsi s'achèverait-on « vers une sorte de science sociale qui serait très différente de celle que la plupart d'entre nous ont pratiquée : une science moralo-sociale, où les considérations morales ne seraient ni réprimées ni mises à l'écart, mais systématiquement mêlées au raisonnement analytique... »

Albert Hirschman ne se fait toutefois pas trop d'illusions sur la possibilité de réaliser rapidement ce programme, puisqu'il se contente d'en « rêver pour nos petits-amis ». — F. G.

Les regards d'« Apsara »

La revue Apsara inaugure sa première livraison par la publication de regards inédits de Joë Bouquet à André Roland de Rendville. Le « reclus » de Caracassonne y renouvèle l'auteur de Rimbaud la voyant de l'Expérience poétique, où il a décelé des préoccupations identiques aux siennes. Joë Bouquet en profite pour essayer, pathétiquement, de nouer une nouvelle amitié.

Les contributions à Apsara de Françoise Maury, Bernard Noël, Claude Margat et Jeffrey Arsham sont autant de regards poésies sur l'écriture et ses jeux. Il y a, par-delà le style de chaque poète, une sensibilité commune dans tous les textes proposés.

Un peu à l'écart, Jean-Louis Giovannoni nous donne à lire huit pages superbes où les phrases claquent comme des coups de crivèche. Les formules éblouissantes de cet écrivain sont toujours justes. Dans la mythologie indienne, les Apsaras sont les déesses chargées de distraire les dieux par leur danse et leurs chants. La revue, qui emprunte leur nom, prétend simplement nous conduire sur les sentiers de la création. — F. Dra. \* APSARA c/o Jeffrey Arsham (15, rue Saint-Germain), 144 p., 50 F., abonnement pour trois numéros : 120 F.

مكتبة التراث

l'année Diderot

Une aventure scientifique

Du 2 au 4 juillet, un colloque du CNRS a réuni à Paris, dans un amphithéâtre de l'ancienne Ecole polytechnique, des chercheurs engagés - parfois depuis longtemps - en France et dans de nombreux pays, sur le chantier de l'édition des œuvres de Diderot. Il fallait les entendre parler de leurs travaux pour apprécier ce que l'entreprise requiert de science et de savoir. Pour cet événement, dont les textes ont été rassemblés dans les collections de poche sont prévues deux posthumes, la destinée des œuvres est une aventure à rebous-

sements qui recèle encore des mystères. On sait que des fonds d'archives et sans doute des collections privées sont encore à explorer en Russie. Retrouvera-t-on aussi, à Montevideo, des manuscrits autographes et, peut-être, des inédits ? Les copies et les livres dont on dispose font surgir d'autres questions : comment dater ces manuscrits, identifier leurs copies, choisir un texte de base, apprécier les variantes, reconnaître les fragments insérés ici ou là par Diderot, repérer ses lectures mais

aussi les tableaux qu'il a décrits dans ses Salons ? Autant de recherches, parmi d'autres, qui mobilisent des techniques de pointe et sollicitent l'ingéniosité des diderotistes. Elles garantissent la valeur de la grande édition Hermann en cours, présentée ici même par Jacques Cellard (voir « Le Monde des Livres » daté du 6 juillet). - R. D.

\* Pour la publication des Actes du colloque, s'adresser à Jean Varloot, secrétaire général de l'édition des œuvres de Diderot, 9, rue du Chevaleret, 75013 Paris.

INÉDIT

Dés dialogues matérialistes pour la tsarine

L'IMPORTANCE des manuscrits de Diderot conservés en Russie et leur sort parfois aventureux sont bien illustrés par le cas du *Rêve de d'Alembert*. Catherine II a en effet reçu pas moins de trois copies différentes. La dernière en date fut celle, excellente, qui parvint à Pétersbourg en 1785 ; grâce à un piratage, elle devait être à l'origine de la première édition de ces dialogues (Paulin, 1830), édition aussi fautive que tardive, qui constituait pourtant la source unique de toute la tradition imprimée jusqu'au milieu de ce siècle.

Trois ans plus tôt, la tsarine avait pu lire une version moins achevée du *Rêve* dans la *Correspondance littéraire*, la revue manuscrite de Grimm et Meister. Mais, dès 1774, au cours de son séjour à Pétersbourg, le philosophe en avait fait préparer pour elle une curieuse copie, anonyme et déguisée, qui n'a été identifiée qu'en 1977 à Moscou. Le principal porte-parole de l'auteur n'a plus pour nom Borceu, mais La Mettrie ; autre médecin célèbre, mais surtout philosophe scabreux, incarnation aux yeux des bien-pensants de toutes les infamies du matérialisme. Dans la copie confidentielle destinée à Catherine II, Diderot se plut à placer ce symbole ostensible de ses propres anodes.

Nous donnons ci-dessous un extrait de cette version inédite d'un texte encore en chantier ; ainsi la fin de la première réplique de La Mettrie est une addition autographe qui sera modifiée ultérieurement. Ce manuscrit, qui comprend également une sorte de dossier annexé au *Rêve*, sera exploité pour la première fois dans le tome XVII des *Œuvres complètes* à paraître prochainement (Hermann, 64).

GEORGES DULAC

LA METTRIE (L.). - Est-ce qu'on veut de soi ? La volonté naît toujours de quelque motif intérieur ou extérieur, de quelque impression présente, de quelque reminiscence du passé, de quelque projet dans l'avenir. Après cela, je ne vous dirai de la liberté qu'un mot, c'est que la dernière de nos actions est le résultat nécessaire de tout ce que nous avons été jusqu'au moment où elle

s'est produite, et que, n'étant qu'une cause, à la vérité très compliquée, cette cause ne peut produire qu'un effet, et un effet déterminé.

M<sup>me</sup> BOUCHER. - Nécessaire ? LA METTRIE. - Sans doute, tenez de concevoir la production d'une autre action, en supposant que l'être agissant soit le même.

M<sup>me</sup> BOUCHER. - Il a raison ; puisque c'est moi qui agit ainsi, celui qui veut agir autrement n'est plus moi ; et assurer qu'au moment où je fais et dis une chose j'en puis dire ou faire une autre, c'est assurer que je suis moi et que je suis un autre. Mais, docteur, et le vice et la vertu ? La vertu, ce mot si saint dans toutes les langues, cette qualité si accréditée chez toutes les nations.

LA METTRIE. - Il faut le transformer en celui de bienfaisance et son opposé en celui de malveillance. On est irrésistiblement entraîné par le torrent général qui conduit l'un à la gloire, l'autre à l'ignominie.

M<sup>me</sup> BOUCHER. - Et l'estime de soi-même ? LA METTRIE. - Une puanteur fondée sur l'ignorance et la vanité d'un être qui s'ingère à lui-même le mérite ou le déshonneur d'un instant nécessaire.

M<sup>me</sup> BOUCHER. - Et les récompenses, et les châtiments ? LA METTRIE. - Des moyens de corriger celui qu'on appelle méchant et d'encourager celui qu'on appelle bon.

Le premier colloque franco-soviétique sur un écrivain français

DANS la série des grandes rencontres pour l'année du bicentenaire, le colloque sur « Diderot et la Russie » fait figure d'événement. Organisé conjointement par l'Académie des sciences d'URSS et les ministères français de la culture et des relations extérieures, il a réuni à la Maison Pouchkine de Leningrad (7-14 juin) une délégation de neuf Français (parmi lesquels J. Chouillet, R. Pomeau, J. Varloot, P. Vernière) et un groupe de chercheurs soviétiques comprenant notamment Y. Vipper et G. Koutcherenko. Pour la première fois, un colloque associant des spécialistes des deux pays pour l'étude d'un écrivain français. On pourrait s'étonner que l'honneur en revint à Diderot. D'autres de nos auteurs, là-bas, ont été ou sont aujourd'hui plus lus que lui. Mais, historiquement, il est bien le premier grand écrivain français à avoir fait le voyage de Russie - son seul voyage à l'étranger.

Catherine II lui avait acheté généreusement sa bibliothèque, lui assurant la sécurité matérielle. Diderot se devait d'aller la remercier, espérant aussi être son conseiller politique, et s'informer sur place des réalités de cet immense empire que l'Occident commençait à découvrir (il a même tenté d'apprendre le russe).

Sur les vingt communications, plusieurs se sont attachées à montrer le sérieux et la complexité des rapports de l'encyclopédiste avec la Russie. Diderot n'a pas été le grotesque bouffon de Catherine ; cette image nourrie de ragots a été propa-

gée par l'entourage de Frédéric II. Mais ce contact direct d'un intellectuel avec le pouvoir (expérience unique en son genre au XVIII<sup>e</sup> siècle) a été un échec. Le philosophe n'a pas converti la tsarine. De son voyage date la rupture entre l'absolutisme et l'intelligentsia des Lumières.

Ce qui ne metait pas fin, pour autant, à la fortune de son œuvre en Russie. Son théâtre y a connu un succès étonnant. Ses idées ont été invoquées par les décembristes. Il a été élu par Pouchkine, par Dostoïevski, comme l'ont rappelés C. Frédelander et A. Mikhaïlov. Si son athéisme l'avait desservi auprès des notables de Saint-Petersbourg, il le recommanda aux héritiers de Marx ; et Léningrad a introduit à son *Matérialisme et empiriocriticisme* (1909).

Malgré la différence des styles et des méthodes, les Français et les Soviétiques se sont accordés pour mieux situer Diderot dans l'histoire et la culture russes. Un seul regret : on aurait aimé que les traducteurs de l'écrivain parlent de leur travail. Pour l'essentiel, le colloque, animé par l'inimitable Piotr Zaborov, a été un succès. Il ouvre la voie à des projets de collaboration, en vue notamment d'une meilleure exploration des bibliothèques et des fonds d'archives en URSS. L'idée est née aussi de recommencer de telles rencontres et de tenir à Paris un deuxième colloque sur un écrivain russe cette fois.

On souhaite seulement que les chercheurs soviétiques puissent accepter les invitations de leurs collègues français et venir chez nous aussi aisément que nous allons chez eux. Le président du colloque, A. Iezonitov, a bien voulu renouveler l'espoir exprimé par Diderot « de voir beaucoup de Russes à Paris et beaucoup de Français à Pétersbourg ». On s'est plu à y rêver au bord de la Néva.

ROLAND DESNÉ

\* Pour toute information, écrire à P. Zaborov, Académie des sciences, Maison Pouchkine, 4 quai Malakov, 199 164 Leningrad, URSS.

Changements au Comité de publication des Œuvres complètes

JACQUES PROUST, dont nous avons publié un entretien sur Diderot dans notre numéro du 7 juillet, où il était présenté comme membre du Comité de publication des Œuvres complètes de Diderot, publiées chez Hermann, nous prie de faire savoir qu'il ne fait plus partie de ce comité depuis le 3 juillet 1984. Il refuse sa caution scientifique aux tomes XIV et XVIII, actuellement sous presse, ainsi qu'à tous les volumes restant à paraître. Il la refuse également à l'édition dite « courante » qui sera mise sur le marché.

Parallèlement au départ de Jacques Proust, le Comité de publication des Œuvres complètes (que les spécialistes s'habituent à identifier comme l'« édition Dieckmann-Varloot ») a accueilli Roland Mortier, professeur à l'Université libre de Bruxelles, membre de l'Académie royale de Belgique, président de l'Association internationale des études du dix-huitième siècle, et auteur d'une thèse sur Diderot et l'Allemagne.

C'est un autre dix-huitémiste de réputation internationale, Robert Mauzi, qui assure désormais la responsabilité d'ensemble de la publication des Œuvres. Professeur à Paris-IV, R. Mauzi est l'auteur d'une thèse classique sur *L'idée du bonheur au dix-huitième siècle*, et d'une édition critique très appréciée de la *Religieuse*.

M<sup>me</sup> Jane Dieckmann, Michel Dehou, professeur à l'Université d'Orléans et spécialiste de la *Correspondance*, et Georges Dulac (CNRS), spécialiste du « fonds de Leningrad », assistent désormais, au secrétariat du Comité de publication, Jean Varloot, secrétaire général.

Quant à l'édition dite « courante », dont la mise en route est prévue pour le mois de septembre 1984, l'éditeur nous prie de préciser qu'elle sera intégrale en ce qui concerne les textes de Diderot, et « complète ». Seul l'appareil critique en sera allégé.

BIBLIOGRAPHIE

Le bicentenaire est l'occasion pour les éditeurs de publier ou de republier des études sur Diderot aussi bien que des textes en collections de poche.

TEXTES

● Le Neveu de Rameau, avec introduction, notes, chronologie, dossier, bibliographie, par Jean-Claude Bonnet. Garnier-Flammarion, n° 143. Un modèle d'édition critique moderne destinée à un large public.

● Le Neveu de Rameau, suivi de Satires, Contes et Entrées, édité par Jacques et Anne-Marie Chouillet. La Librairie de poche, n° 5925.

● Le *Rêve de d'Alembert* et autres écrits philosophiques, édité par J. et A.-M. Chouillet. La Librairie de poche, n° 5949.

● Le Neveu de Rameau et le *Rêve de d'Alembert*, édition de Roland Desné et Jean Varloot. Ed. Sociales/Messidor, 358 p., 50 F.

● Lettres à Sophie Voland, choix et préface de Jean Varloot. Gallimard, « Folio », n° 1547.

● L'Encyclopédie, textes choisis. Nouvelle édition revue, augmentée et annotée. Préface d'Albert Soboul. Nouvelle introduction et notes par Philippe Goujard. Ed. Sociales/Messidor, 404 p., 60 F.

ÉTUDES

● Jean-Claude Bonnet. Diderot. La Librairie de poche, coll. « Textes et Débats », 384 p.

Totalement recommandable comme introduction à une lecture de l'œuvre dans les diverses étapes de sa réception.

● Jacques Chouillet. Diderot, poète de l'énergie. PUF, coll. « Écrivains », 303 p., 120 F.

Par l'un des meilleurs spécialistes de Diderot.

● Roger Kempf. Diderot et le roman. Ed. du Seuil, coll. « Pierres vives », 248 p., 7 F.

● Elisabeth de Fontenay. Diderot, ou le matérialisme enchanteré. La Librairie de poche, coll. « Essais », 251 p.

● L'Encyclopédie (1784-1794). Un orientaliste d'études préservées par Roland Mortier, sur les idées politiques de Diderot au temps de l'Encyclopédie, ses lectures, et son projet d'une « philosophie populaire ». Université de Bruxelles. (En France, diffusion Presses universitaires de France.)

LA LIBRAIRIE BIFFURES envoie sur simple demande son nouveau catalogue de livres Anciens et Modernes : Judaïsme, Histoire Sociale, Psychiatrie, Varia. Écrire : 21, rue St-Jacques 75005 PARIS Tél. : 329.41.31 Achat permanent de livres et bibliothèques en toutes langues. Paiement comptant.

Le Paris de Julien Green

PARIS Champ Vallon Diffusion P.U.F.

vient de paraître

Civilisations COLLECTIF : *Diversions, réaction, capitulations (1848-1850)*. - Dans ce sérielle volume de la série « Peuples et civilisations », C.-H. Pouchas, P. Guiral, F. Barrai, J. L. Van Regenmortel traduisent la période historique de 1848 à 1860, notamment les révolutions en Europe, les conditions économiques et les forces morales, la progrès et l'écueil des mondes non européens et la vie politique et diplomatique européennes. (PUF, 618 p., 240 F.)

Témoignages FRANCIS CREMIEUX : *La Vérité sur la libération de Paris*. - Rédaction d'un recueil de témoignages d'André Carrel, Jacques Chaban-Delmas, commandant Galois-Cocreaux, Léo Hamon, Alexandre Parodi, colonel Bol-Tanguy, André Tollet, Pierre Villon, sur la libération de la capitale en 1944. (Messidor, 190 p., 60 F.)

Histoire

COLLECTIF : *Dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français*. - Ce vingt-deuxième tome du dictionnaire publié sous la direction de Jean Maitron, recense les biographies (de Coah à Clem) de militants pour la période comprise entre 1914 à 1939. (Éditions ouvrières, un volume couronné de 358 p., 200 F.)

Essai

JACQUES ELLUL : *Les Combats de la liberté*. - Dans ce troisième volume qui élève son *Éthique de la liberté*, l'auteur dénonce le message d'une « liberté en esprit » dont les chrétiens, selon lui, ne se garantissent jamais assez. Il définit avec la responsabilité et la mission de chrétiens d'aujourd'hui. (Éditions Le Centaure-Labor et Fides, 358 p., 155 F.)

Jacques PERRET (Scribena) RESSUSCITÉ? Approche Historique 65 F. Coll. « THÉOLOGIE NOUVELLE » ed. FAC 30, rue Madame, 75006 Paris Diff. Chiron

Jean Diwo Les Dames du Faubourg roman «Ce livre a 600 pages. J'ai 600 fois pensé "c'est du Zola"» Mireille Vincendon-Marie-Claire «Ces pages dégagent une singulière magie : celle de l'amour de la vie et du travail bien fait.» J.D.D.

Un document exclusif, accablant Patrick MENEY Les mains coupées de la Taïga La loi du Goulag, le règlement intérieur des camps de Tchernenko... 600 Français portés disparus en URSS... Patrick Meney, Prix Albert Londres 1983, ouvre le dossier. 256 pages - 79 F. ROLAND DESNÉ. \* Pour toute information, écrire à P. Zaborov, Académie des sciences, Maison Pouchkine, 4 quai Malakov, 199 164 Leningrad, URSS. EDITIONS DE LA TABLE RONDE

Philippe Muray Le 19<sup>e</sup> siècle à travers les âges «... un livre - Hénaurme - et incontournable - Philippe Simonnot / L'Express « Il faut donc lire ce livre irrésistible - Jean-Paul Enthoven / Le Nouvel Observateur «... un vrai événement - Georges Sullert / Le Point « Un livre impertinent superbement écrit - Denis Tillinac / Magazine Hebdo « Vous ne le fermez que la dernière ligne absorbée - Pierre Chauvin de l'Institut / Le Figaro « Avec Muray, l'ennui n'est pas au rendez-vous. On s'instruit en s'amusant - Jean-Maurice de Montrémy / La Croix « Colossale leçon d'érudition joyeuse - Lucile Laveggi / Le Quotidien de Paris «... un pamphlet passionnant et passionné - Hubert Juin / Magazine Littéraire L'INFINI

histoire

LECTURES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE

Les mésaventures de la contre-révolution

• Vrais et faux amis du roi

CINQ ans de son deuxième centenaire, la Révolution française laisse toujours dans les consciences le souvenir d'une tempête fabuleuse, de l'événement fondateur par excellence, d'un peuple qui s'élève soudain avec une nouvelle personnalité nationale. Cependant, sa perpétuelle glorification posthume comporte de singuliers inconvénients.

La lutte intellectuelle entre les jacobins et leurs ennemis mérite également une appréciation plus exacte. Outre qu'ils négligent les réformes nombreuses engagées par l'Ancien Régime, avant les États généraux, les républicains d'aujourd'hui ramènent un peu trop sommairement la résistance royaliste à l'égoïsme de quelques privilégiés. L'honneur de la Révolution consisterait plutôt de reconnaître qu'elle ne triomphe pas

constamment de parfaites nullités. Avec les Amis du roi, une remarquable Histoire de l'émigration, MM. Jean-Paul Bertrand et Ghislain de Diesbach proposent un examen des manœuvres plus équilibré.

Même si Jean-Paul Bertrand accorde dès 1791 à l'abbé Maury une pourpre cardinalice qu'il n'a jamais eue, 1794, chacun des auteurs connaît bien son sujet, et en traite intelligemment. Aucun d'eux ne sous-estime les faiblesses de la monarchie à la veille de son effondrement. Le premier note qu'à ses débuts la crise éclata dans un consentement presque général. Ghislain de Diesbach ajoute qu'en 1789 l'aristocratie elle-même n'éprouvait aucune foi en sa propre cause. Attenté par un mystérieux « mal de vivre », elle dégringolait ses privilèges - non sans en profiter.

Vendéens mis à part, ces amiables gentilshommes ne songeront pas davantage à défendre leurs têtes quand l'orage éclatera. Jadis prêts au duel pour n'importe quelle pécadille, ils se laisseront égorger comme des moutons sous la guillotine, sans essayer la moindre résistance. Lorsque, à l'automne 1789, l'émigration de la famille royale à Versailles, le meurtre de ses gardes du corps, les innombrables assassinats perpétrés depuis le 14 juillet, retournaient toute une partie de l'opinion, jusqu'alors favorable aux changements, la lutte se réorganise dans l'attente d'un retour à l'ancien régime. Elle se durcit avec la naissance d'une presse royaliste, fondée par des écrivains le plus souvent d'origine roturière.

Pour un Rivarol demeuré célèbre, Jean-Paul Bertrand arrache de l'oubli ses confrères Sureau, Frenat, Royou, Feltier, avec derrière eux une cohorte de publicistes spirituels, savants, courageux et lucides. Malgré leurs principes communs, tous ne soutenaient pas la même tactique. Là où Sureau prêchait impru-

demment la guerre civile, espérait même quelque intervention extérieure sans en ignorer les risques, Royou recommandait dans sa modération des manœuvres plus politiques. La plupart d'entre eux n'éprouvaient qu'une médiocre considération pour les aristocrates qu'il leur arrivait de défendre.

Sureau s'emporta jusqu'à dénoncer en eux une « caste méprisante et incurablement avilie », un « cadavre » incapable de réagir. Mais tous déplorèrent d'abord l'inévitable apathie de Louis XVI. « Nous nous accusent le roi lui-même », déclara l'un des plus intrépides, sinon le plus bonhôte. « Que faites-vous dans votre palais, attendant les ordres que l'on prononce ? Il en est de ce moment comme de celui de la mort : aujourd'hui, vos ministres, demain vous-même. »

Ghislain de Diesbach se déclare encore plus sévère pour le faible époux de Marie-Antoinette. Respectueux, bon connaisseur de l'Ancien Régime, il n'en considère pas moins la France de 1789 comme une nation « trompée par son maître », une « société trahie par celui dont elle attendait vainement qu'il se mit à sa tête pour lutter contre les factieux », et prononce finalement un verdict sans appel contre la « mentalité personnelle du roi ». La victime méritait certainement plus d'indulgence. Monarque de droit divin, certain d'exercer une sorte de sacerdoce politique dans l'amour de ses peuples et par la protection du ciel, le petit-fils de Louis XV n'imaginait pas un début jusqu'où irait la violence révolutionnaire.

Après les premiers massacres de l'été puis de l'automne 1789, cet homme instruit, grand amateur de livres d'histoire, ne pouvait plus se

bercer d'illusion. Quel qu'il fût, Paul et Pierrette Girault de Courcand dans un nouveau livre parus récemment, voué à l'impossible réhabilitation de son caractère, le volent de vaincre lui manqua tragiquement. Pas une fois, il ne sut prendre l'initiative politique, alors qu'il disposait toujours d'une popularité réelle.

Selon Ghislain de Diesbach, l'émigration débuta justement parmi ses proches, trop conscients avant les autres de son impuissance. Au fil d'un ouvrage sans doute épuisant sur le sujet, l'auteur accompagne les fuyards dans leurs longues pérégrinations à travers un monde souvent hostile. Entre la chevaleresque cordialité anglaise - mais M. de Diesbach néglige quelque peu Quiberon - et les dédaigneuses lourdeurs allemandes, les proscriptions furent existences ingrates, difficiles, fastueuses ou misérables suivant leur fortune, mais souvent pleines d'humiliations.

Eux-mêmes portaient au-delors les étonnantes fatuités de Versailles et crurent que, « en tant que Français », ils appartenaient « à une espèce supérieure, intermédiaire entre les dieux et les hommes ». Avec leur messianisme révolutionnaire, leurs ennemis jacobins partageaient à peu près la même illusion. Mais eux remportèrent la victoire, et en prenaient leur stature de géants sur les champs de bataille.

GILBERT COMTE.

★ LES AMIS DU ROI - Journalistes et journalistes royalistes en France de 1789 à 1792, de Jean-Paul Bertrand. Collection « Four Historie », Perrin, 283 pages, 95 F.

★ HISTOIRE DE L'ÉMIGRATION, 1789-1814, de Ghislain de Diesbach. Perrin, 635 pages, 148 F.

★ SUR LA ROUTE DE VALENTIGNEY, de Paul et Pierrette Girault de Courcand, La Table ronde, 263 pages, 85 F.

Danton, de l'audace et des sous

• Un militant perdu par ses appétits

L'ENFANCE de Danton paraît être inspirée par la mythologie. Tout jeune, notre Charpentier d'Arès-sur-Aube - il est né en 1759 d'un père modeste robin, - se fait encorner le livre supérieur par un taureau; il lui restera une boursofure que ses portraitistes auront quelque peine à dissimuler. Un autre coup de corne l'évoque au tapis-blan: le nez écarlaté. Puis, des pores lui précèdent les parties viles, sans grand dommage si l'on en juge par l'ardeur qu'il déploiera plus tard. Enfin, comme si cela ne suffisait pas, son visage sera marqué par la petite vérole. Le gendarme discipliné, qui fera des études moyennes - mais il parlera l'anglais et l'italien - deviendra un colosse toutrouant d'une belle laideur, dont la « constitution robuste antérieure » tous les plaisirs.

Face au père Robespierre et pour des raisons opposées, Danton fascine comme un personnage de roman. Ses biographes l'ont encoché ou se comportent en procureurs. Dans une étude épaisse et médiocre, Frédéric Bluche, un jeune historien s'appuyant sur des travaux récents, veut en proposer un portrait plus nuancé. Il n'est pas sûr que Danton y gagne, car il apparaît pour ce qu'il a été: un révolutionnaire trop intéressé.

Lourdement cadencé à la veille de la Révolution par l'achat d'une étude d'avocat au Conseil du roi, Danton se retrouve, quelques années après, libéré de ses dettes à Paris et heureux propriétaire à Arès. Malgré sa prudence - il n'écrit jamais - les faits, les incidents et les témoignages concordent, comme on dit: il a bénéficié de la liste civile du roi, des largesses du citoyen Egalité - Philippe d'Orléans, - et s'est approprié une partie des fonds qu'il eût à gérer lors de son passage au ministère de la Justice. Il s'est aussi livré au pillage qui a suivi la campagne de Dumouriez en Belgique.

« A-t-il pour autant, traîné les idées républicaines? Les hommes de ma trempe sont impayables », lança-t-il avec hauteur au Tribunal

révolutionnaire. Rien ne prouve qu'il ait accepté de l'argent pour défendre des positions qui n'étaient pas aussi les siennes. Quitte, chez ce pragmatique, à les abandonner quand elles n'étaient plus défendables sans risques... Il porte incontestablement une responsabilité dramatique dans les massacres de Septembre qu'on tant que ministre de la Justice il eût pu empêcher.

Remarquable agitateur, Danton n'avait sans doute pas toutes les qualités d'un homme d'État. Ce tribunaire à la voix de stentor, escorté de l'ingénieur Fabre d'Églantaine et du brillant journaliste Camille Desmoulins, était trop sensible à la popularité égoïste. En ce sens, Danton réagit « physiquement » à l'événement, comme l'écrit justement F. Bluche, et s'empêtra dans ses contradictions ou ses mensonges. Mais il est fait pour laisser un esprit bien froid pour ainsi dire à l'élimination des Girondins - après leur avoir vainement tendu la main, il est vrai, - puis à celle des fédérés, n'a-t-il pu voir qu'il avait perçu la confiance de Robespierre? Comment les Girondins? Comment les fédérés? En est-il arrivé à plaider l'indulgence? Devenir un bourgeois aisé, il aspirait à tout de son être, dit F. Bluche. La jeunesse de seize ans qu'il venait d'épouser: ses secondes noces accablèrent son temps: « Je laisse mes femmes tranquilles », se flattait-il. Danton, à l'écoute de la naissante opinion publique, présentait aussi que les Français étaient las de la Terreur et du « rasoir national ». Devant le Tribunal révolutionnaire, qu'il avait contribué à instituer, ses procès truqués, Danton s'est défendu avec la vigueur d'un fauve piégé avant, à son tour, d'être éliminé dans le son.

Militant de la Révolution, broyé par elle et perdu par ses appétits, Danton est assés, au moment où tout vacille, l'homme de l'audace et de la patrie en danger. Mais un corrompu ne peut résoudre toutes ses contradictions.

★ DANTON, de Frédéric Bluche, Perrin, 494 p., 110 F.

magazine littéraire
Tous les mois, un dossier consacré à un auteur ou à un mouvement d'idées
N° 209
JUILLET-AOÛT
La littérature et le mal
Bataille, Sade, Céline, Sachs, Genet, Soljenitsyne, Baudelaire, Mauriac, Comtesse de Ségur.
A la recherche d'Elsa Morante
En vente chez votre marchand de journaux: 18 F
OFFRE SPECIALE
6 numéros: 80 F
Cochez sur la liste ci-après les numéros que vous choisissez
Robert Musil, Les dévains de Montmartre, Les maladies mortelles de la littérature, Les écrivains brésiliens, Paul Valéry, George Duby, le style et la morsure de l'histoire, Berlin, capitale des années 20 et 80, Stendhal, Cent ans de critique littéraire, Georges Perec, Spécial poker, L'Afrique noire d'expression française, Nathalie Sarraute, La littérature et la mort, Raymond Aron, Jean Cocteau, Sciences humaines: la crise, George Orwell, Condorcet, Diogenes vivant, Vienne à l'aube du siècle, Antonin Artaud, Foucault.
Nom:
Adresse:
Règlement par chèque bancaire ou postal.
magazine littéraire
40, rue des Saints-Pères
75007 Paris Tél.: 544-14-51



Dessin de CAGNAT.

Lamartine et ses Girondins

(Suite de la page 11.)

Bien sûr, la Révolution tout entière ne se ramène pas non plus à ces égorgements. Même sous la guillotine, aucun de ses chefs successifs n'a le désaveu, n'en renia l'idéal. A leurs derniers instants, tous affirment le caractère d'ivoire consacré, de mourir pour l'avenir. Lamartine l'explique admirablement à travers une phrase terrible du vieux Souberbielle: « Les révolutions les plus sanglantes, disait-il, sont les révolutions consciencieuses. » Dans son vertige, celle-là céda sans doute à des forces, à un esprit suicidaire mal identifié, extérieurs même à la politique.

L'irrationnel bouleverse parfois les calculs. Depuis la fin du règne de Louis XIV, la France n'avait subi aucune invasion. Cette longue tranquillité accumulait l'énergie de générations nouvelles. En 1789, le royaume débordait d'adolescents ambitieux. Avec ses quarante ans, Mirabeau passait presque pour un aîné. Robespierre, Camille Desmoulins avoisinaient tout juste la trentaine. Saint-Just, Madame Roland bouillaient, en province, dans leurs vingt-deux et vingt-cinq ans. A l'Assemblée législative, la moyenne d'âge des sept cent quarante-cinq députés n'était assurément pas élevée. Ils n'appartenaient pas avec eux l'expérience, mais une prime formidable à la fougue.

Lamartine devora leurs discours. Au risque d'altérer son texte de fastidieux remplissages, il les cita terminativement. Ces contemporains de Mozart, ces lecteurs de Voltaire se prennent tous pour des Romains, pour des frères de Brutus. Le procès du roi indigna Saint-Just par son formalisme. Il s'étonne que, en plein dix-huitième siècle, « on ait été

moins avancé que du temps de César: là, le tyran fut immolé en plein Sénat, sans autre formalité que vingt-trois coups de poignard, et au nom de la liberté. »

Son tempérament placide, son indécision, ses scrupules religieux, préparant peu Louis XVI à régner

en ces temps périlleux. Libéral de tempérament, soucieux du bien général, il avait l'âme d'un réformateur mais pas le caractère », constate Lamartine. Par malheur, ses ministres non plus. « Ils soulevaient toutes les questions sans les déplacer. »

Toute l'organisation de la monarchie dépendait du roi. Son insuffisance provoqua d'en haut un formidable appel d'air par où se précipitèrent les ambitions les plus désordonnées. Royaliste par sa famille, puis père de la Seconde République, Lamartine met dans son œuvre les troubles, fidélités, incertitudes et enthousiasmes contradictoires de sa génération. Certes, son ouvrage ne doit pas se lire sans réserves. Ses grandes mises en scène romanesques amalgamées de erreurs matérielles nombreuses, des opinions sommaires dans une ferveur de couleurs. Après une brève « Introduction », M. Jean-Pierre Jacques relève la plupart des inexactitudes par des notes minutieuses, parfois savantiques, dignes des plus grands floges.

Saint-Beuve, lui-même sympathisant des Girondins, qualifiait d'« érudition et coupable » leur histoire revisitée par Lamartine. Rien de plus faux! Dans un torrent d'énergie, elle brasse le sang, la boue, l'érudition, la bassesse, puis élève soudain dans le ciel l'une de ces œuvres par où se perpétue le culte des monuments. En ce début d'été, pas de meilleure raison pour en entreprendre la visite.

GILBERT COMTE.
★ LA FRANCE SOUS LE DIRECTOIRE, de Georges Lefebvre, 2 tomes, présentation de Albert Sarraute, Présentation de Jean-René Sarrateau, Editions sociales, 966 p., 200 F.

le feuilleton

Jaurès, entre Marx et Michelet

(Suite de la page 11.)

Pour Michelet, comme le rappelle Claude Mettra en préface, 1789 est une manifestation de l'Esprit, une entreprise prométhéenne. Elle est l'époux qui force la vierge France. Le sang versé est celui d'une nocce où l'idée et la violence se mesurent. Les comparaisons organiques abondent. Le ton monte, l'éloquence menace: la démagogie aussi, en faveur d'un peuple présument innocent, contre tous les meneurs. La comptabilité des quolibets rapportés aux victimes de l'Inquisition quitte le terrain historique pour la grosse polémique... Michelet a des excuses d'ordre public et privé: il écrit en pleine révolution de 1848; et la mort de son père, qui lui était très proche, l'attire et comme une belle de la Bastille!

A l'inverse, Jaurès garde son calme. Les grèves de Carmaux de 1892 et 1896 l'ont formé, forgé, sans forcer sa plume. Son mariage se laisse attentif à l'action des individus et équilibrable envers eux. Les moindres trouvent grâce, plus que chez Michelet. Entre « tribunaux », Jaurès admire le génie de Mirabeau. Les violences, en particulier celles de Septembre, lui font horreur. Il n'estime pas trahir en s'interrogeant et avec crainte sur l'état d'esprit du peuple. Il souffre des craintes de la foule, avec Babeuf, qui fut un des premiers à les condamner. Il voit un reste de servilisme, une barbare hétéroïe de celle des maîtres. « Malgré tout », la révolution de 1789 reste pour lui une des « plus humaines et des plus douces ».

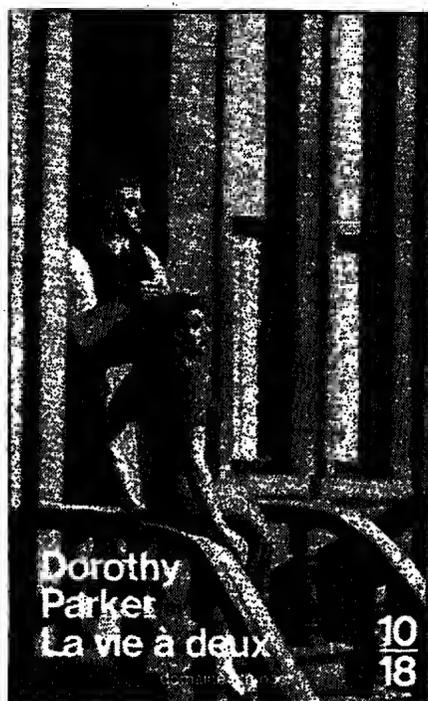
CETTE flamme de la conviction, on l'attendait; et, encore une fois, on ne la retrouve pas aussi vive dans les discours du militant. C'est plutôt le pionnier et le père de l'histoire économique et sociale qui domine, avec le recul. Contre Taine et le Malet de nos manuels, avec Tocqueville et Bernavè, il met en fait que 1789 n'est pas né de la misère mais de la prospérité assurée au dix-huitième siècle par la bourgeoisie. Trop pauvre, le prolétariat ne pouvait que faire la révolution des autres. Jaurès professe également, contre Taine et Naquet, que les meneurs n'étaient pas des « idéologues » - le mot serait déjà à désigner les gens qui ne partagent pas vos idées - mais des gestionnaires conscients des besoins du pays et des hommes.

Son floge de la bourgeoisie s'appuie sur des recherches sans précédent concernant la science, les techniques, les industries, le commerce. Les années parlementaires ne constituent qu'une faible part de sa documentation. Il lui arrive d'ailleurs de les citer de façon fortiste. Le récit des journées révolutionnaires proprement dit ne commence qu'à la page 233. Jusque-là, malgré l'absence d'outils statistiques, Jaurès anticipe de trente années sur l'historiographie, en analysant les marchés, les salaires, par métiers, par quartiers, par grandes villes de province. Les passages sur les ouvriers lyonnais, les négociants de Bordeaux ou les armateurs de Nantes restent des modèles du genre.

AUX historiens de dire leur dette. Littérairement, le mélange d'économisme minutieux et de confiance ardente dans l'avenir humain crée une tradition à laquelle se rattacheront Mathiez, Lefebvre, Labrousse, Soboul. Guillemin s'y est reconnu. Jaurès croit, avec Mirabeau, que « nous commettrons en l'histoire des hommes » qui voudrait prolonger ce « cri d'espoir » en une humanité « plus morale parce que plus sociale ». Il fut donc un temps où on pouvait clamer des choses pareilles sans être traité, au nom du réalisme sceptique, de songe-créux ou d'assénin!

BERTRAND POIRROT-DELPECH.
★ HISTOIRE SOCIALISTE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Jean Jaurès, Tome I, La Constitution, Mouton-Éditions sociales, Première partie, 516 p., 90 F. Deuxième partie, 474 p., 120 F.
★ HISTOIRE DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE, de Michelet, R. Laffont collection « Bouquins »: Tome I, 896 p., 59 F. Tome II, 922 p., 59 F.

# des "poches" pour vos vacances



**domaine étranger**  
dirigée par jean-claude zylberstein

**vicki baum**  
futures vedettes  
grand hôtel  
lac aux dames  
sait-on jamais?

**richard brautigan**  
le général sudiste de big-sur  
sucre de pastèque/la pêche à  
la truite en amérique

**roy chanslor**  
johnny guitare  
**doctorow**  
le livre de daniel  
**david garnett**  
la femme changée en renard  
**graham greene**  
le fond du problème  
**leslie hartley**  
le messager  
**chester himes**  
la croisade de lee gordon  
**henry james**  
la redevance du fantôme  
**rosamond lehmann**  
poussière  
**arthur miller**  
les misfits  
**dorothy parker**  
la vie à deux  
**selby**  
le démon  
**angus wilson**  
l'appel du soir  
attitudes anglo-saxonnes  
la ciguë et après  
**p.g. wodehouse**  
baronnets et bars honnêtes  
bravo, oncle fred!  
le plus beau cochon du monde

**10 18**

collection dirigée par christian bourgeois

**fins de siècles**  
dirigée par hubert juin

**joséphin péladan**  
les amants de pise  
les dévotes d'avignon/les dévotes  
vaincues  
un cœur en peine  
**jules renard**  
journal t. I et II  
l'écornifleur/les cloportes



**grands détectives**  
dirigée par jean-claude zylberstein

**giorgio scerbanenco**  
à tous les râteliers  
les enfants du massacre  
venus privée  
**robert van gulik**  
meurtre sur un bateau-de-fleurs  
le monastère hanté  
le paravent de laque  
le squelette sous cloche  
trafic d'or sous les t'ang



**série B**  
dirigée par dominique bourgeois  
et jean-claude zylberstein

**dorothy b. hugues**  
chute libre  
et tourment les chevaux de bois  
**william irish**  
la mariée était en noir  
**ludwig moyzisch**  
l'affaire cicéron



**grands reporters**  
dirigée par francis lacassin

**albert londres**  
l'homme qui s'évada  
le juif errant est arrivé  
mourir pour shanghai  
**joseph kessel**  
marchés d'esclaves  
**pierre mac orlan**  
le mystère de la malle n° 1  
**jack london**  
le mexique puni



# RELIGION

## PASTEUR METHODISTE URUGUAYEN

### M. Emilio Castro est élu secrétaire général du Conseil œcuménique des Eglises

Le Conseil œcuménique des Eglises (COE), qui réunit près de trois cents Eglises non catholiques, s'est réuni, jeudi 12 juillet, à Genève, au nouveau secrétaire général. Il s'agit de M. Emilio Castro, pasteur méthodiste uruguayen, âgé de cinquante-sept ans, qui succède au pasteur Philip Potter, en poste depuis 1972.

Genève. — Quatrième secrétaire général du COE depuis sa fondation en 1948, le pasteur Emilio Castro est une émanation typique. Comme son prédécesseur, il est pasteur méthodiste et, comme lui, originaire du tiers-monde. Mais alors que Philip Potter est né aux Caraïbes — où il doit retourner à la fin de l'année, — Emilio Castro vient d'un pays d'Amérique latine, l'Uruguay, où il n'a pas pu remettre les pieds depuis onze ans.

Né à Montevideo en 1927, dans une famille ouvrière de neuf enfants — son père est chilien, sa mère espagnole, — Emilio Castro faisait partie d'une génération qui a vu l'Uruguay se transformer de la nation la plus libérale, démocratique et sécularisée du continent en un Etat policier parmi les plus intolérants d'Amérique latine. Après des études universitaires à Buenos-Aires (Argentine) de 1944 à 1950, période au cours de laquelle il fut ordonné ministre de l'Eglise, et son mariage en 1951, il a pu, grâce à une bourse du COE, poursuivre ses études à Bâle de 1953 à 1954 sous la direction du grand théologien suisse, Karl Barth.

De retour chez lui, le jeune pasteur exerce son premier ministère pastoral à La Paz, en Bolivie, puis à nouveau en Uruguay et en Argentine. Ces années sont décisives pour la formation humaine et spirituelle de M. Castro. Il voit de près les effets déshumanisants de la misère sur les mineurs boliviens, bienôt tentés d'améliorer leur sort par la révolution. Doué d'une grande éloquence dans la prédication, il ne fait connaître par son engagement pour la liberté à travers ses sermons, ses articles de presse, ses émissions à la radio.

Dans les années 60, il devient le président de l'Eglise méthodiste évangélique d'Uruguay, devenue autonome, puis secrétaire général du mouvement pour l'Unité évangélique latino-américaine (UNELAB), institution qui prépara le terrain à la fondation du Conseil latino-américain des Eglises (CLAI). Pendant la même période, il élargit son expérience œcuménique, participant à des conférences internationales organisées par le COE et s'engage en faveur de la paix en prenant une part active à la conférence chrétienne pour la paix. De 1966 à 1969 enfin, il est secrétaire de l'Association des séminaires et instituts théologiques d'Amérique du Sud.

Le contexte social, économique et politique des pays latino-américains où il travaille oblige Emilio Castro, avec toute sa génération d'hommes d'Eglise et de théologiens, à chercher des solutions dans les sciences sociales et dans la lutte non violente pour la justice et la démocratie. En Uruguay par exemple, il tente une médiation entre le gouvernement et les Tupamaros (mouvement national de libération) et il participe également à la formation d'une coalition politique, la Frente Amplio, mouvement de centre gauche. Evidemment, un tel engagement fait de ce pasteur la cible des groupes évangéliques conservateurs, mais il ne renonce jamais au dialogue avec ses destructeurs.

#### Ni capitalisme, ni marxisme

Le tournant dans la « carrière » d'Emilio Castro survient en 1973, à la fin de cette période d'instabilité politique. Au cours de la fameuse assemblée du COE à Bangkok, il est nommé directeur de la commission de mission et d'évangélisation du COE, fonction qu'il exercera pendant dix ans. Il hésite avant d'accepter ce poste à Genève car il est l'objet de menaces d'emprisonnement et même de mort dans son pays natal et il ne veut pas donner l'impression de manquer à son devoir. « J'étais encore un citoyen libre, dit-il aujourd'hui, et je ne suis pas venu au COE pour fuir mon pays ».

Peu après son départ cependant, la situation politique en Uruguay empire. Un coup militaire élimine la législature interdite les syndicats et pose de strictes limites aux activités des Eglises. Tout au long de son « exil », M. Castro rêvera de retourner en Amérique latine et il finira par accepter le poste de recteur d'une faculté de théologie à Buenos-Aires (à partir de janvier prochain) lorsqu'il apprendra son élection comme secrétaire général du COE.

Pendant les dix années passées à Genève, l'influence et le rayonnement d'Emilio Castro n'ont fait que grandir. Il a surtout développé une théologie des missions à partir des écrits de Barth, Bultmann, Bonhoeffer et Moltmann. Mais il n'a rien d'un doctrinaire et sa théologie est ancrée dans la vie concrète. « Le

théologien, a-t-il écrit, doit être engagé dans la lutte pour la libération, sans quoi il n'est pas véritablement théologien ».

Le COE a souvent été critiqué pour ses prises de position politiques, pour sa sympathie pour la théologie de la libération et surtout pour l'aide financière qu'il donne aux mouvements de libération, même armés. Quelle est l'étendue d'Emilio Castro dans ce domaine, lui qui a grandi en Amérique latine et participé aux luttes contre l'oppression ? « Je ne suis pas un théologien systématique », répond-t-il. Mais beaucoup de théologiens de la libération sud-américains sont des amis proches, leur hôte est aussi la sienne. Et je fais de la libération — à savoir une passion pour les marginaux, les laissés pour compte, les exclus — une dimension centrale de toute ma prédication ».

A ceux qui l'accusent de marxisme, M. Castro répond : « Je ne suis pas mes propres idées politiques. Je ne vois pas de solution capitaliste aux problèmes d'Amérique latine. Elle a été tentée par tous les régimes militaires libéraux. Et vous voyez le résultat : une dette étrangère qui fait trembler le monde. Aucun système socio-économique n'a le droit d'être qualifié de chrétien, au cœur du marxisme se trouve une affirmation matérialiste qui est irréconciliable pour un chrétien. Au cœur du capitalisme se trouve la motivation du profit qui n'est pas chrétienne non plus. Le pasteur Castro souligne l'importance d'élargir les activités

de notre envoyé spécial France — qui nous a confiés que pendant les six mois qui séparent l'élection du nouveau secrétaire général de sa prise de fonction, celui-ci a accepté de venir en France pour enseigner à la faculté de théologie protestante de Montpellier — « le pasteur Castro sera un inspirateur plus qu'un organisateur. Il est sans doute moins imposant que Philip Potter, mais c'est un pasteur authentique, un homme profondément spirituel, hanté par une seule chose : la proclamation de l'Evangile ».

ALAIN WOODROW.

## LE RECUL DU MARIAGE EN FRANCE

### Huit cent mille unions libres

L'union libre ne cesse de gagner du terrain en France, comme le confirme une étude de l'INSEE, tirée du recensement de 1982 et rendue publique le 11 juillet.

809 000 couples vivaient en union libre en 1982, soit près de deux fois plus qu'en 1975 (445 000). La progression est surtout sensible chez les jeunes : le nombre des couples « libres » dont l'homme n'a moins de trente-cinq ans a presque triplé au cours de cette période, passant de 165 000 à 456 000. Et pour ce qu'on appelle la cohabitation juvénile (deux célibataires, l'homme ayant moins de trente-cinq ans), le chiffre est presque quadruplé : 120 716 500 en 1982 contre 86 000 en 1975.

La cohabitation hors mariage concerne tous les milieux sociaux, mais c'est surtout un phénomène urbain. Paris bat le record national, avec 30,5 unions libres pour cent couples (contre 7,4 seulement dans les communes rurales). L'INSEE précise, sans indiquer de pourcen-

tages, que parmi les Parisiens de moins de vingt-cinq ans, l'union libre est « largement majoritaire ».

Les mariages diminuent d'année en année. Après avoir atteint leur point culminant en 1972 (416 000 unions contractées), ils sont tombés à 300 000 en 1983, chiffre le plus bas depuis 1956. Cela est dû en partie, explique l'INSEE, à un retard de l'âge moyen du mariage.

Parallèlement, on assiste à une montée des divorces dont le nombre a doublé entre le début des années 70 et le début des années 80. Le mariage reste pourtant une institution tout à fait prédominante en France : 93,9 % des couples actuels avaient légalisé leur union à la mairie.

Si les unions libres se multiplient, elles n'ont pas compensé la chute de la natalité et la montée du divorce. Chez les moins de trente ans, indique l'INSEE, les personnes vivant seules ont augmenté, passant de 25,5 % en 1972 à 26,8 % en 1972.

# SPORTS

## LE TOUR DE FRANCE CYCLISTE

### Menthéour, le quatrième joker

Rodez. — Pierre-Henri Mentheour a gagné, mercredi 11 juillet, le troisième étape du Tour de France Blagnac-Rodez, en battant au sprint Dominique Garde et Kim Andersen. Vincent Barreau conserve le maillot jaune qu'il défend depuis plus d'une semaine. Jean-René Bernaudeau est leader du Grand Prix de la montagne.

Après Pascal Poisson à Blagnac, Pierre-Henri Mentheour à Rodez. L'équipe Renault vient de remporter sa deuxième victoire en deux jours et sa cinquième étape avec cinq vainqueurs différents, indépendamment de l'exercice contre la montre

De notre envoyé spécial collectif qu'elle avait largement dominé. Elle donne l'impression qu'elle conduit la course à sa guise et que tout lui réussit. L'attaque déclenchée sur les pittoresques pentes de Rodez, qui se présente à l'offensive avec un seul objectif de rapprocher Mentheour. Opération réussie. Le Breton occupait au départ de Blagnac la vingt-septième place du classement général, à 21 mn 13 s du maillot jaune Vincent Barreau (encore un coureur de Renault). Six heures plus tard, il était septième à 14 mn 18 s.

Cyrille Guimard a maintenant quatre hommes — Barreau, Fignon, Mentheour et Lemond — parmi les

huit premiers, et il dispose avec Mentheour d'un joker supplémentaire, que l'on aurait tort de sous-estimer.

Pour reprendre ces sept minutes et se hisser dans le haut du tableau, Pierre-Henri Mentheour, vingt-quatre ans, l'un des espoirs du cyclisme français, n'a pas hésité à se lancer dans un raid de 100 kilomètres. Mais il avait bien choisi ses compagnons d'échappée : Dominique Garde et le Danois Andersen, deux coureurs efficaces qui ne rechignent jamais à la tâche. Comme, de surcroît, ces trois coureurs appartiennent à trois équipes différentes, ils étaient assurés de bénéficier d'une solide protection. Résultat : ils possédaient 10 minutes d'avance à 20 kilomètres de l'arrivée, et seules les réactions qui se produisent inévitablement en fin de parcours ramèneraient l'écart à 6 mn 55 s.

En l'occurrence, Mentheour a deviné quelques lacunes de son talent. Styliste harmonieux et manchot redoutable, il a éprouvé ses adversaires en portant un violent démarrage dans la longue côte de Rodez, puis il les a battus au sprint sans discussion possible.

Coincidence ? Alors que le Tour de France pègre en terre languedocienne, les deux premiers places de l'étape de l'Avignon ont été prises par le récent vainqueur du Tour de l'Ande et par Dominique Garde qui avait causé la surprise, le mois dernier, en gagnant le Grand Prix du Midi Libre, les deux principales épreuves régionales. Il faut croire que la nature du terrain convient à leurs qualités et à leur tempérament de coureurs. Le hasard n'existe pas dans les courses cyclistes, disait autrefois Francis Pélissier.

## PROPOS D'UN SUIVEUR

### La lanterne rouge, jaune et bleue

De notre envoyé spécial Rodez. — Adrie Van der Poel souffre, Adrie Van der Poel est mal en point. Adrie Van der Poel mériterait quasiment un Bossuet. C'est pourtant lui, le bossuet 127, qui, à Béthune, au soir de la quatrième étape, avait endossé le maillot jaune. Il en avait été dépossédé dès le lendemain, mais il avait su encore demeurer fringant. Aujourd'hui, ce grand diable de Néerlandais fait partie des maudits de la classe, de ces attardés qui sont déjà bien heureux de finir leur journée sur le coup de 18 heures parmi les derniers du peloton. Dans les Pyrénées, il avait commencé à en voir de rudes. Il était de ceux que l'on aperçoit isolés à l'arrière, hagar dans les lacets, le visage en eau, l'œil fixe qui ne regarde nulle part. Le passage, mercredi, des chateaux touilussines aux tauffères de Rodez, par les escarpements très pentus de Rouergue, n'était pas propre à améliorer son destin.

De notre envoyé spécial Pour Adrie Van der Poel, le train du peloton n'était pas un train de sénateur, il fut à plusieurs reprises dans cette bande celui dont Rodez-Tour faisait savoir qu'il était « en ligne difficile ».

C'est là un véritable euphémisme. Etre en ligne difficile, cela signifie tout simplement que l'on entre dans les affaires de la soif, quand les autres s'écartent à 100 mètres, deux 200 mètres devant, qui se font de plus en plus lointains et que, si l'on n'est pas capable de réagir en virage les escarpements définitivement au regard de l'attardé. Adrie Van der Poel a malgré tout évité le pire. C'est ce qu'on appelle « limiter les dégâts », mais il sait bien qu'il n'a dû son salut qu'à la chance, quand les coups fourrés qui auraient pu consommer sa perte lui ont été épargnés. Il sait aussi qu'il n'est pas le seul à commencer à tirer la langue.

Maquillage de suer et de poussière attention que l'un de ses cotillons. Avec des gestes de mère, ce gros homme le fit descendre de machine et le remit à l'ambulance. Là où l'on en a vu d'autres, Agudelo s'écroula. On nettoya ses plaies et ses bosses et on l'emmena vers l'hôpital. Il y eut quand même au bout d'un moment quelques-uns qui s'intéressèrent à lui. C'est qu'Antonio Agudelo est Colombien de l'équipe nationale et que son maillot rouge, jaune et bleu permet tout de suite de le situer. Comme il se trouve que rien de ce qui peut concerner les Colombiens ne saurait cette année laisser indifférents ceux qui portent quelque intérêt au Tour de France, tout le monde, à la fin du jour, a fini par savoir qu'Antonio Agudelo lui aussi avait eu des ennuis entre Blagnac et Rodez.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

# CARNET DU Monde

**Décès**

— M. et M<sup>me</sup> Pierre Béhar, leurs enfants et petits-enfants, M. et M<sup>me</sup> François Béhar et leur fille, M<sup>me</sup> Louise Béhar, ont la douleur de faire part du décès de

M. VIALI RÉHAR,

leur père, grand-père, arrière-grand-père et frère, survenu à Paris, le 9 juillet 1984. Les obsèques auront lieu le 13 juillet, à 14 h 15, au cimetière parisien de Pantin. Cet avis tient lieu de faire-part.

Groupe scolaire Pol-Langerin, Clichy-sous-Bois, 9, boulevard Devout, 75020 Paris.

— M<sup>me</sup> Hilda Coquery, son époux, M. et M<sup>me</sup> Michel Coquery et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Jean-Paul Coquery et leurs enfants, M. et M<sup>me</sup> Daniel Coquery et leurs enfants, Ses enfants et petits-enfants Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

Paul COQUERY,

d'agronomie honoraire, officier de la Légion d'honneur,

survenu le 6 juillet 1984, à Paris, dans sa quatre-vingt-septième année. L'inhumation a eu lieu dans l'intimité au cimetière de Sully-sur-Loire, 50, rue Corvisart, 75013 Paris.

— M<sup>me</sup> Louis Dancovert, son époux, M. et M<sup>me</sup> Paul Dancovert, ses enfants, M. François Dancovert, M<sup>me</sup> Anne Dancovert, ses petits-enfants, Ses enfants et petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de

général Louis DANCOURT,

commandeur de la Légion d'honneur, croix de guerre 1939-1945 et TOE, médaille coloniale Marro-AOF-Sahara, officier d'académie, commandeur de l'Ordre de l'Economie nationale, survenu à Tours dans sa quatre-vingt-quatrième année, le 7 juillet 1984. La cérémonie religieuse a eu lieu dans l'intimité familiale, en l'église de Marçay (Sarthe), et l'inhumation dans le caveau de famille, 49, rue Nationale, 37000 Tours. 7, avenue François-Arago, 78400 Chateaufort.

— Le docteur et M<sup>me</sup> J. Cholet, Le docteur et M<sup>me</sup> P. Fouzrier, Et leur famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. François FOURRIER,

ancien instituteur, agrégé de l'Université, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, commandeur dans l'Ordre de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques,

survenu le 6 juillet 1984 à Gueugnon, dans sa quatre-vingt-seizième année.

Gueugnon, Rouen, Chamblères.

— M. et M<sup>me</sup> Huguette Montrelay, M. et M<sup>me</sup> Yves Coustant, ses enfants, Anne, Bernard, Agnès, Claire et Christophe Daussy, Antoine et Xavier, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M<sup>me</sup> Philippe MONTELAY,

née Néglé-Gilès Proust,

survenue à Paris le 7 juillet 1984, dans sa

quatre-vingt-huitième année, marie des sacrements de l'Eglise. La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 13 juillet 1984, à 8 h 30, en l'église Notre-Dame de l'Assomption, 88, rue de l'Assomption, à Paris-16<sup>e</sup>, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Lodi.

— La direction générale de la Caisse primaire d'assurance-maladie de Paris a le regret de faire part du décès de

M. Robert MORAS,

officier de la Légion d'honneur, commandeur du Mérite social, chevalier de la santé publique, médaille de bronze de la Ville de Paris, ancien directeur général de la Caisse primaire centrale d'assurance-maladie de la région parisienne,

survenu le 4 juillet 1984. Les obsèques ont eu lieu dans la plus stricte intimité.

— Le Syndicat national des chercheurs scientifiques a la douleur d'apprendre la mort accidentelle de

Mitsou RONAT,

ingénieur, membre du comité national du CNRS, et exprime sa sympathie à sa famille et à ses amis.

— Le Collège international de philosophie a la tristesse de faire part de la mort accidentelle de

Mitsou RONAT,

cofondatrice et membre du Collège international de philosophie. (Le Monde du 12 juillet.)

— M<sup>me</sup> Raymond Schiltz, née Anne-Marie Thomé, son époux, M. et M<sup>me</sup> Philippe Cocart, M. et M<sup>me</sup> Bruno Schiltz, M<sup>me</sup> Véronique Schiltz, ses enfants, Jérôme, Sophie, Benoît, Martin, ses petits-enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de

M. Raymond SCHILTZ,

ancien élève de l'Ecole normale supérieure, inspecteur général honoraire de l'Instruction publique, officier de la Légion d'honneur, commandeur des Palmes académiques, commandeur des Palmes académiques,

survenu le 2 juillet 1984, dans sa quatre-vingt-deuxième année, en son domicile parisien.

Les obsèques religieuses et l'inhumation dans le caveau de famille ont eu lieu à Vendôme le 6 juillet 1984, dans l'intimité familiale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

6, rue Paul-Gervais, 79013 Paris.

**Remerciements**

— M<sup>me</sup> Jean Brejoux, M. et M<sup>me</sup> Jean-François Brejoux et leurs enfants, Parents, amis, ne pouvant répondre à toutes les personnes qui leur ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

M. Jean Brejoux,

les prient de trouver ici l'expression de leurs remerciements émus.

**nouveau drouot**

Hôtel des ventes, 9, rue Drouot, 75009 Paris  
Téléphone : 246-17-11 - Téléc : Drouot 642260  
Informations téléphoniques permanentes : 770-17-17

**Compagnie des commissaires-priseurs de Paris**  
Les expéditions auront lieu la veille des ventes, de 11 à 18 heures sans indication particulière

**MARDI 17 JUILLET**

S. 15. — 8h, bronzes, médailles. — M<sup>me</sup> BINOCHE, GODEAU.

**JEUDI 19 JUILLET**

S. 8. — 14h, livres, bons mots. — M<sup>me</sup> LANGLADE.  
S. 9. — 14h, tableaux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> s. — M<sup>me</sup> CORNETTE DE SAINT-CYR.  
S. 16. — 14h, bibl., mss. — M<sup>me</sup> OGER, DUMONT.

**VENREDI 20 JUILLET**

S. 11. — 8h médailles. — M<sup>me</sup> PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

**MARDI 24 JUILLET**

S. 16. — 16h, tapis. — M<sup>me</sup> CORNETTE DE SAINT-CYR.

**MERCREDI 25 JUILLET**

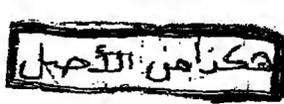
S. 9. — 8h médailles. — M<sup>me</sup> PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN.

**JEUDI 26 JUILLET**

S. 11. — 14h, bibl., et obj. — M<sup>me</sup> CORNETTE DE SAINT-CYR.

**ETUDES ANNONÇANT LES VENTES DE LA SEMAINE**

J.-C. BINOCHE et ANT. GODEAU, 5, rue la Botte (75008), 742-78-01.  
CORNETTE DE SAINT-CYR, 24, avenue George-V (75008), 720-1594.  
LANGLADE, 12, rue Decaen (75017), 227-06-91.  
OGER, DUMONT, 22, rue Drouot (75009), 246-96-95.  
PESCHETEAU, PESCHETEAU-BADIN, FERRIEN, 16, rue de la Grange-Batelière (75009), 770-88-38.



PHOTO

Le photographe Brassai est mort le 7 juillet à Nice des suites d'une crise cardiaque. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans

L'art de Brassai, son génie propre, se trouve d'abord dans sa situation dans l'histoire de la photographie, et de sa technique : quand il arrive à Paris, en 1923, de sa Transylvanie natale (il s'appelle en fait Gyula Halasz)...



Prévert, printemps 1945

D'abord peintre et sculpteur

Né le 9 septembre 1899 à Brassov (dans la région de Transylvanie roumaine, dépeuplé à la Roumanie), fils d'un professeur de littérature française, Brassai passe une année à Paris en 1904...

l'amour, de très près, en voyeur discret, ou plutôt il traque ce moment qui précède juste l'amour, l'insolence qui sort des bouches avant le baiser, le moment où le couple est encore dans un lieu public, sur une banquette de bistrot, à chercher son double dans un miroir...

C'est d'ailleurs la nuit qui constitue la plus grande partie de l'œuvre de Brassai, restreinte en quantité, mais dans le secret des rues, dans la nuit, où la proximité accomplie sur son bide acquiert une dignité picturale, où les intrus maladroits qui séparent les déhors des corps des danseuses, dans les coulisses des Folies Bergère, deviennent des rigoles de lumière.

Le bon photographe serait celui qui a un sentiment de la disparition, et qui, par un effet de prémonition, la précède, la stoppe et la repousse. L'art de Brassai aura été de pressentir ces disparitions, que ce soit celle des hupenars ou des vespasiennes...

La disparition de Brassai, en nous faisant retourner à ses photos, jette un peu de nostalgie sur ce monde où le trouble pouvait encore être chaleureux et où les ambiguïtés pouvaient circuler sous des lampignons, dans la nuit noire, dangereusement, fraternellement. Aujourd'hui les images du désir sont manufacturées, proposées à la chaîne dans des produits « dur », hard : Brassai ne devait pas aimer cette complexité de voyeur programmée.

En 1963, la Bibliothèque nationale, à Paris, lui avait consacré une exposition. Pour ses quatre-vingt ans, une rétrospective avait été organisée à New-York et à Londres. Brassai n'avait pas exposé en France depuis dix ans. En 1978, l'Etat lui avait attribué le Grand Prix national de la photographie et avait récemment fait l'acquisition d'un nombre important de ses œuvres pour les collections du Fonds national d'art contemporain, comme il a rappelé M. Jack Lang, ministre délégué à la culture, en rendant hommage au photographe disparu, « un grand témoin de ce siècle ».

L'écriture instantanée

Le jour où je vis Brassai, en juin 1982, il me parla surtout de l'étude sur Prévert qu'il était en train d'écrire. Il me montra ensuite, religieusement, son livre, Paris de nuit (1933), avec un texte de Paul Morand. A première vue, il y avait de quoi être surpris; Prévert et la photographie, quel cliché ! Et puis, à la réflexion, pas tant que ça : depuis cinquante ans, Brassai suivait son idée.

Dans Henry Miller grandeur nature (1) et Conversations avec Picasso (2) - deux ouvrages étonnants, il se trouvait en toute la simplicité de Jacques Prévert, pas « littéraire » pour deux sous. Il dédia son Henry Miller à Raymond Queneau, romancier, tant que lui, de conversations de bistrot. Il voulait « capter la vie à sa source, dans son immédiateté ». Contre Prévert et Miller, il croyait, comme Anatole France, à la beauté de l'instant trouvé, à la valeur de la « vérité crue ».

L'admiration de Cartier-Bresson

Henri Cartier-Bresson nous a déclaré : « Je ne peux que redire ce que je viens de photographier à Germaine Brassai : l'avis beaucoup d'affection et d'admiration pour Brassai. Non admiration se portait sur les différentes facettes de son œuvre : pour moi, l'écriture était aussi importante que la photographie, la sculpture, le dessin. Mais nous aurons plus sa conversation, mélange déboussant de drôlerie, de perspicacité, de profondeur. »

- (1) Gallimard, 1975. (2) Gallimard, 1964. (3) Denoël, 1982. (4) Paroles en l'air, Jean-Claude Siméon, 1977.

NOTES

Rock

AU FESTIVAL ELEXIR Réapparition du Band

Le Band, qui avait suivi Bob Dylan dans ses tournées défilantes des années 60 et dans sa tournée de Woodstock, avait annoncé il y a sept ans qu'il ne prendrait plus la route et un adieu flamboyant avait été filmé par Martin Scorsese (La Dernière Valse).

C'est donc avec surprise que l'on voit réapparaître aujourd'hui le groupe, mais sans Robbie Robertson au Festival rock Elixir à Saint-Pauli à Mœlan-sur-Mer, entre Locourt et Quimper. David Crosby, Roger McGuinn, Paul Butterfield et le groupe afro-jazz des Sénégalais de Xalam.

Au neuvième Festival de Nyon, les 20, 21 et 22 juillet, les Straycats seront les héros d'un riche programme riche en rassemblements. Gilbert Gil, Charlette Culture, Richard Richard, Xalam, Alan Stivell, Luis Llach, les Femmes kabyles de Djurdjura, le steel band des Métrostars, le groupe cubain Mousaïka, le groupe égyptien et Pierre Akendengué.

JASON AND THE SCORCHERS AUX BAINS-DOUCHES Cow-boys

La country music revient au grand galop ces derniers temps : après les Gallois de The Alarm, les Californiens de Rank and File, voici les Texans de Jason and the Scorchers. Ceux-là sortent tout droit de Nashville. Deux d'entre eux, le guitariste et le batteur, sont même les fils de purs produits locaux, l'un musicien de Johnny Cash, l'autre chanteur de gospel. Gros et gras, l'accent torde et boueux à souhait, on les a vus sur la scène des Bains-Douches le mardi 10 juillet, chapeautés Stetson et chaussés Tony Lama, la chemise frangée et strassée, portant tout l'attirail des crooners sudistes qui sillonnent les routes de rodéo en roue.

Mais gare ! dès les premiers accords, il y a du riff dans les riffs et du pétard dans les accords. La punkitude a mis un certain temps avant d'infiltrer le bastion du conservatisme, mais le résultat de cet hybride est détonant. Les témoignages rancuniers et les glissements ostentatoires de la country prennent un sacré coup d'adrénaline. Le disque domine déjà une idée du tempérament des quatre cow-boys avec notamment une version décoiffée de Absolutely Sweet Marie de Bob Dylan, mais face au public ils enchaînent la vitesse supérieure : guitares furieuses à la limite du hard-rock ; quant à la voix, il faut pouvoir imaginer la rencontre des roulements de Hank Williams et des glapissements de Johnny Rottem. De quoi provoquer une nouvelle guerre de Sécession.

A. W. \* Discographie chez Pathe-Marconi. RADIO-FRANCE EST CONDAMNÉE À VERSER 3 350 000 FRANCS AU SNEP

La cour d'appel de Versailles a condamné, le mercredi 11 juillet, Radio-France à payer 3 350 000 francs au Syndicat national de l'édition phonographique (SNEP) pour la rémunération des artistes-interprètes ayant donné leur accord de service public en 1975 et 1976. Cette condamnation est l'aboutissement d'un long processus judiciaire.

Le droit des artistes-interprètes, officialisé par le projet de loi récemment déposé au Parlement (Le Monde du 26 juin), était tacitement reconnu par le service public de l'audiovisuel depuis 1945. Après l'échec de l'ORTF en 1974, seule Radio-France n'avait pu se mettre d'accord avec le SNEP sur le montant des sommes à verser et avait suspendu tout paiement.

Le SNEP réclamait à Radio-France la somme de 19 170 240 francs pour les deux premières années de fonctionnement de la société, un montant que les responsables de Radio-France estimaient « injustifié » en regard de la promotion faite par la radio à l'industrie du disque. A la direction de Radio-France, on considère aujourd'hui que la décision de la cour de Versailles correspond à une « rémunération juste » et qu'elle permet à la société « de maintenir, comme par le passé, ses relations culturelles et artistiques ».

Les stations périphériques de radio et télévision, se prévalant des droits luxembourgeois, allemand ou japonais, n'ont jamais versé de rémunération pour les artistes-interprètes. Une action en justice du SNEP contre elles suit actuellement son cours.

ROCK

JONATHAN RICHMAN AU FORUM DES HALLES

Chansons pour tous les jours

Il n'en existe pas deux comme lui : Jonathan Richman apparaît comme une aberration dans le milieu du show-business. Dans sa moustache, il tréballe des chansons simples comme bonjour, qui recroquent le voisin au vendeur de crème glacée au coin de la rue, des tranches de vie domestiques et fraîches où il se met en scène, lui, Jonathan, dialoguant avec lui-même, se prenant à partie, sur le ton de la conversation, interrogatif ou songeur, étonné ou boudeur.

Ce ne sont pas des chansons de tous les jours mais des chansons pour tous les jours, compagnons de chevet un peu comme des comptines enfantines auxquelles il prête sa manière loufoque et son humour parfois surréalistes. Il est drôle, Jonathan Richman, drôle et attachant. Avec ses espérances, sa narration juvénile, il y a chez lui une poésie naïve.

Le visage couvert de taches de rousseur, le sourire jusqu'aux oreilles, la trombine de celui qui est prêt à faire une farce impayable, il cherche de sa voix fragile et mutine sans ce scouler d'être dans le temps pourvu qu'il soit dans le ton, comme un gamin

FESTIVALS

AIX-EN-PROVENCE

Diverses chorégraphies de l'amour

A Aix-en-Provence, où le programme est éclectique, l'Allemande Susanne Linke et un jeune Français, Christian Trouillas, se rencontrent dans un même désir d'exprimer les non-dits qui sustentent les relations sociales. Ce n'est pas un hasard si tous deux, à un moment donné, ont travaillé avec Pina Bausch.

Suzanne Linke, directrice du studio de danse de Essen, présentait une création, Am Reigenplatz. Il s'agit d'une mise en espace sur le plateau comme un essai d'abécédaire modulant ses parcours au gré de relations épidermiques et changeantes entre les danseurs. Sur un thème voisin, Maguy Marin avait imaginé la kermesse grimpante de May B.

Suzanne Linke s'en tient à une symbolique qui paraît naïve et timide aujourd'hui. Ses femmes en robe de ville, portant de petits sacs en plastique d'où s'échappent constamment des objets quotidiens, ses hommes figés dans des attitudes stéréotypées, s'acharant tous à l'éjecter les uns les autres de la table du pouvoir, sont peu convaincants. L'chorégraphie se perd dans une gestuelle démonstrative, prosaïque, où l'on ne retrouve pas les images poétiques et la malice sournoise de Nous sommes pas des cygnes. Et que penser de An subvent... l'antagonisme de femmes sociétaires où la danse enjouée a une air profit d'un pesant discours féministe ? Pourquoi Suzanne Linke n'a-t-elle pas choisi plu-

tit de montrer quelques-uns de ses solos ? La surprise vient de Christian Trouillas, qui a quitté la compagnie Le cercle en 1978 pour aller travailler à Essen, à New-York, puis à Wuppertal où il a dansé dans Kortakhof, Bandolone... Rien d'étonnant à ce qu'il cherche, comme Pina Bausch, à recréer un simulacre de réalité quotidienne à travers le jeu des corps. Seulement chez lui tout se passe dans une douceur infiniment loin des hystériques de Pina. Son ballet est le regard d'un adolescent d'aujourd'hui sur les intermittences d'oeur, orchestration mi-tendre mi-ironique des chassés-croisés de la quête amoureuse.

On passe du flirt timide accompagné au violoncelle à la fièvre exacerbée d'un bal du samedi soir. Redistribution des partenaires ; une fille tente vainement de s'attacher - au plein sens du terme - un garçon, tandis qu'un couple roule à terre comme une vague déferlante. Le propos est clair, la gestuelle visible d'une grande économie de moyens ; les lumières de Fritz Reinhardt bien contrastées. Quelques projections vidéo en direct viennent servir un visage en gros plan ou prolonger une émotion.

Cinquante-cinq minutes bien dansées qui passent comme un rêve. Dona Nobis Pacem... Un bien mauvais titre pour un bon spectacle.

MARCELLE MICHEL.

AVIGNON

Sous deux rois d'Angleterre

(Suite de la première page.)

Reprenant, après beaucoup d'autres, le compte rendu analytique du procès de Jeanne d'Arc, Pierre Nora dégage surtout le conflit de caractère, de volonté, entre l'autorité de l'Eglise (les inquisiteurs étaient nommés par le pape) et le libre arbitre du sujet, en l'occurrence Jeanne d'Arc, qui refuse de céder, qui lutte pied à pied.

Anne Marbeau, excellente comédienne, a choisi d'exprimer de préférence la jeunesse, l'empressement sincère, simple, de Jeanne d'Arc en gommant la subtilité dialectique dont l'accusée fit preuve sans cesse au procès, subtilité que rappela expressément plus tard celui des prêtres qui mena presque chaque jour l'interrogatoire, Jean Beupère. Qu'il en soit, Un habit d'homme est une excellente soirée, jouée et présentée avec émotion et présence d'esprit, ce qui est assez rare concernant cette page de l'histoire.

Mettant en scène Jeanne d'Arc, l'immense Shakespeare se montra moins avisé. Il en fait une vraie traînée écumante d'un soldat. A Avignon nous retrouvons Shakespeare et son Henri IV dans la cour du palais. C'est la mise en scène d'Ariane Mnouchkine qui fut créée en janvier

MICHEL COURNOT. CAC DE VILLENEUVE-D'ASCQ - M<sup>me</sup> FLORENCE GARRON succède à M. Pierre-Etienne Heymann à la direction du Centre d'action culturelle La Rose des vents à Villeneuve-d'Ascq (Nord). Agée de trente et un ans, M<sup>me</sup> Florence Garron démissionnera mai dernier le théâtre Fira-Guimier à Ansoy, et avait dû quitter son poste après l'arrivée de l'opposition à la municipalité. (Cyrresp.)



RADIO-TÉLÉVISION

ÉTÉ

Jeudi 12 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 20 h 35 Variétés : L'été de Suzie. De M. et G. Carpentier. La chanteuse-phare portugaise interprète ses grands succès.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- SORÉE CANADA: 20 h 35 Club des télévisions du monde : le Mercenaire et l'Enfant. Téléfilm de la chaîne canadienne CBC.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 20 h 35 Cinéma : Mon premier amour. Film français de E. Choussy (1978), avec A. Aïné.

- R. Berry, G. Ferruzzi, J. Villaret, N. Baye, G. Segal. Une femme de quarante ans, divorcée, vivait avec son fils de vingt ans, apprend à celui-ci qu'elle est atteinte de leucémie.

FRANCE-CULTURE

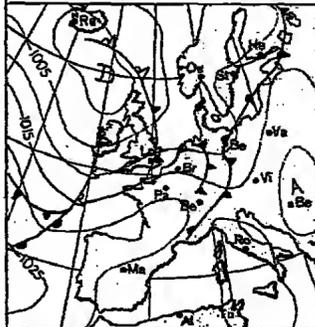
- 20 h 30 Chronique d'un pays noyé : Mémoires d'une vallée. De F. Bouchet, prod. INA.

FRANCE-MUSIQUE

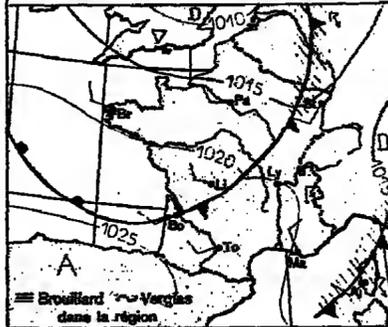
- 20 h 30 Concert : « Episode 4 pour saxophoniste solo », de Jolán. Trois saxophones sur le nom de Sachar, pour violoncelle, de Jolán.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 12-07-84 A 0 h GMT.

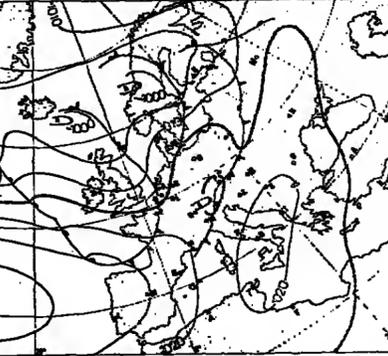


PRÉVISIONS POUR LE 13. 7.84 DÉBUT DE MATINÉE



PRÉVISIONS POUR LE 13 JUILLET A 0 HEURE (GMT)

Changement de régime, le vent de sud-ouest chaud et instable sera remplacé par un courant d'ouest humide et plus frais.



Vendredi 13 juillet

PREMIÈRE CHAÎNE : TF 1

- 11 h 30 TF 1 Violon pika. 12 h Bonjour, bon appétit, magazine culinaire de Michel Oliver.

DEUXIÈME CHAÎNE : A 2

- 10 h 30 Antiope. 12 h Journal (à 12h45). 12 h 10 Série : Les enquêteurs associés.

TROISIÈME CHAÎNE : FR 3

- 19 h 03 Jeux Storaïre : Les mots en tête. 18 h 15 Émissions régionales.

ministères du gouvernement brésiliens tendent à défricher des millions d'hectares afin de créer des plantations.

- 21 h 30 Journal. 21 h 50 Chronique d'un pays noyé : L'arrachement.

FRANCE-CULTURE

- 7 h Méliès et autres films : Kairoïan. 8 h Les chemins de la connaissance : L'Égypte en quête d'un empire.

FRANCE-MUSIQUE

- 2 h Les nuits de France-Musique. 7 h 19 Actualité du dimanche.

TRIBUNES ET DÉBATS

JEUDI 11 JUILLET

Mme Edith Cresson, ministre du commerce extérieur et du tourisme, est l'invitée de l'émission « Découvertes », sur Europe 1, à 18 h 20.

Toujours des résidus orageux et amygaux sur les Alpes. Allieurs de belles éclaircies et même du ciel bleu par la Méditerranée.

La pression atmosphérique redonne au niveau de la mer soit à Paris, le 12 juillet à 8 heures, de 1019,9 millibars, soit 765 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 11 juillet; le second, le minimum de la nuit du 11 juillet au 12 juillet).

Températures relevées à l'étranger : Alger, 40 et 21 degrés; Amsterdam, 21 et 14; Athènes, 31 et 20; Berlin, 36 et 20; Bonn, 34 et 15; Bruxelles, 21 et 14; Le Caire, 32 et 20; Les Canaries, 28 et 20; Coppenhague, 26 et 17; Dakar, 29 et 25; Djakarta, 30 et 18; Genève, 32 et 17; Istanbul, 26 et 18; Jérusalem, 24 et 17; Lisbonne, 24 et 15; Londres, 23 et 14; Luxembourg, 32 et 14; Madrid, 27 et 11; Moscou, 20 et 15; Nairobi, 25 et 13; New-York, 28 et 22; Palma-de-Majorque, 33 et 21; Rio de Janeiro, 26 et 23; Rome, 30 et 17; Stockholm, 23 et 15; Téhéran, 34 et 21; Tunis, 36 et 19.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

PARIS EN VISITES

SAMEDI 14 JUILLET

- « Demours anciens de vieux Bagnoles », 15 h 15, 69, rue des Gravilliers (Simone Barbier).

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES À PAYER

Table with columns for Terminals (TERMINAIS), Final Numbers (FINALES ET NUMÉROS), and Prizes (SOMMES GAGNÉES) for various terminals.

LOTTO

LOTTO 49 25 TRANCHE DES VACANCES. Includes a visual representation of the winning numbers: 4, 6, 25, 29, 34, 46, 42.

loterie nationale LISTE OFFICIELLE DES SOMMES À PAYER

Table with columns for Digits (Chiffres de mille), Prizes (Sommes), and Winning Numbers (Numéros gagnants).

# ÉTÉ

## Histoire d'Amour par komk

Résumé : De doutes en soupçons, de reproches en accusations, la jalousie, ce sentiment anachronique, avait pris possession de notre héros. Car, on l'aura bien compris, dans cette affaire, « elle », qui savait le prix de la liberté et de la tolérance, prenait goût aux évasions que lui inspirait la nature des choses dans la vie banale qu'elle traversait. Peut-être en abusait-elle sans le savoir.

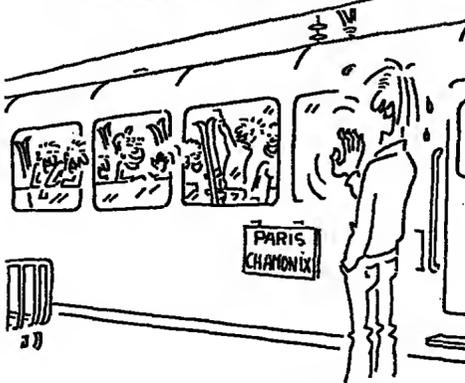
J'ÉTAIS UN JALOUX ! ET JE LA RENDAIS MALHEUREUSE...



J'AVAIS BEAU FAIRE DES EFFORTS...



...J'AVAIS L'IMPRESSION QUE JE NE POURRAIS JAMAIS...



...LUI DONNER TOUTE LA LIBERTÉ QU'ELLE VOULAIT...



### EN BREF

**CIRCULATION**  
**LA CARTE « BISON FUTÉ » 1984.** - Remise à jour annuelle et encartée pour la quatrième année - en exclusivité - dans le numéro de juillet-août de l'Action automobile, la carte Bison futé donne toutes les informations sur les dates « rouges », les bouchons, les itinéraires de dégivrement, les services offerts, les aires d'accueil, etc. De quoi vous aider à partir et à revenir de vacances dans les meilleures conditions.  
\* L'Action automobile, juillet-août, 5, rue de La Basine, 75008 Paris. Tél. : 563-01-02. 10 F. En vente chez les marchands de journaux.

**GUIDE DES CHANTIERS.** - Comme chaque année en juillet et en août, période où une diminution du trafic est traditionnellement enregistrée, des travaux sont effectués sur le boulevard périphérique et les autoroutes de l'Ile-de-France.  
La mairie de Paris et la préfecture de région ont réalisé un tract pour informer les automobilistes des restrictions de circulation et

des itinéraires conseillés. Ce tract de quatre pages, édité en français, en anglais et en allemand, est diffusé aux péages autoroutiers. On peut aussi se le procurer dans les préfectures et les points d'information service des autoroutes. D'autre part, une plaquette réalisée par le centre régional d'information et de coordination routière d'Ile-de-France donne des précisions sur les vingt-cinq plus importants chantiers ouverts durant l'été sur les grands axes de la région. (CRICR d'Ile-de-France : 898-92-18.)

**SÉJOURS MUSICAUX**  
**GAMMES ET ARPÈGES.** - La Fédération des centres musicaux ruraux de France propose, pendant les vacances d'été, des séjours musicaux aux enfants et adolescents de six à dix-huit ans, musique ou chant choral ou pratique d'un instrument associés à une autre activité, sportive, culturelle ou touristique.  
\* Fédération des centres musicaux ruraux de France, 2, place du Général-Leclerc, 94130 Nogent-sur-Marne, tél. : 873-06-72.

### VACANCES SCOLAIRES

**DE L'AIR.** - La Ville de Paris organise deux types de centres aérés, installés dans des espaces verts proches de la capitale et destinés aux enfants domiciliés ou scolarisés dans des établissements éducatifs et pré-éducatifs de Paris.  
\* Journaliers situés à des distances n'entraînant pas plus de deux heures de trajet aller et retour et offrant des activités traditionnelles ou plus originales (travail du cuir, initiation à la mise en scène cinématographique, etc). Participation financière demandée aux familles : 35 F par jour, repas et goûter compris, cette somme pouvant être réduite jusqu'à la gratuité en fonction des ressources familiales.  
\* Hebdomadaires, situés à des distances variant entre 20 et 70 kilomètres de Paris, offrant également des activités très diversifiées. Participation familiale : 41,55 F.  
\* Direction des affaires scolaires de la Mairie de Paris, Bureau de la Vie périscolaire, 17, boulevard Malesherbes 75181 Paris CEDEX 04. Tél. : 277-15-59 et 176-47-94.

### VOYAGES

**UTILISEZ LA « BAGAGÈRE ».** - A ceux qui transportent des bagages sur le toit de leur voiture, le Centre de documentation et d'information de l'assurance conseille de choisir l'accessoire de fixation en fonction des bagages à transporter : blocs porte-vélos, porte-pièces, glisiers, barres porte-tout (simples barres fixées deux à deux à la distance désirée). Mais en tout cas de renoncer à la ficelle ou à la corde peu solides. Mieux vaut un tendeur, une « pieuvre » (tendeur à huit branches) ou un filat élastique muni de crochets.  
Il est prudent de vérifier dans le catalogue du constructeur le poids de la « charge utile » et, si le poids des objets transportés s'avère excessif, d'utiliser une petite remorque de type « bagagerie » (qui doit être déclarée à l'assureur pour que l'assurance joue en cas de sinistre). Évitez aussi les échafaudages de paquets volumineux risquant de faire verser le véhicule dans un virage. Conduisez en douceur sans coups de volant ou coups de frein trop brusques et bonne route !

### JEUNES

#### Paris junior, guide en main

Paris se vit l'été. Les enfants en profitent. Un guide rédigé spécialement à l'intention des plus de huit ans leur propose une série de promenades à travers la capitale, parsemées de devinettes, pimentées d'anecdotes historiques, et égayées de jeux des auteurs. Avec ce petit livre de poche astucieux et malicieux, Hachette inaugure une nouvelle collection intitulée « Les petits bleus », par référence aux célèbres guides touristiques qui suivent les adultes aux quatre coins du monde.

Plus modestement, le premier « petit bleu » donne la main aux enfants pour les amener à travers huit quartiers de Paris centrés sur autant de monuments : Notre-Dame, la tour Eiffel, la Sainte-Chapelle, Beaubourg... Rien de très original dans le choix ; mais l'auteur et le dessinateur, tous deux enseignants à l'atelier des enfants du Centre Pompidou, ont choisi de retenir la formule en décrivant des itinéraires simples, illustrés par un plein et des dessins humoristiques. L'enfant, seul ou en famille, partira à la découverte, stimulé par une ribambelle de petits jeux d'œil et de jeux à expérimenter en situation.

Au Palais de justice, assure « Les petits bleus », du verre « scintiller des milliers de morceaux de verre » (les vitraux de la Sainte-Chapelle), « couler les termes d'une reine » (le cachot de Marie-Antoinette) et « voler les manchettes d'un avocat » (leur tribunal correctionnel), tandis que le Sacré-Cœur de Montmartre sera présenté comme un « gros gâteau offert par les Parisiens à Jésus-Christ après la guerre de 1870 ». Sur les Champs-Élysées, la guide demande au petit touriste de trouver la comédie aérienne qui dessert Tahiti, et au musée Rodin de s'asseoir sur un banc pour essayer de prendre la même pose que le Penseur.

Cette série de vitres classiques est complétée par un « semainier de l'explorateur », qui

propose sept voyages à travers des sites parisiens moins fréquentés. Lundi, dévotion de thé à la Mosquée de Paris ; mardi, recensement au Père-Lachaise ; mercredi, en péniche sur le canal Saint-Martin. La liste des meilleures pâtisseries, musées et marchands de jouets qui jalonnent ces itinéraires est jointe pour le cas où...

Le voyage dans Paris outre aussi logiquement, comme une balade à travers l'histoire, très simplifiée, mais suffisamment bien présentée pour donner l'envie d'en savoir plus. Des escaliers récréatifs sont prévus : le piscine Saint-Merri, après Beaubourg, un bar à hamburgers, sur les Champs-Élysées, etc. Avec un bon plan de Paris, indispensable complément, les enfants, provinciaux ou non, auront le plaisir de découvrir la capitale muris d'un guide à leur taille et à leur portée, qui outre, seulement de leur indiquer le prix des visites ou promenades conseillées.

Avec la Paris des tout-petits, autre ouvrage récent, c'est la jungle parisienne des haltes-gardiennes, des magasins d'habillement pour enfants et des ateliers récréatifs qui est passée au criblé. Un inventaire complet, présenté sous la forme d'un guide pratique, quartier par quartier. Les piscines pour bébés, les théâtres pour enfants, les associations de nourrices sont répertoriés. On apprendra qu'il existe à Paris un service téléphonique proposant quotidiennement des idées de menu aux parents sans imagination culinaire, des magasins où l'on peut revendre les jouets usagés, et même, à portée de RER, des fermes où les petits pouibots peuvent découvrir les animaux, les vrais.

PHILIPPE BERNARD.  
\* PARIS. Hachette, « Les petits bleus », 35 F.  
\* LE PARIS DES TOUT-PETITS. Dina de Solazzi éditeur, 68 F.

### MOTS CROISÉS - PRESSE

PROBLÈME N° 3752

1	2	3	4	5	6	7	8	9
II								
III								
IV								
V								
VI								
VII								
VIII								
IX								
X								
XI								

**HORIZONTALEMENT**  
I. Ceux des autres avenglent ; pour les siens, on se bande les yeux. - II. Manières défilées de renouveler les conseils. - III. « Carrières » de marbre. Ses ballesardes peuvent transpercer jusqu'aux os. - IV. Les uns sont essentielles, les autres ne jouent qu'un rôle secondaire. - V. Son régime ne permet pas de boire de même. Possessif. - VI. Un Anglais peut y laisser quelques kilos en échange de quelques livres. - VII. Les Gaulois y furent certainement à court de potion magique. Vedette de casino. - VIII. Possessif. Au sommet d'un gibet. - IX. Faire le nécessaire pour supprimer le superflu. Terme de technologie. - X. Héritages d'archéologie. - XI. Héritages d'archéologie. Roumain ayant fait vibrer l'âme. - XII. D'un auxiliaire. Toujours au rendez-vous entre cinq et sept.

**VERTICALEMENT**  
1. Reçoit un palais et juge sans appel. - 2. Le haut du pavé ou le dessus du panier. Un certain temps de longueur incertaine. - 3. Un pendentif ou de la corde de pendu. - 4. En face et au milieu. On y reçoit un monde fou. - 5. Note. Tel un futur qui se fait pressant. - 6. Vedette du rock. - 7. Abri qui contient les compagnons d'Ulysse. Homme de char ou homme sans cœur. - 8. Qui ont commencé à vieillir. Possessif. Ordre donné à un cabot. - 9. Sa mouille. Arbres sur lesquels repose parfois le coucou.

**Solutions de problème n° 3751**  
**Horizontalement**  
I. Bartholo (cf. le Barbier de Séville). - II. Aluminium. - III. Rime. Date. - IV. Isser. - V. Léon. Dra. - VI. Les. IC. Ul. - VII. Éric. - VIII. Ta. Bouton. - IX. Perte. - X. Écorné. Dé. - XI. Tété. Pas.  
**Verticalement**  
1. Barillet. Et. - 2. All. Iéna. Ce. - 3. Rummel. Pot. - 4. Tmèse. Ibère. - 5. Hi. Tricoma. - 6. Onde. Chute. - 7. Lard. Ho. - 8. Out. Ra. Da. - 9. Mégatonnes.  
GUY BROUTY.

#### Pour sauver l'Agence

#### LES ABONNÉS DE L'ACP ONT PAYÉ TROIS MOIS D'AVANCE

Le conseil d'administration de l'Agence centrale parisienne de presse, réuni le mercredi 11 juillet, a jugé « suffisants » les objectifs définis par la commission mandatée le 27 juin par l'assemblée générale des actionnaires de l'ACP pour redresser la situation de l'Agence (Le Monde du 27 juin), en recherchant notamment, dans l'immédiat, le moyen de faire une économie de 1,2 million de francs.

Premier point acquis : la douzaine de journalistes ou de radios qui avaient pris l'engagement de procurer un « ballon d'oxygène » à l'Agence en lui réglant trois mois d'avance le montant de leur abonnement se sont exécutés.

Plusieurs hypothèses seraient envisagées par la commission ad hoc pour assurer la survie et même le développement de l'ACP, la plus pessimiste - mais aussi la moins probable - consistant à licencier treize personnes, dont onze rédacteurs. Parmi les autres solutions figurait une certaine réduction des salaires (15 mois, prime de langue). Tout cela fera l'objet de discussions paritaires - actionnaires et délégués du personnel, - de même que la perspective de lancement de nouveaux produits avant la nouvelle réunion du conseil d'administration, prévue le 24 juillet. Avant même que le conseil du 11 juillet ne se tienne sous la présidence de M. Jean-Louis Forest, PDG, les représentants du personnel au sein du conseil d'administration avaient tenu à rappeler qu'il ne pouvait être question d'abolir le seul plan d'économie interne si le personnel ne dispose pas d'éléments sérieux lui permettant d'en apprécier la compatibilité avec le plan de développement envisagé.

« Une solution pour Hélo-france ? » - Un groupe de trois industriels de l'imprimerie, dont M. Serge François, ont fait une proposition de reprise pour Hélo-france, en règlement judiciaire depuis le mois de mars dernier. Cette offre - un rachat pour 10 millions de francs payables en quinze ans - est en cours d'examen au tribunal de commerce de Pontoise. Elle prévoit l'embauche immédiate d'une quarantaine d'employés sur un effectif actuel de plus de deux cent trente personnes, puis une soixantaine après le redémarrage de l'activité dans le courant de l'année prochaine. Les syndicats auraient donné leur assentiment à cette solution.

مكتبة التكميل

مجلس الشعب

économie

ÉNERGIE

RÉUNIE A VIENNE

L'OPEP accroît le quota du Nigeria et envisage d'associer de nouveaux pays à ses travaux

Vienne. - L'OPEP, aurait-elle enfin, la crise aidant, atteint une vraie maturité? Ses membres « fatigués de se battre sur des positions de principe », ont-ils réellement, comme l'a affirmé M. Nabi, ministre algérien de l'Énergie, « pris conscience que la situation est sérieuse et ne tolère plus de polémiques ».

De notre envoyée spéciale engagements, ainsi que ceux des pays producteurs non membres de l'Organisation afin de « trouver les moyens de développer la coopération »; enfin et surtout, « ajustement » du quota accordé au Nigeria du fait de « circonstances spéciales ».

Or, fait nouveau, la plupart des délégations de l'OPEP ont fait preuve à l'issue de la réunion d'une confiance étonnante dans le retour à une situation plus équilibrée. « Nous sommes optimistes. Nous pensons que le marché reprend », a assuré M. Yamani, ministre saoudien du pétrole, soutenu, à la surprise générale, par deux pays considérés jusqu'ici comme ses opposants irréductibles: l'Algérie et la Libye.

La gérance principale de l'OPEP demeure, en effet, la maîtrise de son niveau de production qui seule peut lui permettre d'éviter la baisse des prix du brut, inévitablement tirés vers le bas depuis deux ans par la surcapacité énorme de l'offre du pétrole.

LES PAYS INDUSTRIALISÉS RÉDUISANT LEURS STOCKS PÉTROLIERS EN CAS DE CRISE

Les vingt et six pays occidentaux membres de l'Agence internationale de l'énergie (AIE) ont pris le 11 juillet à Paris la décision d'utiliser leurs stocks de pétrole de manière « coordonnée et rapide » pour « calmer le marché ».

Mais pour limitées et temporaires qu'elles apparaissent, ces décisions ne témoignent pas moins d'une détermination nouvelle de l'Organisation à régler les problèmes posés qui tranchent avec la passivité des mois précédents.

Le problème nigérien était depuis des mois l'une des principales épine au pied de l'Organisation. Sans doute les craintes nées après le coup d'Etat d'un accroissement brutal de la production nigérienne assorti d'une baisse volontaire des prix risquant de provoquer une répétition du scénario de février 1983 (4) avaient-elles été effacées par la déclaration et le comportement responsable du nouveau régime.

Mieux, selon M. Nabi, les décisions prises par l'OPEP à Vienne « peuvent déboucher sur un changement important, voire historique de la vie de l'OPEP ».

La délégation qui a été chargée de visiter les pays producteurs de pétrole non membres de l'OPEP coordonnée par M. Yamani, n'aurait ainsi pas un rôle purement consultatif mais également un rôle de proposition, cherchant à jeter les bases d'un élargissement de l'Organisation.

HAUSSES DE L'ESSENCE : PROTESTATIONS ET CONTRADICTION

La forte hausse du prix de l'essence continue de soulever les protestations des représentants des usagers et des syndicats en même temps qu'elle suscite des déclarations assez contradictoires de la part du gouvernement.

C'est ainsi que M. Roland Durieux, porta-parole du gouvernement, a déclaré mercredi soir 11 juillet que « cette hausse - un choix courageux - n'était pas destinée à compenser la baisse sur le tabac. Ce ne sont pas les conducteurs qui vont payer pour les fumeurs. C'est un faux débat ».

Toujours est-il que la CGT organise ce jeudi 12 dans l'après-midi, place de la République à Paris, un rassemblement pour protester contre la hausse des carburants.

Effort diplomatique

Les pays de l'OPEP ont été conciliants. Le fait que l'Arabie Saoudite, favorable au nouveau régime, ait accepté de payer seule le prix de ce geste a simplifié la solution du problème.

Cette décision montre, en outre, que les pays de l'OPEP semblent décidés désormais à revenir à plus de sagesse. « De deux choses l'une, a expliqué le ministre algérien, ou tous les pays de l'OPEP respectent leurs quotas et le Nigeria peut vendre 100 000 barils sans grand problème et sans impact sensible sur les autres producteurs. Ou personne ne respecte ses quotas, nous aurons une surproduction et tout le monde souffrira avec au sans 100 000 barils de plus ».

Les sociétés intéressées par tout ou partie des lots ci-dessus mentionnés peuvent retirer les dossiers correspondants au siège de la société à l'adresse suivante: Société des Ciments d'Agadir (à 7 km, route d'Essouira) Anza / Agadir - BP 312

VERONIQUE MAURUS.

(1) Le prix du brut de référence a été fixé à 29 dollars par baril, la production de l'OPEP plafonnée à 17,5 millions de barils par jour et des quotas ont été attribués pays par pays.

(2) 1 million de barils par jour équivalant à 50 millions de tonnes par an.

(3) Le quota du Nigeria actuellement fixé à 1,3 million de barils par jour sera ainsi porté à 1,4 million puis 1,5 million de barils par jour.

(4) La Grande-Bretagne, concurrent direct du Nigeria par la qualité de son brut, avait alors suivi la baisse des prix entraînant dans la spirale l'ensemble des cours et contraignant l'OPEP à baisser ses tarifs officiels.

TRANSPORTS

Changement à la tête d'Air France

Le conseil des ministres devait nommer, le 12 juillet, à la présidence de la Compagnie Air France, M. Marceau Long, PDG de la Compagnie Air Inter, en remplacement de M. Pierre Giraudet. Il devait, d'autre part, confirmer M. Pierre Marion à la présidence d'Aéroports de Paris.

M. Marceau Long : grand commis d'abord.

Deux ans à la tête d'Air Inter sont un laps de temps trop court pour imprimer sa marque à une entreprise, même dynamique. M. Marceau Long aura eu juste le temps de retirer du service la Caravelle, d'enregistrer deux exercices bénéficiaires - comme ils l'avaient été sous son prédécesseur - et de voir venir la crise.

M. Marceau Long sera plus à l'aise à Air France. Lui qui a eu en charge, de 1973 à 1975, l'ORTF, « voix de la France », ne sera pas dépayré avec « les ailes de la France ».

M. Pierre Giraudet : un virtuose de l'économie mixte

À la surprise de beaucoup, c'est vers le commerce, à Radar, l'un des grands groupes de distribution français, que M. Pierre Giraudet, président d'Air France, poursuit sa carrière.

Il y retrouvera une situation qu'il a souvent rencontrée au cours de sa carrière: un déficit de taille. Radar a enregistré, en 1983, 241 millions de francs de pertes consolidées. Nul doute qu'il y applique les recettes qui lui valurent la réussite à l'Aéroport de Paris, à la RATP et à la compagnie Air France, pour ne parler que des trois derniers postes qu'il a occupés.

financières, techniques, économiques ou sociales qui finissent par se cloquer au sol. En revanche, son expérience de l'ORTF, dont il mena à bien l'éclosion en 1975, lui sera moins utile.

« Né le 22 avril 1926, à Aix-en-Provence, M. Marceau Long est licencié en lettres et diplômé d'études supérieures de droit. Il est sorti major de promotion 1951 de l'École nationale d'administration. Il est nommé directeur au Conseil d'Etat, en 1952, maître des requêtes en 1957 et conseiller en 1976.

M. Long occupe ensuite la charge de directeur général de l'administration et de la fonction publique au secrétariat général du gouvernement (1961-1967). Il est, à partir de 1967, secrétaire général pour l'administration du ministère de l'ORTF, dont il assure, en 1975, le remplacement. Il est nommé, la même année, secrétaire général du gouvernement. Il devient président-directeur général d'Air Inter, le 24 juin 1982.

M. Long occupe ensuite la charge de directeur général de l'administration et de la fonction publique au secrétariat général du gouvernement (1961-1967). Il est, à partir de 1967, secrétaire général pour l'administration du ministère de l'ORTF, dont il assure, en 1975, le remplacement. Il est nommé, la même année, secrétaire général du gouvernement. Il devient président-directeur général d'Air Inter, le 24 juin 1982.

Le choc pétrolier, la chute du trafic, une concurrence sauvage entre compagnies, la Caravelle trop vieillie, le Concordo trop neut et une partition coûteuse entre les aéroports d'Orly et de Roissy valaient à Air France, bon an mal an, un demi-milliard de francs de déficit. En 1983, dans un contexte très difficile, le bénéfice s'est élevé à 87 millions de francs, et surtout la marge brute d'autofinancement positive a atteint 2,4 milliards de francs. Même le Concordo est devenu bénéficiaire entre Paris et New-York!

Pour parvenir à ce résultat, il a fallu à M. Giraudet négocier - et quelquefois ferrailler - ferme avec les deux interlocuteurs qui ont accompagné sa carrière: à l'Etat, il a dû démontrer qu'il ne fallait pas imposer à Air France des servitudes financières ou sociales trop stérilisantes. Au personnel, il a démontré que l'avenir passait par un accroissement de la productivité. Il n'a su ainsi attirer six ans pour introduire le Boeing 737 dans la flotte d'Air France, jusqu'à ce que les navigants acceptent de piloter cet appareil à deux, comme chez les concurrents, et non à trois comme ils l'exigeaient.

Donné pour ministrable sous la présidence de M. Giscard d'Estaing, pour lequel il prépara des rapports sur la revalorisation du travail manuel (1975) ou sur la durée du travail (1980), M. Giraudet a su convaincre le pouvoir de gauche de la validité de sa démarche, typique d'une société d'économie mixte: discipliner la concurrence tout en assouplissant le service public. Ayant trouvé l'art et la manière de jouer des contradictions d'un tel système, il laisse Air France en excellent état de marche.

ALAIN FAUJAS.

« Né le 5 décembre 1919, à Kollé (Algérie), M. Pierre Giraudet débute, en 1942, comme ingénieur des travaux publics au service de l'hydraulique d'Algérie. De 1947 à 1954, il construit des centrales hydro-électriques et aménage des zones irrigables à Orléansville. En 1954, il prend en charge les problèmes de transport en Algérie. A partir de 1957, il est affecté au port d'Alger, qu'il quitte, en 1961, pour le port autonome du Havre en qualité de directeur des études et des travaux. Il devient directeur des investissements à l'Aéroport de Paris en 1967, puis directeur général adjoint en 1971. De 1971 à 1975, il assure la direction générale de la RATP. Depuis 1975, il préside Air France, et, à ce titre, avait été aussi président, en 1980-1981, de l'Association du transport aérien international (IATA). »

RÉPUBLIQUE GABONAISE

ALIMENTATION EN EAU DE LIBREVILLE

La République gabonaise lance un appel d'offres pour les travaux de renforcement de l'alimentation en eau de la ville de Libreville, projet dénommé N'Toum 5. Ce projet est divisé en 10 lots.

- Lot 1: Fourniture conduites d'adduction d'eau brute et d'eau traitée;
Lot 2: Pose conduites d'adduction;
Lot 3: Fourniture conduites maîtresses de distribution;
Lot 4: Pose conduites de distribution;
Lot 5: Prises d'eau, divisé en 2 sous-lots groupés:
5A: Génie civil;
5B: Equipements électromécaniques;
Lot 6: Station de traitement et ouvrages de production, logements et annexes, divisé en 3 sous-lots groupés:
6A: Génie civil;
6B: Equipements de traitement;
6C: Autres équipements électromécaniques;
Lot 7: Ouvrages de distribution à Libreville, divisé en 2 sous-lots groupés:
7A: Génie civil;
7B: Equipements électromécaniques;
Lot 8: Fourniture et pose des conduites de distribution dans les ouvrages;
Lot 9: Ligne électrique M.T. N'Toum-Akok;
Lot 10: Contrôle des travaux.

Les lots objets du présent appel d'offres sont uniquement les lots 1, 2, 3, 4 et 10 et concernent les entreprises de la zone franc.

Les entreprises désireuses de soumissionner peuvent retirer, à partir du 16 juillet 1984, les dossiers d'appel d'offres, moyennant la somme de 50 000 F CFA, soit 1 000 F par lot, aux adresses suivantes:

Société d'énergie et d'eau du Gabon avenue Félix-Eboué 3e étage, porte 303 LIBREVILLE (Gabon) Tél.: 74-06-48, 72-00-68 Téléc.: 5222 GO. SAFEGE 76-78, rue des Suisses 92000 NANTERRE (France) Tél.: (1) 724-72-55 Téléc.: SAGETOL 612611 F.

Tous renseignements pourront être obtenus aux mêmes adresses. La date limite de dépôt est fixée au 15 octobre 1984, à 17 heures au plus tard.

« OBJET : APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL DE PRÉSELECTION »

Dans le cadre de son programme d'extension relatif à la construction d'une troisième ligne de cuisson (1 200 T/J de Clinker)

LA SOCIÉTÉ DES CIMENTS D'AGADIR

- LOT NR. 1: Une installation d'épuration électrostatique des fumées du four;
LOT NR. 2: Un atelier de granulation électrostatique d'un échangeur à grille Lepol;
LOT NR. 3: Un échangeur à grille Lepol avec ses annexes et les manutentions des poussières;
LOT NR. 4: Un four rotatif diamètre 4,00 m, longueur 65 m, avec ses annexes et capot de chauffeur-charbon et fuel;
LOT NR. 5: Un refroidisseur à clinker à recirculation des gaz et manutention du clinker;
LOT NR. 6: L'ensemble sites de stockage de la farine crue des fours avec les annexes de manutentions;
LOT NR. 7: Matériels annexes.

Les sociétés intéressées par tout ou partie des lots ci-dessus mentionnés peuvent retirer les dossiers correspondants au siège de la société à l'adresse suivante:

Société des Ciments d'Agadir (à 7 km, route d'Essouira) Anza / Agadir - BP 312

Les offres sont à remettre au plus tard le 15 août 1984 à 12 heures; passé ce délai, aucune offre ne sera acceptée.

FÊTES DE FOIR 14 JUILLET - 4 86

AFFAIRES

Valeo va supprimer 970 emplois chez Ducellier

La société Ducellier, filiale du groupe Valeo, numéro deux de l'industrie des équipements automobiles en Europe, va réduire ses effectifs (5 440 personnes) de façon draconienne. D'ici à la fin de l'année, 970 emplois seront supprimés.

La valeur ajoutée (592 millions de francs). L'hémorragie continue : 6 millions de francs par mois avec des pointes à 10 millions. L'endettement (450 millions de francs), surtout à court terme, et les frais financiers (5 % à 6 % du chiffre d'affaires), sont trop lourds.

Si le plan de licenciement était refusé, on affirme chez Valeo qu'on est prêt à mettre la clé sous la porte ! Mais, en Auvergne, on ne voit pas les choses de la même façon.

Rien n'a encore été décidé dans le détail, ni des coupes claires à opérer par établissement. C'est sur les modalités de ce plan que portent les conversations en cours.

Le groupe Valeo n'a pas perdu de temps. C'est en avril dernier seulement que Ducellier, dont il se partageait le capital avec le britannique Lucas, est devenue sa filiale à part entière (le Monde du 12 avril).

Mais il fallait faire très vite. Au cours des quatre dernières années de ce mariage forcé, Ducellier a perdu 200 millions de francs en raison de ses coûts alourdis par une charge salariale trop importante, qui atteignait au cours du dernier exercice (1982-1983) presque le montant de

Une société serait créée pour reprendre Creusot-Loire en location-gérance

Les pouvoirs publics mettent la dernière main à un schéma de reprise de Creusot-Loire. Une société serait formée sous la conduite de Françoise avec des banques, Usinor et peut-être Fives-Cail Babcock, pour reprendre en location-gérance la société au règlement judiciaire.

Voilà sans doute pourquoi M. Manroy a annoncé, le 11 juillet, à M. Billardon, député (PS) de

Saône-et-Loire, qu'une solution devrait être trouvée dans « les prochains jours ». Le premier ministre a ajouté qu'une loi sur l'autocourtoisie des grandes sociétés serait déposée à l'Assemblée nationale à l'automne, pour empêcher les grands groupes de « faire du capitalisme sans capitaux ».

Alors qu'une solution semble proche, les déclarations se multiplient. M. Sainjon, secrétaire général des travailleurs de la métallurgie CGT, a estimé, le 11 juillet, que « de nombreuses questions restent en suspens » pour préserver la cohérence industrielle du groupe Schneider et maintenir les emplois.

R. D.

ÉTRANGER

Aux Etats-Unis

Le ministère du commerce propose de limiter sévèrement les importations d'acier

La commission américaine du commerce international (ITC) vient d'annoncer le détail des mesures protectionnistes qu'elle recommande pour défendre les intérêts des sidérurgistes américains. La décision de principe avait été prise en juin (le Monde du 14 juin) de renouer les importations à environ 15 % du marché pendant cinq ans alors qu'elles ont atteint 25 % au cours des quatre premiers mois de l'année.

Les quotas devraient gêner les producteurs européens et japonais. Ayant déjà signé des accords d'autolimitation à 5-6 % du marché américain, accords qu'ils « respectent », les Européens s'opposent vigoureusement à toute nouvelle restriction et se déclarent prêts à prendre des mesures de rétorsion (comme c'est le cas pour les aciers spéciaux) si les Américains ne respectent pas leurs engagements.

PAYS-BAS

Augmentation du chômage en juin. - Le nombre de chômeurs néerlandais a augmenté en juin de 8 700 pour s'établir à 815 900, soit environ 17,5 % de la population active contre 17,3 % en mai, indique le ministère des affaires sociales.

dante de 1983, revenant de 4 245 à 3 354, indique le ministère de l'économie. En juin, ce nombre (491) a même diminué de 30 % par rapport à celui de juin 1983 (703). Pendant toute l'année 1983, le nombre de faillites (7 690) avait été de 11 % inférieur à celui de 1982 (8 640).

SUISSE

Prix : + 0,3 % en juin. - Les prix suisses à la consommation ont augmenté de 0,3 % en juin, a annoncé le 10 juillet l'Office fédéral de l'industrie, des arts et métiers et du travail. Par rapport à juin 1983, la hausse du coût de la vie a atteint 2,8 %.

Le nombre de chômeurs masculins (547 985) a diminué de 1 700, tandis que celui des femmes chômeuses a augmenté de 10 400 (267 915). Toutefois, en données corrigées des variations saisonnières, le nombre de chômeurs a diminué de 14 200 pour revenir à 833 600 fin juin. En outre, le nombre de faillites pendant le premier semestre de 1984 diminué de 21 % par rapport à la période correspon-

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

Table with columns: COURS DU JOUR, UN MOIS, DEUX MOIS, SIX MOIS. Rows include SE-AL, S. em., Yen (100), DM, Franc, F.B. (100), F.S., L. (1 000), etc.

TAUX DES EUROMONNAIES

Table with columns: SE-AL, DM, Franc, F.B. (100), F.S., L. (1 000), etc. and rows for various periods like 11/3/16, 11/5/16, etc.

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

Lisez L'Éducation

ANNONCES CLASSEES. OFFRES D'EMPLOI, DEMANDES D'EMPLOI, IMMOBILIER, AUTOMOBILES, AGENDA, PROP. COMM. CAPITALUX.

L'immobilier. appartements ventes, locations non meublées demandées, bureaux, pavillons, propriétés, immobilier information.

OFFRES D'EMPLOIS. OFFRES D'EMPLOIS. OFFRES D'EMPLOIS.

INFORMATIQUE. Le service clients d'INTERTECHNIQUE, le grand constructeur français d'ordinateurs de gestion, recherche : INSPECTEURS DE SERVICE APRES-VENTE, AGENTS TECHNIQUES.

ASSISTANT SERVICES ACHATS, FONCEURS, DEMANDES D'EMPLOI, emplois régionaux.

DIRECTEUR ADMINISTRATIF. Recherche pour importante organisation médico-sociale régionale (effectif 470 personnes) ville universitaire, Nord-Est France.

est possible telle se

Handwritten signature or mark at the bottom of the page.

SOCIAL

UN ENTRETIEN AVEC LE SECRETAIRE GENERAL DE L'UNION DES INGENIEURS ET CADRES CGT

« Il est possible de conduire la mutation technologique de telle sorte que le solde d'emplois soit positif » nous déclare M. Alain Obadia

La CGT a annoncé une « rencontre de lutte » le 13 décembre prochain sur les nouvelles technologies. M. Alain Obadia, secrétaire général de l'Union générale des ingénieurs, cadres et techniciens UGICT-CGT et secrétaire de la CGT, répond à nos questions.

« Quest-ce qui vous permet d'affirmer - à l'encontre de la plupart des analyses sectorielles dans l'industrie - que le progrès technologique et la modernisation industrielle sont possibles sans suppression d'emplois ? »

« Une précision tout d'abord : nous n'affirmons pas que le progrès technologique et la modernisation ne suppriment en aucun cas des emplois. Mais nous estimons qu'il est possible de conduire la mutation de telle sorte que le solde d'emplois soit positif. Différents éléments nous permettent d'étayer cette affirmation. D'abord, plusieurs analyses globales - dont l'une émanée de l'OCDE - démontrent que les hypothèses les plus probables concernant la robotisation de l'industrie conduisent à un bilan global d'emplois légèrement positif. D'autre part, un niveau des entreprises, nous avons des exemples concrets qui montrent que, lorsqu'on se situe dans une perspective de développement de la production et des activités, la modernisation se traduit par des créations d'emplois nouveaux. L'évolution d'EDF-GDF au travers de mutations technologiques est éloquentes. C'est aussi la perspective qui se dégage pour les chaînes d'entretien de la flotte d'Air France à Orly-Nord. De nombreux autres exemples peuvent être cités. C'est pour les mettre en avant que la CGT vient de prendre l'initiative d'une « rencontre de lutte » le 13 décembre sur les technologies. »

« La mise en œuvre de nouvelles technologies est intimement liée au développement de l'activité des entreprises. C'est donc la question de la croissance qui est posée. Actuellement les directions d'entreprises mettent en œuvre des évolutions technologiques avec pour but

essentiel la réduction de la masse salariale et donc la diminution d'emplois.

« Mais si par exemple on automatise entièrement un atelier de fabrication dans l'automobile, cela va commencer mécaniquement par supprimer des emplois... »

« Il est clair qu'à production égale l'effet sur l'emploi est négatif. Mais cela pose deux questions. Le premier aspect, c'est bien celui du niveau de la production en liaison étroite avec les débouchés et la conquête des marchés. L'exemple du poids lourd est de ce point de vue significatif. La grande question qui est posée au poids lourd français, et donc à RVI, est bien celle de la part de couverture des besoins nationaux et de la capacité à s'adapter aux besoins internationaux. Pourquoi aborder ces problèmes de compétitivité à partir du seul problème des effectifs alors qu'une analyse serrée de la réalité technique et financière de RVI fait apparaître d'autres questions : la nécessité de gagner sur la qualité de la production et de mieux s'adapter aux besoins des utilisateurs, le poids considérable des frais financiers occasionnés par les investissements aux Etats-Unis. Pourquoi ne pas s'attaquer à ces problèmes en priorité, ce qui permettrait de s'engager dans une politique de conquête industrielle plus dynamique ? La seconde question est celle d'une approche différente des reconversions liées plus étroitement à la création simultanée d'emplois nouveaux, ce qui implique la responsabilité financière des entreprises qui modernisent et une utilisation plus finalisée des aides publiques aux entreprises. »

« Le postulat de vos affirmations n'est-il pas un changement de la politique économique et industrielle du gouvernement ? »

« Il y a indéniablement des choses importantes à changer dans les orientations de la politique industrielle du gouvernement. Elle n'est pas suffisamment marquée par la volonté de mettre en œuvre

tous les atouts du pays et des entreprises dans l'optique d'un développement des activités productives par la reconquête de parts importantes du marché intérieur, par une attitude plus volontaire pour valoriser les technologies mises au point en France dans le cadre de la concurrence internationale. Nous avons malheureusement trop d'exemples où le gouvernement a cédé devant les pressions patronales fondées sur les pesanteurs d'une gestion où l'impératif de la production de richesses et de la création d'emplois devient presque extérieur par rapport aux impératifs financiers. »

« Dans de nombreux cas, on abandonne des créneaux de productions rentables et d'avenir, porteurs de technologies de pointe, simplement parce qu'ils sont moins profitables que des placements financiers. Mais nous ne raisonnons pas en tout ou rien. Nous pensons que l'action syndicale, dès lors qu'elle n'hésite pas à lier les revendications des travailleurs avec les éléments de la gestion des entreprises, peut faire avancer les choses. Nous sommes persuadés qu'un certain nombre de dossiers industriels peuvent aboutir positivement avec des effets bénéfiques sur l'emploi si l'action des salariés de toutes les catégories est suffisamment puissante. C'est cette démarche pragmatique que nous entendons développer au cours des prochains mois et qui, en elle-même, peut être un élément de modification de la politique industrielle. »

« A tout le moins, les mutations technologiques vont entraîner des changements dans les qualifications. En 2000, on aura plus de cadres et moins d'OS. Etes-vous prêts à relever ce défi tant pour la formation que pour votre pratique du syndicalisme ? »

« Les tendances de cette évolution nous semblent évidentes. Sommes-nous prêts à y répondre ? Dans l'état actuel des choses, nous sommes en cours d'adaptation de notre syndicalisme pour faire face

à ces réalités nouvelles. Nous voulons tout mettre en œuvre pour réussir cette adaptation. Ce souci était en cœur du quarante et unième congrès de la CGT en juin 1982. Des progrès ont été faits dans ce sens, mais nous avons conscience de tous les efforts qui nous restent à accomplir. Je suis certain que nous placerons notre organisation syndicale en état de répondre aux défis de l'avenir. C'est en tout cas la volonté qui nous anime. »

« L'exemple de la formation est à cet égard significatif. Indéniablement, les mutations technologiques et la transformation profonde des métiers et des fonctions qu'elles impliquent font de la formation un problème revendicatif central. Cette idée est en train de gagner de l'importance dans les organisations de la CGT où les problèmes de la formation sont de mieux en mieux pris en compte à ce niveau, alors qu'il y a encore peu de temps ils étaient considérés comme des problèmes de « spécialistes ». C'est un exemple significatif, mais il y en a bien d'autres. Les questions de technologies nouvelles en sont aussi une illustration. »

Propos recueillis par MICHEL NOBLECOURT.

« SKP : 10 tonnes de roulements à billes dans la rue. - 10 tonnes de roulements à billes - importées d'Italie, selon la CGT - ont été déversées mercredi 11 juillet devant le ministère de l'Industrie, rue de Grenelle à Paris-7, par des travailleurs de l'usine métallurgique SKF d'Ivry-sur-Seine (Val-de-Marne), occupée depuis octobre dernier. Une délégation a été reçue au ministère, où l'on a pris acte des demandes des syndicalistes, opposés à la fermeture de l'établissement décidée au printemps 1983 par la maison mère suédoise. La CGT réclame une réunion tripartite gouvernement-syndicats-direction. M. Sainjon, le secrétaire général de la fédération de la métallurgie CGT, a demandé audience à M. Mauroy. »

République française PRÉFECTURE DES ALPES-MARITIMES

TEL : (93)72-28-00 DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GÉNÉRALE URBANISME et OPÉRATIONS FONCIÈRES

Autoroute A 8 - La Provençale - Projet d'élargissement à 2 fois 3 voies et aménagements complémentaires de la section Antibes - Puget-sur-Argens

AVIS D'ENQUÊTES

Le Préfet, Commissaire de la République du département des ALPES-MARITIMES, officier de la Légion d'honneur, officier de l'Ordre national du Mérite,

Informe le public qu'il sera procédé sur le territoire des communes de Vallauris, Mougins, Le Cannet, Cannes, Mandelieu - La Napoule, Tamaron, Fréjus, Les Adrets de l'Estérel, en exécution de l'arrêté interpréfectoral en date des 26 juin 1984 et 2 juillet 1984 :

- à une enquête préalable à la déclaration d'utilité publique du projet d'élargissement à deux fois trois voies et aménagements complémentaires sur la section Antibes - Puget-sur-Argens de l'autoroute A 8 ;

- à une enquête publique sur la modification des plans d'occupation des sols des communes de Mougins, Le Cannet, Cannes, Mandelieu - La Napoule, Tamaron, Fréjus, Les Adrets de l'Estérel, en résultant.

Les pièces du dossier ainsi que des registres d'enquêtes à feuillet non mobiles restent déposés à la préfecture des Alpes-Maritimes (direction de l'administration générale - bureaux urbanisme et opérations foncières - bureau 609) à Nice 06,

du 6 août 1984 au 21 septembre 1984 inclusivement afin que chacun puisse en prendre connaissance de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h (samedis, dimanches et jours fériés exceptés).

Toutes observations pourront être consignées sur les registres d'enquêtes mis à la disposition du public ou adressées, par écrit, au président de la commission d'enquête à la préfecture des Alpes-Maritimes.

Pendant le même délai, un dossier comprenant notamment le plan général des travaux, la notice explicative, la notice d'impact et le dossier de modification du plan d'occupation des sols y relatif avec registres subsidiaires, ouverts et paraphés par les maires resteront déposés, sauf les samedis, dimanches et jours fériés :

- de 9 h à 11 h 30 et de 14 h à 16 h pour les communes de Mougins, Le Cannet, Cannes, Mandelieu - La Napoule, Tamaron, Les Adrets de l'Estérel et Fréjus ;

- de 9 h à 11 h 30 et de 15 h à 17 h pour la commune de Vallauris.

- M. René Romet président du tribunal administratif honoraire 22, ter boulevard Dubouchage Les Ambassadeurs, 06000 Nice

- M. Jean-Michel Cottanson sous-préfet honoraire Le Méditerranée boulevard d'Alger, 83600 Fréjus-Plage

- M. Roger Eugène Philip ingénieur divisionnaire des travaux publics de l'Etat en retraite « Le Mueguet », Bât. B 17, avenue Lorenzi, 06100 Nice.

ont désignés en qualité de commissaires-enquêteurs par Monsieur le Président du tribunal administratif de Nice, M. René Romet étant nommé président de la commission d'enquête.

Il se tiendront à la disposition du public à la préfecture des Alpes-Maritimes, route de Grenoble à 06 Nice (préfecture ouest, sixième étage, salle 609), les 19, 20 et 21 septembre 1984 de 9 h à 12 h et de 14 h à 16 h 30.

Une copie des conclusions de la commission d'enquête sera déposée à la préfecture des Alpes-Maritimes (direction de l'administration générale, bureau de l'urbanisme et des opérations foncières), à la préfecture du Var (service de l'urbanisme), à la sous-préfecture de Grasse, à la sous-préfecture de Draguignan et dans chacune des mairies intéressées par le projet, où toute personne physique ou morale concernée pourra en demander communication.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

GAZ DE FRANCE

Rapport annuel 1983

L'année 1983 se termine pour le Gaz de France dans une situation paradoxale.

D'une part, les signes négatifs enregistrés en 1982 demeurant, le déficit de l'année, alors que les provisions pour pertes de change, atteint presque 2,4 milliards de francs, la dette totale augmenta de 8,6 milliards de francs, la dette extérieure de 4 milliards de francs.

D'autre part, l'activité de l'entreprise est à nouveau bonne. Au cours de l'année, les ventes de gaz ont progressé en moyenne de 8 %, alors qu'elles avaient régressé en 1982. Les stocks de gaz se sont toutefois encore sensiblement accrus du fait de l'insuffisance de souplesse de certains contrats d'approvisionnement pour s'adapter à la conjoncture mondiale.

Au total, l'entreprise est solide, en dépit de contraintes externes qui ne sauraient se prolonger longtemps encore.

Considéré pour la France entière, l'approvisionnement total en gaz naturel a augmenté de 12 % par rapport à l'année précédente, pour représenter, en 1983, 315 milliards de kWh.

La production française, a fourni 22,4 % de ce total, les importations le complément, à raison d'environ 23,4 % en provenance des Pays-Bas, 8,5 % de la mer du Nord norvégienne, 12,4 % en provenance d'URSS et 1,8 % de la République fédérale d'Allemagne. Les livraisons algériennes ont représenté 28,3 % du total et divers appoints temporaires 3,4 %.

Les quantités de gaz achetées par le Gaz de France ont été de 286,5 milliards de kWh, en augmentation par rapport au total de 248,5 milliards de kWh achetés en 1982, le gaz naturel ayant, avec 286,3 milliards de kWh, représenté, comme les années précédentes, la presque totalité de ces achats.

Les quantités de gaz naturel échouées en France ont augmenté, atteignant 41,3 milliards de kWh au lieu de 36,9 milliards l'année précédente ; elles ont représenté 14,4 % des approvisionnements. Les achats de gaz naturel importé ont été de 245 milliards de kWh contre 211,4 milliards en 1982, en augmentation de 15,9 %.

Les livraisons de gaz algérien, déjà en progression très sensible en 1982, ont encore progressé de 22,3 %, atteignant 89,1 milliards de kWh et 36,4 % des quantités importées par le Gaz de France.

1982, année importante pour les approvisionnements en gaz de la France, avait vu successivement la conclusion des négociations franco-algériennes permettant la livraison de 5 milliards de mètres cubes supplémentaires de gaz par an, la conclusion d'un accord de base concernant un achat supplémentaire de gaz soviétique, la signature d'un contrat relatif au gaz de Stafford.

1983 a été une année de mise au point des différents contrats. Le contrat défilé entre Sovuzgazexport et le Gaz de France a été signé le 20 octobre. Les négociations des contrats relatifs aux gisements de la mer du Nord de Heimdal et Gullfaks sont presque achevés ou en cours. De faibles quantités de gaz en provenance de Valhalla ont fait l'objet d'un contrat signé le 26 mai. Enfin, le Gaz de France a acquis le 11 juillet d'Euratrop et Coparex le gisement des Trois-Fontaines.

Les conditions de transport de certains de ces gaz ont également été précisées, par signature des accords d'affrètement à long terme du méthanier algérien Ramdane-Abane et par signature avec Gesunlie d'un contrat fixant les conditions de transport à travers les Pays-Bas de gaz norvégien à destination de la France. Il en a été de même des conditions de transit à travers la France du gaz algérien destiné à la Belgique.

Malgré la diminution de 1 % de la consommation totale d'énergie primaire corrigée des effets climatiques, elle-même liée à la stagnation de l'activité économique et aux économies d'énergie, la part du gaz naturel dans le bilan énergétique national a continué de progresser de près de 1 %.

Au total, les ventes de l'établissement et de ses filiales ont atteint 275,2 milliards de kWh, et les ventes totales de gaz en France, y compris celles de la SNEAP) à des clients directs, 286,2 milliards de kWh.

La répartition par secteur de l'ensemble de ces ventes est la suivante :

Table with 2 columns: Secteur, Pourcentage. Rows: Secteurs résidentiel et tertiaire (50,2%), Secteur industriel (46,1%), Centrales électriques (0,5%), Autres ventes et cessions (3,2%)

En ce qui concerne le seul Gaz de France, les quantités livrées, y compris les livraisons à la Compagnie française du méthane, atteignent 255,7 milliards de kWh, soit une augmentation de 6 %.

Les ventes au secteur résidentiel représentent 39,8 % des ventes totales, elles sont en augmentation de 5,4 %, tant pour leur total que pour les usages individuels et de 8,5 % pour les usages collectifs ; corrigées des effets du climat, ces variations sont ramené pour le total de ces ventes à 3,4 %, pour les usages individuels à 3,5 % et pour les usages collectifs à 3,1 %.

Les ventes au secteur tertiaire, qui comprend les commerces et les collectivités, se sont élevées à 14,4 % des ventes totales. Elles progressent de 9,6 % et de 5,4 % après correction des effets climatiques.

Les ventes au secteur industriel atteignent 38,9 % du total et sont en augmentation de 3,7 % par rapport à 1982.

Au cours de l'année 1983, les prix des produits pétroliers exprimés en dollars, et notamment celui du pétrole brut, ont accusé une baisse sensible. L'effet favorable de cette évolution sur le prix d'achat des gaz importés s'est toutefois trouvé contrarié par l'évolution des cours des changes et singulièrement par la forte montée des cours du dollar tout au long de l'année. Au total, les dépenses d'achat de gaz et de matières premières ont augmenté de plus de 5 milliards de francs ; la valeur du gaz importé a crû de 4,2 milliards de francs, dont 3,4 milliards sont imputables aux quantités et 800 millions à l'évolution du coût unitaire.

Les charges de personnel, les autres charges d'exploitation et les frais des services centraux augmentent de 855 millions de francs environ, soit 12,1 %, les dotations aux amortissements et aux provisions augmentent de 678,7 millions de francs, soit 20,1 %. Les

charges financières, qui avaient déjà augmenté de 37,8 % en 1982, progressent encore en 1983 de 33,9 %, soit une croissance de 739,4 millions de francs.

L'augmentation des charges est au total de 14,9 %, soit 5,5 milliards de francs, contre 8,7 milliards en 1982. Le chiffre d'affaires passe de 34,8 à 40,7 milliards de francs, en augmentation de 18,8 %.

En matière de tarifs, le niveau moyen hors taxe a augmenté de 8 % le 1<sup>er</sup> avril 1983.

Cette hausse, si elle n'a pas permis de couvrir le prix de revient par le prix de vente, a eu pour résultat de combler une partie de la différence ; le prix de revient est, en effet, passé de 14,78 à 15,93 c/kWh, tandis que le niveau moyen par kWh vendu passait de 14 à 15,36 c/kWh.

Finalement, le compte d'exploitation générale est déficitaire de 1 446,1 millions de francs contre 1 833,5 millions en 1982, et le solde du compte de pertes et profits ressort négatif de 2 384,3 millions en 1983 contre 2 560,3 millions en 1982.

La marge brute d'autofinancement augmente de 1 408,3 à 2 380,1 millions de francs. Elle représente 28,5 % des besoins totaux de financement contre 17,7 % en 1982. Elle avait représenté en 1980 43,5 % et en 1981 40,3 % de ces besoins.

Les ressources propres nettes disponibles pour l'investissement sont négatives pour la deuxième année consécutive, et les opérations de financement ont entraîné un accroissement de la dette à long terme de plus de 8 milliards de francs.

Du point de vue financier, le situation du Gaz de France demeure aussi sérieuse qu'elle l'était à fin 1982.

Mais l'avenir du Gaz de France dépend davantage des actions futures que des séquelles du passé. Un effort devra être entrepris pour donner plus de souplesse aux contrats d'approvisionnement et limiter ainsi la croissance des stocks ; parallèlement, le Gaz de France devra être mis, d'une manière ou d'une autre, en position de supporter tous ses coûts, ses efforts propres de gestion devant être poursuivis avec acharnement.

Dans l'immédiat et à ce prix, l'équilibre de l'entreprise peut être atteint. Pour l'avenir, les perspectives sont prometteuses, tant l'industrie du gaz a sur bien des points une position enviable au plan mondial ; les réserves sont abondantes, la recherche plus active et plus efficace, la localisation des ressources plus favorable, le mécanisme de formation et d'évolution des prix d'achat en général raisonnable.

Pour autant que la dynamique du secteur soit maintenue dans un contexte de rigueur accrue, le gaz naturel continuera de contribuer à la réduction de la dépendance énergétique du pays par la diversification des sources d'approvisionnement, d'améliorer par ses usages spécifiques l'efficacité de l'utilisation de l'énergie au moindre coût, de soutenir par son développement un ensemble industriel qui assure le quasi-totalité du marché français des biens et des services qui lui sont liés et est, grâce notamment aux opérations du Gaz de France, largement exportateur.

# AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

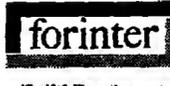


**GROUPE DARTY**

Le chiffre d'affaires hors taxes consolidé du GROUPE DARTY pour le premier trimestre de l'exercice en cours (mars à mai 1984) s'est élevé à 838.978.000 F. Les évolutions par rapport aux périodes précédentes sont indiquées ci-dessous :

	CHIFFRE D'AFFAIRES H.T.	ÉVOLUTION
Premier trimestre 1983-1983	725 437 000 F	+ 43,3 %
Premier trimestre 1983-1984	757 637 000 F	+ 4,4 %
Premier trimestre 1984-1985	838 978 000 F	+ 10,7 %

Ce tableau fait apparaître une progression des ventes de 10,7 % par rapport au premier trimestre de l'exercice précédent.



**(Société d'investissement Ordre n° 2-11-45)**

La valeur liquidative de FORINTER se situait à 1174,31 F à fin juin, le cours du dollar-titre retenu pour cette évaluation étant de 9,71. Ces chiffres étaient respectivement, à fin mai, de 1150,60 F et 9,82. La répartition des actifs au 30 juin était la suivante :

- par monnaies : dollar US 37 %, yen 5 %, franc suisse 2 %, indexés 1 %, franc français 55 % = 100 %.
- par nature de titres : taux flottants 30 %, taux fixes 14 %, liquidité 56 %.

**EURAFRANCE**

Le conseil d'administration s'est réuni le 10 juillet 1984. M. Michel David-Weill, président, a rendu compte des opérations qui ont abouti à la création de Lazard Partners, dans laquelle Eurafrance détiendrait un intérêt de 20,77 %.

Le conseil a confirmé la nomination de M. Antoine Bernheim - qui a été nommé vice-président directeur général d'Eurafrance - comme membre du comité de Lazard Partners, et celle de M. Bruno Roger - également vice-président directeur général d'Eurafrance - comme membre suppléant.

Le conseil a pris connaissance des comptes consolidés 1983 d'Eurafrance. Ces comptes ont été établis selon les mêmes méthodes que précédemment. Le périmètre de consolidation s'est

trouvé modifié par l'entrée en consolidation de la participation de 20,6 % dans la société Chausures André. Les résultats du groupe Sovac ont été consolidés à hauteur de 81,75 %, pourcentage correspondant au taux de participation d'Eurafrance dans Sovac au 31 décembre 1983. Ces comptes consolidés ont un caractère provisoire, les résultats consolidés de Vimprix n'étant pas encore disponibles.

Il y a lieu de rappeler que le nombre d'actions Eurafrance est passé de 2 193 110 à 2 442 695 du fait de l'augmentation de capital par voie d'apports en nature intervenus en décembre 1983.

Dans ces conditions, le bénéfice consolidé de l'année 1983 s'élève à 302 millions de francs contre 271 millions en 1982, correspondant à 123,70 F par action contre 123,40 F. Le bénéfice hors éléments à long terme s'élève à 250 millions de francs contre 261 millions, soit 102,35 F par action contre 119,10 F.

La situation nette consolidée, après affectation des résultats de 1982, s'établit à 2 460 millions de francs contre 2 073 millions à fin 1982, soit, par action, 1 007 F contre 945,50 F.



**Le CCF acquiert une participation majoritaire dans IBC**

Le Crédit commercial de France vient de prendre une participation complémentaire de 40 % dans l'Irish Bank of Commerce. Il détient maintenant 80 % du capital d'IBC, la City of Dublin Bank possédant les 20 % complémentaires.

M. A. Gérard Murphy continue d'assurer ses fonctions de président. Le conseil d'administration et l'équipe dirigeante vont être maintenus sans modification.

**VICAT**

Dans le cadre d'une information aux actionnaires prescrite par la Commission des opérations de Bourse, la Société communique l'achèvement de ses opérations de prise de participation dans la Société nouvelle des Papeteries de Vézille. Cette société regroupe, à effet du 1<sup>er</sup> janvier 1984, après vérification et contrôle de la valeur des apports, l'actif industriel de la société des Papeteries de Vézille, affaire familiale dont le capital était détenu, en quasi-totalité, par les dirigeants de Vicat. Depuis de nombreuses années, des relations commerciales étaient entretenues avec les Papeteries de Vézille qui approvisionnaient Vicat à hauteur de 60 % de sa consommation en sacs de ciment. Par une filiale à 100 %, Béton Travaux, Vicat participe à la constitution de la Société nouvelle en apportant 10 millions de francs, valeur représentative de 21,60 % du capital. Une opération de modernisation, d'un coût de 50 millions de francs, fut mise en place ; les actions actionnaires porteurs de 78,40 % du capital, au travers de l'entité Hopor, accompagnèrent ce plan en prêtant la totalité de leurs disponibilités, soit 10 millions de francs. A la fin de l'année 1981, des crédits restés furus mis en place à hauteur de 10 millions par Béton Travaux et de 5 millions par une banque garantie par Béton Travaux. Un surenchérissement imprévisible des coûts de production affecta l'exploitation, et l'année 1983 fut, de surcroît, marquée par plusieurs mois de conflits sociaux provoqués par des licenciements consécutifs à la restructuration mise en place. Pour rétablir la situation nette, qui était devenue négative, les actionnaires ont consenti une remise de dette, à savoir, Hopor : 9 011 363 francs, Béton Travaux : 2 380 065 francs. Simultanément, Hopor céda pour un franc la totalité de sa participation à Béton Travaux. Ainsi, à partir de cette date, les dirigeants de Vicat n'ont plus détenu d'intérêts dans la Société nouvelle des Papeteries de Vézille. En novembre 1983, Béton Travaux, seul actionnaire, souscrivit à une augmentation de capital de la Société nouvelle des Papeteries de Vézille pour un montant de 77 750 000 F qui a été entièrement libéré. A effet du 1<sup>er</sup> janvier 1984, Vicat a repris en gestion directe l'usine de Vézille. La Société nouvelle des Papeteries de Vézille assure exclusivement la commercialisation des productions de papier.

## Les Sicav de L'Européenne de Banque

	Actif net au 28-6-1984 (en MF)	Valeur liquidative au 28-6-1984 (en F)	Dernier dividende net (en F)
LAFFITTE-EXPANSION Valeurs diversifiées	589,28	597,39	20,00
LAFFITTE-RENDEMENT Valeurs de rendement	272,63	182,51	14,80
LAFFITTE-TOKYO Valeurs japonaises	1 568,28	841,59	25,00
LAFFITTE-FRANCE Actions françaises	274,73	190,57	10,55
LAFFITTE-OBLIGATIONS Obligations françaises	96,42	130,52	14,18
LAFFITTE COURT TERME Obligations à court et moyen terme	831,83	111 081,56	14 382,30

*Une gamme de SICAV adaptée à vos besoins pour faire progresser votre patrimoine*

L'EUROPÉENNE DE BANQUE annonce la création de deux nouvelles SICAV :

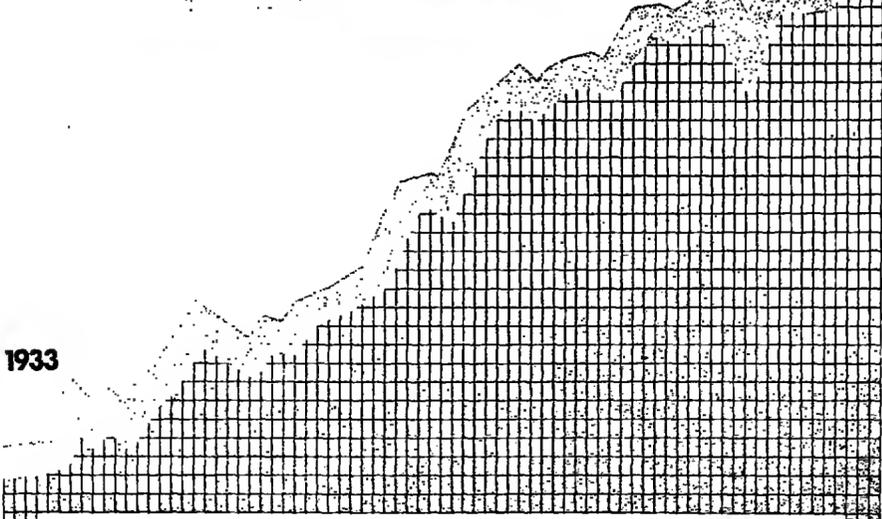
**LAFFITTE-PLACEMENTS** - ouverte au public le 19-3-1984

L'objectif de LAFFITTE-PLACEMENTS est d'obtenir un rendement proche de celui offert par les marchés de capitaux tout en limitant le risque de dépréciation en capital. A cet effet, l'actif de LAFFITTE-PLACEMENTS est essentiellement constitué d'obligations françaises à court ou moyen terme ou à taux variable ou révisable ; il comprend également des bons du Trésor et des liquidités dans les limites autorisées par la loi.

**LAFFITTE-JAPON** - ouverture au public le 2-7-1984

Le portefeuille de LAFFITTE-JAPON, composé en permanence d'au moins 80 % de valeurs françaises, sera, pour sa partie étrangère, essentiellement investi en valeurs japonaises.

## L'INVESTISSEMENT INTERNATIONAL AVEC ROBECO... UNE AFFAIRE INTERESSANTE DEPUIS 50 ANS



Robeco est la société-mère d'un groupe hollandais qui constitue le plus important organisme indépendant d'investissement en Europe. Robeco effectue des placements dans les secteurs d'activité les plus divers et dans de nombreux pays. Cela, depuis 50 ans. Et avec beaucoup de succès.

**CROISSANCE RÉGULIÈRE D'ANNÉE EN ANNÉE.**  
Les actifs de Robeco sont passés de 2,6 millions de francs à ses débuts en 1933, à 12,5 milliards de francs aujourd'hui. Un placement de 100 francs effectué à l'époque vaudrait plus de 140.000 francs aujourd'hui.

**DIVIDENDE ET PLUS-VALUE.**  
Dans le choix de ses investissements, Robeco tend à réaliser le meilleur équilibre entre deux éléments : un dividende progressant raisonnablement et une plus-value satisfaisante.

**INDÉPENDANT.**  
Comme tous les fonds du groupe, Robeco est totalement indépendant et n'est donc sujet à aucune interférence extérieure de management. Par ailleurs, la diversité des

investissements, le plafond imposé à chacun d'eux, garantissent la sécurité fructueuse de vos placements. Le groupe gère des actifs dépassant 50 milliards de francs français, pour des centaines de milliers d'investisseurs répartis dans le monde entier. Il fait directement profiter les épargnants des bénéfices réalisés.

**OÙ ACHETER DES ACTIONS ROBECO ?**  
Chaque jour, vous pouvez acheter et vendre des actions Robeco à leur valeur intrinsèque, auprès de toute banque ou charge d'agent de change. Vous cherchez un placement intéressant et sûr ? Vous l'avez trouvé. Il vous suffit de nous faire parvenir le coupon-réponse ci-dessous. Vous recevrez une documentation détaillée.

Votre information sur les placements Robeco m'intéresse. Veuillez me l'adresser gratuitement, sous pli personnel et sans engagement de ma part.

Robeco, Postbus 973, 3000 AZ Rotterdam, Pays-Bas.

M. Mlle Mlle : \_\_\_\_\_ (caractères d'imprimerie s.v.p.)

Adresse : \_\_\_\_\_

Code Postal et Ville : \_\_\_\_\_

Pays : \_\_\_\_\_



### CAUTIONS ET GARANTIES

La Compagnie Commerciale de Banque, société anonyme au capital de F 44 230 400, RCS Paris B 582 087 508 sis, 1, Rond-Point des Champs-Élysées, 75008 PARIS, informe le public qu'elle ne procède pas au renouvellement de la garantie financière qu'elle assurait jusqu'à présent à la SARL ISSTA, capital F 50 000 à concurrence de F 200 000 pour ses deux correspondants.

Siège social : 14, rue Favart 75002 Paris.

Au titre de son activité d'agence de voyages.

En conséquence, cette garantie cessera à l'expiration d'un délai de 3 jours francs à dater de la présente publication (article 20 du décret du 28 mars 1977).

Conformément aux dispositions de l'article 21 du même décret, cette garantie s'applique à toutes créances, même antérieures à la date de cessation de la garantie qui reste soumise par la Compagnie Commerciale de Banque, si elles sont produites par les créanciers dans un délai de trois mois à compter de la date de parution de la présente publication.

Il est à préciser que la garantie financière est assurée maintenant en totalité par le Crédit Commercial de France, dont le siège social est au 103, avenue des Champs-Élysées, 75008 PARIS.

### Collection des PRECIS DALLOZ

**DROIT des SERVICES PUBLICS et des ENTREPRISES NATIONALES**

Benoît JEANNEAU  
1<sup>re</sup> édition 1984

**PANORAMA ACTUEL ET COMPLET SUR LE SUJET**

volume broché 11,5 x 18  
784 pages  
Prix TTC : 124 F

En vente en librairie

**DALLOZ**  
11 rue Soufflot  
75240 PARIS CEDEX 05

### AUJOURD'HUI N° 68 juillet 1984

**FORMATION: pour quoi faire ?**

Formation: des besoins nouveaux. Qualification, mobilité, carrière. La leçon, hier et aujourd'hui. D'autres lieux de formation: l'apprentissage, l'entreprise. Les systèmes de formation (dossier).

avec la collaboration de  
Yvette Chassigne, Hervé Harmon et Patrick Roman  
Nicolas Notz, Antoine Prost, Philippe Zarifian

Un numéro de 96 pages - 33 F. En vente chez les marchands de journaux ou à commander à Administration de CPDT-AUJOURD'HUI, 4, boulevard de la Villette 75955 Paris Cedex 19.

مكتبة التكميل

MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS Comptant

11 JUILLET

PARIS

11 juillet

Repli

Dur dur. La Bourse de Paris n'a pas réussi mercredi à contenir l'émotion prise la veille. Elle l'a entièrement reperdue, et même au-delà. A la clôture, l'indicateur instantané accusait un repli de 0,71 %.

Le marché a décidément bien du mal à trouver sa voie. Le dollar, il est vrai, de nouveau occupé le devant de la scène, brouillant les yeux d'une situation internationale passablement délicate et compliquée déjà. Wall Street ne s'est pas trompé, qui la veille avait fait marcher à l'encontre de ce qui avait été une sortie. La confusion règne sur les autres places aussi. Quel des taux d'intérêt outre-Atlantique et de la spirale haussière du billet vert dont le mouvement est nourri par une forte demande et la fermeté des premiers ?

Les promoteurs de la hausse et les Bourses des valeurs observent. Paris ne saurait échapper à ce phénomène d'attente. La faiblesse persistante des courants d'affaires a contribué à l'effritement des cours.

Seules quelques actions d'entreprises travaillent dans la zone dollar (L'Oréal, Pernod-Ricard, par exemple) ont survécu. Toujours affectés par la majoration du prix de l'essence, CFR a encore baissé de 2 %.

La reprise d'été serait-elle compromise ? Les spécialistes hochent la tête et déconseillent la conversation.

La devise-tire n'a pas suivi le dollar dans son excitation et s'est effondré à 9,51 F et 9,60 F contre 9,51 F/9,75 F.

Phénomène de bascule habituel : à la remontée en flèche du billet a correspondu une chute de l'or à Londres : 335,75 dollars l'once contre 344,25 dollars.

A Paris, le lingot a retrouvé ses bas cours de mars 1983 en cotant 95 100 F (après 95 000 F) contre 97 050 F. En revanche, le napoléon a gagné 2 F à 613 F.

Le volume des transactions a encore diminué : 16,42 millions de francs contre 17,43 millions de francs.

NEW-YORK

Très forte baisse

Peu vaillant déjà, Wall Street a en mercredi un très sérieux accès de faiblesse favorisé par le plongeon spectaculaire d'ITT (-3,2 %), une des plus belles « Blue Chips » de la cote. Amavé presque dès l'ouverture, le mouvement de baisse, le plus important depuis le 22 février dernier, s'est poursuivi durant toute la séance et, à la clôture, l'indice des industriels s'établissait à 1108,54, soit à 18,33 points en dessous de son niveau précédent.

Le bilan de la journée a été bien illustré et traduit abondamment. Sur 1935 valeurs traitées, 1095 ont baissé, 395 seulement ont monté et 445 n'ont pas varié.

C'est une des plus mauvaises séances que l'on connaisse de toute son histoire, succédant à une série de succès sans doute. La Bourse américaine avait quand même très mauvaise mine.

Une fois encore, la crainte d'un renchérissement des taux d'intérêt a été la plus forte. Mais, en plus, des nouvelles nouvelles ont saisi l'atmosphère : la décision d'ITT de réduire son dividende de plus de 60 % en prévision d'un bénéfice trimestriel en baisse de 50 % ; l'annonce par General Electric d'un résultat très décevant ; le gel des salaires chez AT&T ; le rachat, enfin, du marché obligataire.

Si le Dow était un analyste, passez en dessous de 1100, les ventes s'accroissent et la reprise d'été n'a pas plus chance de se produire.

L'activité a augmenté et 89,54 millions de titres ont été échangés contre 74,81 millions.

Le volume des transactions a encore diminué : 16,42 millions de francs contre 17,43 millions de francs.

Le volume des transactions a encore diminué : 16,42 millions de francs contre 17,43 millions de francs.

Le volume des transactions a encore diminué : 16,42 millions de francs contre 17,43 millions de francs.

Le volume des transactions a encore diminué : 16,42 millions de francs contre 17,43 millions de francs.

BOURSE DE PARIS Comptant

Table of stock prices for various companies including Alcatel, Bouygues, and others. Columns include company name, current price, and previous price.

Actions au comptant

Table of stock prices for various companies including Alcatel, Bouygues, and others. Columns include company name, current price, and previous price.

Étrangères

Table of stock prices for foreign companies including AEG, Alcatel, and others. Columns include company name, current price, and previous price.

LA VIE DES SOCIÉTÉS

ITT - Le groupe d'été, pour le deuxième trimestre, à une baisse de 20 % de son bénéfice net dont le montant serait de l'ordre de 76,9 millions de dollars. Les dirigeants d'ITT attribuent ce très mauvais résultat aux difficultés de la filiale assurances Hartford Fire. Du coup, le dividende trimestriel a été réduit de 63,3 % à 25 cents (contre 69 cents).

VEUVE CLICQUOT

Le groupe prévoit une nouvelle amélioration de ses résultats en 1984 et 1985. L'assemblée générale qui s'est réunie le 29 juin dernier a approuvé les comptes de l'exercice 1983 et a décidé de verser un dividende de 6 millions. Le conseil a également approuvé la proposition de 77,1 millions de francs français (-14,4 %).

INDICES QUOTIDIENS

Indice C.M.E. 3 % : 1715,17

Indice C.M.E. 5 % : 1715,17

Indice C.M.E. 10 % : 1715,17

Indice C.M.E. 15 % : 1715,17

Indice C.M.E. 20 % : 1715,17

Indice C.M.E. 25 % : 1715,17

Indice C.M.E. 30 % : 1715,17

Indice C.M.E. 35 % : 1715,17

Indice C.M.E. 40 % : 1715,17

Indice C.M.E. 45 % : 1715,17

Indice C.M.E. 50 % : 1715,17

Indice C.M.E. 55 % : 1715,17

Indice C.M.E. 60 % : 1715,17

Indice C.M.E. 65 % : 1715,17

Indice C.M.E. 70 % : 1715,17

Indice C.M.E. 75 % : 1715,17

Indice C.M.E. 80 % : 1715,17

Indice C.M.E. 85 % : 1715,17

Indice C.M.E. 90 % : 1715,17

Indice C.M.E. 95 % : 1715,17

Indice C.M.E. 100 % : 1715,17

Règlement mensuel

Table of monthly settlements for various companies including Alcatel, Bouygues, and others. Columns include company name, current price, and previous price.

COTE DES CHANGES

Table of exchange rates for various currencies including Dollar, Pound, and others. Columns include currency name, current rate, and previous rate.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

Table of gold market prices for various types of gold including 999,999 and others. Columns include gold type, current price, and previous price.

É T É S
CREDIT COOPÉRATIF DE FRANCE
Le CCF accorde une participation aux porteurs de son obligation
VICAT
DROIT des SERVICES PUBLICS et des ENTREPRISES NATIONALES
DALIA
RDHU pour quoi faire

## UN JOUR DANS LE MONDE

- IDÉES**
- 2. Lettres au Monde.
  - LI : Méditation teintée d'humour noir à l'intention de ceux qui passent des nuits blanches, de Freddy Klopfstein.
- ÉTRANGER**
- 3. PROCHE-ORIENT
  - Bagdad et Amman décident la construction d'un oléoduc Irak-Mer Rouge.
  - 3. ASIE
  - NOUVELLE-ZÉLANDE : la préparation des élections législatives.
  - 4. DIPLOMATIE
  - La conférence de Genève sur les réfugiés africains.
  - 4. AMÉRIQUES
  - HAWAÏ : « Les érudits de la fin sont à l'abandon », point de vue du Père Jean-Yves Uffie.
  - 6-7. EUROPE
  - POLOGNE : avant le procès du KOR : « les dirigeants de l'ancien régime », tribune internationale par Krzysztof Pomian.
  - 7. AFRIQUE
  - « Être jeune au Maghreb » (IV), par Jean de La Guéville.
- POLITIQUE**
- 8. Le débat au sein du PS.
  - Les discussions internes au PCF.
- SOCIÉTÉ**
- 10. Le débat sur la délinquance et la sécurité.
  - 16. RELIGION : M. Emilio Castro élu secrétaire général du Conseil œcuménique.
  - SPORTS.
- LE MONDE DES LIVRES**
- 11 et 14. LECTURES DE LA RÉVOLUTION FRANÇAISE.
  - 12. LITÉRAIRES ÉTRANGÈRES.
  - LA VIE LITTÉRAIRE.
  - 13. L'ANNÉE DIDOT.
- CULTURE**
- 17. PHOTO : la mort de Brassai.
  - FESTIVALS : à Aix-en-Provence, diverses chorégraphies de l'amour.
- ÉCONOMIE**
- 21. ÉNERGIE : l'OPÉP accorde le quota du Nigeria et envisage d'accueillir de nouveaux membres.
  - TRANSPORTS : changement à la tête d'Air France.
  - 22. AFFAIRES.
  - SOCIAL : un entretien avec le secrétaire général de l'Union des ingénieurs et cadres CGT.

**RADIO-TÉLÉVISION (19) ÉTÉ (19-20) :**

Histoire d'amour, par Knkk; Mots croisés; Météorologie; L'interie nationale; Loto; Tacotac.

**Années classées (22) :** Carnet (16); Programmes des spectacles (18); Marchés financiers (25).

**RADIO-TÉLÉVISION (19) ÉTÉ (19-20) :**

Histoire d'amour, par Knkk; Mots croisés; Météorologie; L'interie nationale; Loto; Tacotac.

**Années classées (22) :** Carnet (16); Programmes des spectacles (18); Marchés financiers (25).

**RADIO-TÉLÉVISION (19) ÉTÉ (19-20) :**

Histoire d'amour, par Knkk; Mots croisés; Météorologie; L'interie nationale; Loto; Tacotac.

**Années classées (22) :** Carnet (16); Programmes des spectacles (18); Marchés financiers (25).

**ASSOCIATION POUR LA RECHERCHE SUR LE CANCER**

Association reconnue d'utilité publique. Décret du 10.11.1966

**SESSION D'AUTOMNE DES COMMISSIONS DE L'ARC**

Pour la session d'automne, les commissions scientifiques de l'ARC élaborent un avis sur les projets de recherche clinique et fondamentale qui lui seront soumis sur les thèmes prioritaires suivants :

- Essais thérapeutiques chez les cancéreux, y compris les études de pharmacologie clinique et pharmacocinétique.
- Mécanismes et troubles tumoraux ; antigénicité étudiée en particulier par des anticorps monoclonaux, biochimiques (y compris les récepteurs hormonaux), génétique (en particulier les antigènes HLA).
- Transplantation de moelle chez l'homme et conditionnement (de l'hôte au greffon), mécanisme de l'invasion tumorale et des métastases.
- Épidémiologie des cancers.
- Cancérogénèse par agents chimiques ou viraux.
- Génétique moléculaire, appliquée aux cancers expérimentaux et humains.
- Bases fondamentales de l'immunologie appliquée à la cancérologie.

Les commissions scientifiques nationales jugent ces projets sous l'angle de leur pertinence scientifique et de leur faisabilité technique et les recommandent au CNRS et à l'INSERM, ainsi qu'au conseil d'administration de l'ARC.

**DATE LIMITE DE RÉCEPTION DES DOSSIERS : LE 15 SEPTEMBRE 1984.**

Les dossiers peuvent être obtenus auprès du secrétariat des commissions de l'ARC. B.P. N° 3 - 94801 Villejuif - Tél. : 18.1.878.57 (soins 25-32)

Cet appel s'adresse à tous les laboratoires ou services impliqués dans la recherche cancérologique, sur l'ensemble du territoire national.

Les projets seront jugés sur leur qualité intrinsèque selon les normes les plus strictes adoptées par les commissions du CNRS et de l'INSERM.

Les subventions peuvent être accordées pour une durée de 1 à 2 ans.

Ces demandes peuvent comprendre des dépenses d'équipement, de fonctionnement et de missions.

Les bourses d'études sont allouées pour une durée maximale de 1 an.

L'ARC a consacré, depuis 1980, 400 millions de francs à la recherche sur le cancer.

18, av. Paul-Vaillant-Couturier • BP 3 • 94801 Villejuif Cédex  
Tél. 878.57.57 • Tél. ASRECA 280686 F • CCP 309 Paris

## Hausse des taux d'intérêt, extension de la grève des dockers nouveau défi des mineurs

### Tension en Grande-Bretagne

De notre correspondant

machine en arrière dans son combat contre les grandes municipalités travaillistes : un compromis vient d'être conclu avec les autorités locales de Liverpool, qui s'apprêtait à voter un budget largement déficitaire par défi contre les restrictions récemment imposées sur les dépenses municipales.

**Paralyse des ports**

Les partisans de M<sup>rs</sup> Thatcher savent que les ennemis qui comptent actuellement la monnaie britannique sont relatifs, étant donnée sa solidité jusqu'à présent, et sont surtout ceux des hausses du dollar et des taux d'intérêt américains de même que des critiques concernant les prix du pétrole. Mais le savent aussi que la prolongation de la grève des mineurs et le déclenchement soudain de celle des dockers ont été des circonstances aggravantes, et ils se demandent si le gouvernement a bien pris, face à ces conflits, la mesure de sa position, qui n'est peut-être pas aussi confortable qu'il veut le laisser entendre.

La grève des dockers menace de s'étendre. Les principaux ports sont paralysés et les syndicats se préparent à envoyer des pickets de grève dans les nouveaux ports de moindre importance, qui pour le moment n'ont pas été touchés par mouve-

ment et sur lesquels ont été reportés une partie des marchandises bloquées ailleurs. Les syndicats n'ont pas l'intention, surtout en période de vacances, d'arrêter le trafic des passagers par les ferries, notamment en mer du Nord et sur la Manche, mais ils veulent empêcher le passage des remorqueurs de fret sur ces bateaux. S'ils parviennent à ces objectifs, leur action risque de peser lourdement sur l'économie d'un pays dont les trois quarts des échanges se font par voie maritime.

L'Union nationale des mineurs (NUM) a, pour sa part, franchi un nouveau pas, le 11 juillet, pour tenter de resserrer les rangs avant la reprise des négociations avec la direction des Charbonnages la semaine prochaine. Les dirigeants de la NUM, ignorant une décision de justice les enjoignant de n'en rien faire, ont aggravé considérablement les mesures disciplinaires prévues dans les statuts du syndicat à l'encontre de ceux qui ne respectent pas les ordres de grève. Cette décision vise, entre autres, les mineurs du Nottinghamshire, qui continuent de travailler depuis le début de la grève et qui venaient de faire appel aux tribunaux parce qu'ils risquent maintenant d'être exclus du syndicat et, partant, de perdre leur emploi, puisque la NUM bénéficie du monopole de l'embauche.

FRANCIS CORNU.

## Sur le vif

### Un métier de chien

L'homme est un loup pour l'homme. Comment défendre l'homme contre l'homme ? En lâchant les chiens. Du coup, le chien devient un loup pour l'homme. Dans la jungle des villes, il se jette sur tout ce qui passe, sur tout ce qui bouge, sur l'homme et sur le petit de l'homme. L'autre jour encore, il a mordu un enfant, et l'enfant en est mort. Et dans la brousse des campagnes, il attaque les troupeaux. Plus de cinquante mille moutons succombent, bon en mal, sous ses crocs.

On dit : c'est des chiens sauvages. Pas du tout. Des chiens errants ? Des chiens perdus sans coller ? Pas davantage. Ce sont des chiens dressés, des chiens lâchés le nuit pour garder les abords des villes. Des chiens qui tuent par plaisir, qui s'amuse à poursuivre leur proie, à la rattraper, à la décapiter, des chiens griffés par le goût et par l'odeur du sang.

« Gardez vos chiens, nous gardons nos bergers », ce slogan lancé par les agriculteurs de la FNSEA en dit long sur la gravité de la situation. L'autre jour à la télé on a vu une dame masquée. Un chien lui avait arraché le nez et la figure ! Je sais, vous allez me dire : le chien n'est pas comme ça. Bien entendu ! Je ne vous parle pas des caniches réins, des teckels et des toutous à leur mère. Je vous parle des bêtes revenues ou plutôt reme-

nées à l'état sauvage par leurs maîtres. Des maîtres-chiens.

Savez-vous combien les Canadiens ont dépensé en frais médicaux et juridiques pour leurs préposés en 1983 ? Un demi-million de dollars. Facteur, ça n'a l'air de rien comme ça, un job pépère, au bon air, le petit coup de grêle ou de pluie, le biscuit sec offert sur le coin du buffet ou sur la table à manger. En réalité, c'est devenu un métier à haut risque, un métier franchement dangereux, un sale boulot. Déposer une lettre dans une boîte en banlieue, c'est y laisser, une fois sur deux, un bon morceau de son patrimoine et de son anatomie.

C'est si vrai qu'à la rentrée à Montréal, les préposés seront armés. On va leur livrer un « pistolet », une sorte de pistolet d'un modèle ultra perfectionné - genre James Bond - qui s'ouvre à grand fracas par simple pression sur une gâchette, histoire de terrifier et de terroriser la bête. Une bête qu'on a, au préalable, étudiée sous toutes les coutures, sa morphologie, sa psychologie, tout ça pour trouver enfin le moyen de la maîtriser. C'est fabuleux, non ? En être là alors qu'on va se balader dans les trottoirs, ça paraît bizarre à première vue.

Au fait, les stations spatiales, qui c'est qui va les garder ?

CLAUDE SARRAUTE.

## Mme Ferraro, candidate démocrate à la vice-présidence des Etats-Unis

### « Un politicien au meilleur sens du terme »

Mme Geraldine Ferraro ne paraît pas favorisée dans la course à la candidature à la vice-présidence. On dit que M. Mondale beaucoup plus impressionné par sa principale rivale possible, M<sup>lle</sup> Diane Feinstein, le dynamisme de la maire de San Francisco, malgré le double handicap que pouvait constituer pour elle le fait d'être juive et d'avoir été mariée trois fois.

Quant aux différentes organisations féministes qui font pression depuis plusieurs semaines pour que le candidat démocrate à la Maison-Blanche choisisse une femme comme co-législative pour constituer le fameux « ticket » présidentiel, elles n'avaient guère apprécié que Mme Ferraro paraisse si facilement se rallier à l'idée de n'apporter qu'un soutien symbolique à la candidature de M. Mondale et... d'un deuxième homme. Pourtant, c'est finalement cette représentante régulièrement élue de l'Etat de New-York, dans lequel elle est née, à Newburgh le 26 août 1935, qu'a choisie M. Mondale pour affronter les républicains.

Il est vrai que le candidat démocrate avait eu de bonnes raisons d'apprécier la savoir-faire et la sagesse de l'impressionnante Mme Ferraro. Celle-ci dirige en effet avec énergie sa campagne, après s'être fait remarquer à la Chambre des représentants, où elle a entamé son troisième mandat, par la clarté et le sérieux de ses interventions. La présidente de la Chambre, M. Tip O'Neill, ne tarit d'éloges pas d'éloges sur son fait politique et sur son sens du service public.

Un service public où la nouvelle candidate s'est précédemment illustrée comme magistrat, après des études juridiques approfondies à l'université de Fordham, au sortir du collège de Marymount, et poursuivies à celle de New-York. Mais c'est à partir de 1979, lorsque les électeurs l'ont choisie à siéger à Washington, qu'elle a véritable-

## Au Conseil des ministres

### DEUX PROJETS DE LOI SUR L'ÉTHIQUE MÉDICALE

Le conseil des ministres du jeudi 12 juillet devrait débattre de deux projets de loi d'éthique médicale. Le premier a trait à la multiplication des centres qui pratiquent des inséminations artificielles avec donneur, à la congélation de sperme, à la fécondation in vitro. Le gouvernement prépare avant la fin de l'année un projet de loi destiné à soumettre les centres à une autorisation préalable et à un agrément technique pour contrôler la qualité sanitaire des services ainsi rendus.

Un deuxième projet de loi concerne l'expérimentation des médicaments humains étrangers en France, à l'exception de ceux de 12,25 %, à l'essai, à l'essai, de 8,73 % et au-dessus, à l'essai, de 2,84 DM à 2,85 DM, au plus haut des dix ans. Les taux ne montent plus aux États-Unis dans l'immédiat, mais sont le monde d'ailleurs que leur progression représente indubitablement.

**Insémination « post mortem » : Jugement le 1<sup>er</sup> août.** Le tribunal de Créteil rendra son jugement, le 1<sup>er</sup> août, dans le procès qui oppose M<sup>lle</sup> Corinne Parpallax au Centre d'étude et de conservation du sperme (CECOS) du Kremlin-Bicêtre (Le Monde du 29 juin). La jeune femme souhaite obtenir une insémination artificielle par le sperme de son mari, décédé le 25 décembre 1983, ce que le CECOS refuse. Dans son réquisitoire, le procureur de la République, M. Yves Lesecq, a rejeté, compte tenu de l'état actuel du droit, la demande de restitution du sperme exprimée par M<sup>lle</sup> Corinne Parpallax, mais a souhaité que le jugement soit rendu « sans rigueur excessive ».

## NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR : 8,75 F

La hausse du dollar a continué inévitablement sur les marchés des changes. La monnaie américaine a battu à nouveau son record à Paris, atteignant 8,75 F contre 8,73 F en semaine, à l'ouverture, de 2,84 DM à 2,85 DM, au plus haut des dix ans. Les taux ne montent plus aux États-Unis dans l'immédiat, mais sont le monde d'ailleurs que leur progression représente indubitablement.

**La filiale française de la Chase Manhattan ramène son taux de base de 12,25 % à 12 %**

La filiale française de la banque américaine Chase Manhattan, troisième banque étrangère en France, a ramené son taux de base de 12,25 % à 12 %. Cette réduction, la première depuis janvier 1983, date à laquelle le taux de base des banques fut ramené majoritairement de 12,75 % à 12,25 %, fait avec lui dans le monde de la banque ce qu'on a été à dire apprécié. Une telle réduction est à l'ordre du jour depuis que la Banque de France a entrepris de faire baisser le taux de l'argent sur le marché monétaire, le mercredi 11 juillet, de 12 à 11 %. On en a amplement discuté que les banques aillent, également, diminuer leurs taux de base pour les crédits accordés à la clientèle.

La Chase Manhattan, qui s'alliance en grande partie sur le marché monétaire à ce qu'elle fait, d'ailleurs, par M. Memory pour essayer d'éviter une concentration des banques au sein de la banque. Les grandes banques commerciales se reviennent, qui ont tous dépensés à vue non remboursés (moins de 40 % en moyenne), recourent des dépôts à taux fixe (comme sur Livrets et CODEVI) dont la rémunération, fixée depuis un an à 7,50 %, n'a pas baissé, montrant peu d'enthousiasme pour réduire leur taux de base. D'ont l'ambition de « l'opération Chase Manhattan ». — F. E.

**Le Japon produira 25 millions de mégatonnes en 1984.** — La production japonaise de mégatonnes de déchets nucléaires atteindra 25 millions d'unités cette année, selon les industriels, contre 18,2 millions l'an dernier. Les exportations devraient fortement progresser puisqu'elles ont crû de 51 % au premier semestre avec 9,3 millions d'unités.

## TAPIS IRAN, ORIENT

### VENTE TOTALE

**AUX PRIX LES PLUS BAS**

BALOUCH	110 x 85	900 F
YAGHIEDIR	180 x 110	1.950 F
BALOUCH	180 x 125	2.950 F
ABADEH	150 x 101	4.550 F
ISPAHAN	174 x 110	7.550 F
VERAMINE	160 x 110	8.450 F
NAIN	165 x 105	9.350 F
GHOM	170 x 115	13.500 F
GHOM sole	160 x 101	18.950 F
BAKTIAR	300 x 200	19.850 F
TABRIZ	300 x 200	23.500 F

JUSQU'À ÉPUISEMENT DU STOCK

### MAISON DE L'IRAN

65, Champs-Élysées 6<sup>e</sup> - 226 62 90

**L'ORGANISATION DU TROISIÈME CYCLE DES ÉTUDES MÉDICALES EST FIXÉE « A TITRE TEMPORAIRE »**

Un décret paru au Journal officiel du 11 juillet « fixe à titre transitoire l'organisation du troisième cycle des études médicales ». Ce texte arrête notamment les modalités du « certificat de synthèse clinique et thérapeutique » et du troisième cycle des études médicales. Le décret rappelle que désormais les étudiants seront placés sous le régime de « l'internat pour tous » et fixe les conditions de troisième cycle de médecine générale, et des troisième cycles de « médecine spécialisée, de santé publique et de recherche médicale ». Le texte arrête enfin les dispositions relatives au « diplôme d'études spécialisées complémentaires ».

Sur l'un des points les plus controversés de cette réforme du troisième cycle de médecine générale, le décret, qui éte sa durée (deux ans) indique qu'il comportera, outre une formation à l'hôpital, des stages chez des praticiens, les « matières de stage ». Le détail des modalités de ce troisième cycle de médecine générale sera complété par des arrêtés et circulaires qui seront adoptés avant la fin de 1984.

Le numéro de « Monde » daté 12 juillet 1984 a été tiré à 438 452 exemplaires

**l'Astrolabe**

menu à 140 F

« Grande Carte »  
41, rue de la Paix  
75100 Paris  
☎ 500.83.47

avec un service de livraison à domicile  
dans Paris 20 personnes  
avant de partir

A B C D E F G

**La riposte**

procédu controversé à l'étranger

Le Monde